

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

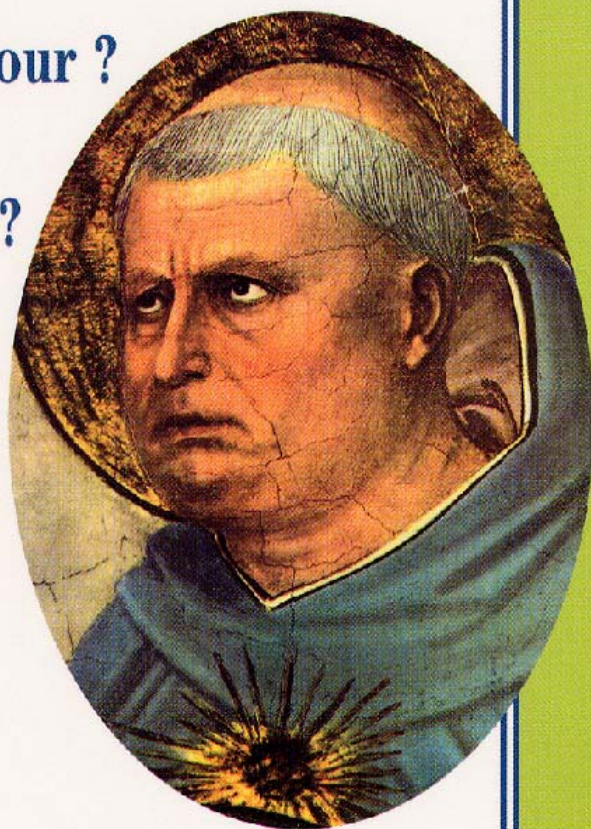
l'Astrologie et le New Age ?

Liberté, Sexe et Amour ?

Chomage et Travail ?

Argent et Profit ?

Recherche de soi ?



**LES GRANDES INTUITIONS
DE THOMAS D'AQUIN**

Guy-François DELAPORTE

RESIAC

**POURQUOI
CE LIVRE ? ...**

SAINTE THOMAS POUR L'AN 2000

POURQUOI CE LIVRE ? ...

POURQUOI CE LIVRE ? ...

Nous sommes à la croisée des idéologies. Comme si l'an 2000 devait ponctuer la faillite des principes libéraux et des révolutions marxistes. L'Europe, dernière de nos grandes idées, ne sait comment accoucher d'un ordre nouveau, qu'on voudrait à la fois social et performant, alors qu'autour d'elle une constellation de nations meurent et naissent dans des soubresauts d'une violence parfois extrême. Sans doute manquons nous de recul pour analyser une situation qui nous concerne de trop près, toujours est il que nous n'arrivons pas à sortir de nos clivages rigides : droite / gauche, libéralisme / socialisme, conservatisme / progressisme. On souhaiterait trouver la vérité au centre, c'est à dire dans un compromis qui offrirait un dénominateur commun,

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

mais personne ne se satisfait des demi-mesures prises pour rafistoler une charpente politique devenue incapable de soutenir l'ampleur des efforts nécessaires à affronter les questions de fond.

L'invention jaillit de la contradiction.

Bien malin qui peut prétendre détenir les réponses. Mais n'y a-t-il pas des étapes à franchir avant d'arriver au but ? Ne faudrait-il pas d'abord faire éclater nos cadres de référence pour renouveler la position des problèmes, avant de chercher à les résoudre ? En biologie, la fécondation est d'autant plus riche que les gènes mâle et femelle ont une parenté très éloignée. Or nous souffrons aujourd'hui de consanguinité intellectuelle, aussi nos accouchements politiques sont ils trop souvent déprimants. Nous devons nous unir à une virilité qui nous soit réellement étrangère pour donner enfin au monde un enfant porteur de nos espérances. Telle est finalement la seule ambition de cet ouvrage : manifester que beaucoup de difficultés contemporaines peuvent être réfléchies de manière foncièrement régénérée en apportant la contradiction d'une culture ô combien méconnue, celle de Thomas d'Aquin.

Certes on ne peut prétendre que cet auteur avait déjà repéré les choix auxquels nous sommes confrontés, qu'il les avait déjà analysés et y avait répondu par avance. Ni lui, ni aucun de ses contemporains n'aurait pu imaginer l'état de développement de notre société quelques sept siècles après. On ne lit dans son œuvre aucun traité de finances internationales, ni de campagne électorale, ni de gestion industrielle, ni d'organisation mondiale de la santé, ni de rien de ce qui fait la matérialité de nos préoccupations actuelles. Une approche encyclopédique ou utilitaire du théologien risquerait fort de nous faire refermer son œuvre avec déception. Encore une fois, ce ne sont pas des réponses que nous cherchons, mais des questions.

POURQUOI CE LIVRE ? ...

Il nous faut donc accompagner cette lecture, vaincre l'obstacle du latin médiéval, restituer la pensée dans son contexte historique, la rattacher aux traditions dont elle dépend, donner aux arguments, aux débats, aux polémiques, tout leur poids de sens qu'un vocabulaire désuet ou abscons masque le plus souvent, jeter les ponts reliant deux époques si distantes, balayer les préjugés, les idées fausses, les nombreux fantasmes entourant le moyen âge. Comme un artisan, nous aurons à gratter, nettoyer, tailler et polir pour extraire sous le charbon, le diamant qui avait été si longtemps enterré. A ce prix, nous pourrions espérer retrouver les orientations éternelles de la nature humaine, comprendre pourquoi à l'époque de Saint Thomas, elles ont pris tel visage, et imaginer la face qu'elles pourraient avoir aujourd'hui.

Pourtant, là encore, il faudra s'abstenir d'une seconde prétention : laisser croire que notre commentaire reflète fidèlement la pensée de l'auteur et que celui-ci n'aurait rien dit d'autre s'il avait vécu parmi nous. Personne ne peut s'arroger le droit de parler au nom de Thomas d'Aquin, et c'est tant mieux. Nous espérons seulement qu'une libre méditation à partir de ses textes, même si l'on n'en approuve pas la teneur, suscite l'intérêt pour cet auteur. Que ce livre engendre l'approbation, la polémique ou seulement l'envie d'en savoir plus, il veut rompre le silence. Son but est de faire réfléchir et réagir autour de Saint Thomas, de s'en saisir pour féconder notre temps. Car cette pensée cache une actualité impressionnante qu'on ne soupçonne pas, faute de la connaître, faute d'en trouver l'accès.

Pourquoi Saint Thomas d'Aquin ?

Mais pourquoi s'arrêter à Thomas d'Aquin plus qu'à un autre philosophe ? S'il est une certitude historique, c'est qu'il représente, avec Socrate, Platon, Aristote, Saint Augustin, Kant, Hegel et un ou deux autres (Marx ? Jean Paul II ?), un des sommets

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

inégalés de la pensée humaine universelle. Rien que pour cela, il paraît légitime de considérer que personne, désirant se cultiver, ne devrait ignorer l'essentiel des réflexions de tels génies.

Plus rare, il symbolise avec Aristote, Augustin ou Hegel (et Jean Paul II ?), l'ultime élévation dont est capable une civilisation avant de sembler s'effondrer comme épuisée. Car l'ampleur personnelle immense de cet esprit bénéficie d'un concours de circonstances historiques tout à fait exceptionnel, et qui se délitera peu de temps après lui. Le XIII^{ème} siècle concrétise l'apogée de la civilisation capétienne, tant au niveau démographique, qu'économique, politique, culturel et international. A cette époque, Thomas est formé à la meilleure école possible en son temps : l'ordre des dominicains. Celui-ci a récemment été fondé pour revivifier l'Eglise dans sa pureté originelle. A la pointe du progrès tant dans l'exigence de vie que dans la recherche intellectuelle, l'ordre fait parfois figure de révolutionnaire et se heurte à des réactions conservatrices puissantes dont il vient à bout. Saint Albert le Grand, maître dominicain incontesté en philosophie, en théologie et en sciences, est au sommet de sa force lorsque Saint Thomas devient son disciple. Il lui fait découvrir toute l'envergure d'Aristote, philosophe naguère encore interdit mais qui commence à détrôner toutes les autres autorités, au point même de menacer l'orthodoxie de la foi.

Dès l'adolescence, Saint Thomas devra s'affirmer dans la lutte et l'innovation, contre sa famille, contre ses pairs de l'université, contre certaines autorités ecclésiastiques ou contre un aristotélisme païen. Un tel bouillonnement conflictuel n'a pu qu'aiguiser à l'extrême son génie et sa personnalité. Il bénéficie dans ces combats comme dans son travail, de la protection et de l'amitié indéfectibles de ses supérieurs. Placé par eux au cœur de l'expansion de l'institution universitaire dans toute l'Europe, il lui revient la tâche majeure de

POURQUOI CE LIVRE ? ...

concilier intellectuellement science et foi, nature, grâce et liberté, argent, bonheur et politique, Aristote et tradition catholique. Il donne une synthèse universelle de la pensée de son époque, qui assume tous ses prédécesseurs tant catholiques que païens, juifs et musulmans, depuis la haute antiquité, et porte la marque totalement nouvelle de sa réflexion propre. Son œuvre écrite est monumentale : plusieurs dizaines de milliers de pages en trente ans d'enseignement ; sur tous les sujets : métaphysiques, philosophiques, scientifiques, moraux, économiques, politiques, psychologiques et théologiques ; sur tous les modes : spéculation, commentaires, polémique, traités, manuels, conseils aux grands de ce monde ou de l'Eglise, sermons, prières, liturgie, spiritualité. Penser qu'à cela s'ajoutent les tâches normales d'enseignement, plusieurs voyages entre Paris et l'Italie (à dos d'âne !) et de longs moments de prière contemplative, laisse sans voix sur la puissance d'action de notre docteur.

Pour toutes ces raisons, on peut le voir comme un événement unique encore aujourd'hui dans l'histoire des hommes, et comme l'archétype de l'intellectuel envers qui tout esprit libre doit entretenir un a priori favorable. Comment expliquer alors qu'on en soit arrivé à une situation exactement inverse ? Pourquoi le thomisme est-il au mieux ignoré, au pire associé à la tyrannie dogmatique ?

Eclipse de la pensée réaliste

Nous l'avons évoqué, un curieux fatalisme semble rythmer la vie des civilisations. Leur effondrement succède de près à leur expansion politique et culturelle. L'Atticisme disparut avec Alexandre le Grand et Aristote, la Pax Romana avec Théodose et Saint Augustin, le Classicisme français avec Napoléon et Hegel. Que présager du nouvel ordre mondial promu par les Etats-Unis ? Toujours est-il qu'on repère un phénomène comparable avec Saint Louis et Thomas d'Aquin.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, une série d'événements inmaîtrisables viennent bouleverser entièrement l'équilibre féodal européen. L'aventure des croisades tourne court, et deux siècles de royaume franc à Jérusalem sont abolis. La France connaît une crise dynastique majeure après Philippe le Bel, qui contient en germe la Guerre de Cent Ans. Autour de 1350, cinq ans de Peste Noire emportent entre un quart et un tiers de la population européenne. On a peine à imaginer la dépression profonde qui s'en suivit. Même nos deux derniers conflits mondiaux n'eurent pas un tel impact. La démographie chute et les campagnes se désertifient. Une économie déprimée s'installe durablement, malgré des contrastes prononcés. A cette époque, tout le continent entre en guerre, et notamment l'Angleterre contre la France pour près d'un siècle. A l'orient, les turcs s'emparent de Constantinople : c'est la fin d'un millénaire de culture byzantine, héritière directe d'Athènes et de Rome.

La papauté, foyer spirituel du moyen âge, est vassalisée en Avignon. Son influence se dissout au profit des conciles et semble mourir avec le Grand Schisme d'Occident, où quatre prétendants au pontificat s'affrontent, soutenus par l'une ou l'autre des puissances politiques du temps. La création artistique et littéraire s'inspire des thèmes de pénitence, de châtement et de mort. Sur le plan universitaire, les grands noms du XIV^{ème} siècle s'opposent volontairement ou du moins de fait à Thomas d'Aquin. Duns Scot et Ockham d'un côté, Maître Eckhart d'un autre. La diffusion de ces pensées en Allemagne rejoindra Luther. Comme si l'histoire s'acharnait dans la hâte à faire table rase du passé pour accueillir un ordre nouveau.

Car de fait, des forces civilisatrices originales apparaissent. Les grandes cités d'Italie : Florence, Venise ou Gênes acquièrent une influence prépondérante grâce à leur prospérité commerciale et financière. Elles sont à l'origine de la Renaissance artistique et culturelle de l'Europe. Or ce mouvement cherche à revaloriser la

POURQUOI CE LIVRE ? ...

culture antique, et manifeste un mépris prononcé pour l'«obscurantisme moyenâgeux». Il est symptomatique que l'adjectif «gothique» par lequel on qualifie aujourd'hui nos plus belles cathédrales, fut formé à cette époque pour exprimer le dégoût que doit éprouver un «moderne» devant cette architecture. Le mot était alors synonyme de «barbare venu du froid».

L'imprimerie, récemment mise au point, diffuse à une vitesse et une étendue insoupçonnées, la pensée et les œuvres de Pétrarque, d'Erasmus ou de Léonard de Vinci. Elle répand parallèlement les idées de Luther et de la réforme. Bien en osmose avec l'esprit de la Renaissance, le protestantisme voue une haine particulière à Thomas d'Aquin, traité de bavard inutile. L'esprit, les moyens matériels, le vent de l'histoire, tout concourt pour enfouir au fond de quelques monastères les restes de l'ancien ordre féodal.

Une deuxième époque de fracture : le «siècle des lumières», utilisera jusqu'à l'abus l'épouvantail moyenâgeux comme repoussoir pour exprimer sa propre idéologie. L'enjeu consiste à assimiler monarchie et religion à dogmatisme insupportable, en les montrant comme des survivances d'un temps révolu et haïssable. Sur le plan de la foi, Voltaire et Diderot mettent leur immense talent à railler le catholicisme de leur ironie ravageuse. Sur le plan politique, Rousseau et Montesquieu dissertent essentiellement de l'état de droit, de la république et de la démocratie. Sur le plan intellectuel, Kant et Newton imposent le subjectivisme philosophique et le positivisme scientifique. L'ensemble baigne dans un climat de spéculations financières, de libertinage des mœurs et d'ésotérisme généralisés, au moins dans les classes supérieures, qui incite à jeter tous ses bonnets par dessus les moulins. La Révolution Française jaillit naturellement de cette ambiance, mais emporte les protagonistes bien au delà de ce qu'ils imaginaient. En attendant, la théologie, et d'abord Saint Thomas, devient odieuse à l'intellectuel. A ses yeux,

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

elle est réfutée par les sciences modernes, elle promeut la tyrannie politique, elle oppresse la liberté et la raison, on frémit encore de ses bûchers.

De sorte que l'ordre qui s'installe au XIX^{ème} siècle est entièrement vierge de toute influence féodale. Son inspiration est avant tout anglo-saxonne. Il ne doit rien à Saint Thomas, qu'il ignore massivement, et ne garde des siècles carolingiens et capétiens qu'une imagerie romantique très irréaliste où Roland, Ivanhoë et Bayard se serrent la main. Emporté dans le mythe du progrès à tous les niveaux de la civilisation, il revendique l'héritage de la renaissance, de la réforme et de la révolution. Il a entièrement perdu de sa mémoire les tournures d'esprit, les réflexes, les ambitions qui présidaient au moyen âge et devient incapable de seulement les imaginer. Il prendra cependant un soin besogneux à transmettre ses visions dans la formation des jeunes générations, et nous en sommes encore largement tributaires. Nos programmes scolaires et universitaires, que ce soit en histoire de la littérature, en histoire des sciences, en histoire politique, et surtout en histoire de la philosophie, ont tous une irrésistible tendance soit à dater de 1789 le début sérieux de l'humanité, soit à constater un grand vide entre la chute de Néron et la condamnation de Galilée (à quelques exceptions près, bien sûr). C'est semble-t-il, assez expliquer l'opinion majoritaire de notre époque au sujet de Thomas d'Aquin.

Que penser ?

Deux attitudes sont possibles : se désintéresser définitivement de la question ou vouloir en savoir plus. Mais peut-on biffer les siècles qui ont sorti l'Europe de terre, qui l'ont défrichée et urbanisée, et qui l'ont couverte d'édifices éternels ? Peut-on mépriser une culture qui, de Bologne à Paris, d'Oxford à Cologne, a réalisé l'internationale de l'intelligence ? Peut-on rejeter un ordre politique qui réussit à fonder durablement une sorte d'Organisation

POURQUOI CE LIVRE ? ...

des Nations Unies autour des croisades ? Peut on ignorer une civilisation qui, de Bède le Vénérable à Duns Scot, a produit une concentration inégalée de théologiens, de philosophes, de scientifiques et d'humanistes ?

Mais vouloir en savoir plus, c'est se présenter à un électrochoc. Certes le regain d'intérêt pour les études médiévales, les efforts de renouveau du Thomisme datent du début du XX^{ème} siècle, mais ils sont encore loin de déborder des cercles éclairés pour se répandre dans l'opinion publique. La civilisation médiévale reste pour notre monde largement méconnue et distante. Méconnue, nous l'avons expliqué : les fantasmes et les diffamations, la confusion des périodes, de sombres intérêts idéologiques ont créé une sorte d'imaginaire collectif sans rapport avec la réalité. Distante, elle l'est profondément de nos modes de vie. C'est une société d'ordres, à l'opposé de l'égalitarisme républicain. Son implantation rurale lui façonne un paysage physique et humain étranger à nos concentrations d'agglomérations et de banlieues. La terre joue seule le rôle dévolu aujourd'hui au capital économique et financier. Les relations sociales sont régulées par la coutume orale qui prescrit le devoir, et non par le droit écrit qui réprime l'infraction. Les liens féodaux reposent sur la parole donnée quand notre libéralisme s'appuie sur des termes contractuels. L'honneur prime l'efficacité. L'imprégnation du surnaturel dans tous les moments de la vie privée et publique contraste violemment avec notre idéal de neutralité laïque. En résumé, le Moyen Age est une société éthique quand notre monde veut être un ordre juridique, il est un Etat de mœurs et non un Etat de droit. Un tel écart peut rendre le dialogue et même le respect difficiles. Gageons (pari stupide) que si la féodalité avait suivi notre temps au lieu de le précéder, elle aurait sans doute éprouvé pour nous des sentiments comparables à ceux que nous avons pour elle.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

C'est donc bien le Moyen Age qui s'éloigne le plus de nos façons de vivre. Plus que l'ancien régime des rois Bourbons, dont nous gardons l'héritage scientifique, artistique et philosophique, et sur lequel reposent encore les frontières de nos nations. Plus même que l'antiquité dont les splendeurs ont fasciné sans discontinuer toutes les générations d'artistes, de politiques et d'érudits, et dont l'influence ne s'est jamais tarie. C'est lui qui peut, si on l'accepte, électriser le plus nos capacités de réflexion, car il est le plus propice à nous remettre en cause. A l'heure où nombre de nos croyances font long feu, où les idéologies s'épuisent et se remplacent à un rythme essoufflant, où les forts de ce monde sont impuissants devant une querelle de village, où tous les hommes cherchent de nouveaux modes de vie au delà de la technique et de l'argent, c'est de lui que nous pouvons tirer des visions vraiment nouvelles et prophétiques, si nous savons leur donner le jour. Il ne s'agit pas de nous renier pour vouloir l'imiter et retourner dans le passé, mais de chercher à le comprendre et à l'aimer. Si nous découvrons comment une même race humaine est arrivée à de tels écarts de civilisation, nous saurons alors ouvrir au maximum l'horizon de nos réflexions. Nous voudrions tenter cet exercice dans les pages qui suivent. Aussi avons nous choisi de traduire et d'interpréter quelques passages de la Somme Théologique de Saint Thomas d'Aquin.

Pourquoi la Somme Théologique ?

L'ouvrage représente le troisième essai de synthèse systématique de l'auteur. Il eut d'abord, comme tout futur diplômé de son temps, à commenter les «Sentences» de Pierre Lombard, sorte de recueil des propositions de foi. Puis il écrivit pour les prêcheurs de son ordre une «Somme contre les Gentils», ouvrage d'apologétique générale, destiné à offrir des arguments pour convaincre et réfuter surtout les musulmans mais aussi tout païen à

POURQUOI CE LIVRE ? ...

convertir. Il a donc une forte expérience de ce travail lorsqu'il entame la rédaction de sa Somme.

C'est un ouvrage de maturité, écrit de façon discontinuée entre 1259 et 1273. Contrairement à beaucoup d'autres œuvres de l'auteur, son seul but est de vouloir exposer un savoir autonome et homogène, complet et ordonné, qui soit comme un testament spirituel. Il ne vise donc aucun intérêt particulier : ce n'est ni une apologie, ni une défense, ni une réfutation, ni une recherche, ni une polémique, ni une commande, ni un polycopié, ni une vulgarisation, ni un discours de circonstance, encore moins un «coup» commercial. Saint Thomas s'y trouve parfaitement libre et indépendant.

Pourtant ce traité est ouvertement affiché comme destiné aux débutants. Le mot «Somme», contrairement à une idée répandue, veut dire résumé et non savoir exhaustif. Il faut tout de même considérer que ces débutants sont déjà «maîtres es-arts» et ne sont pas les premiers venus. Un peu comme si aujourd'hui, on écrivait un livre d'initiation à l'économie pour élèves ingénieurs : certes on prendrait les choses à zéro, mais le rythme ne serait pas médiocre, et on supposerait familiers bien des raccourcis de raisonnement ainsi que de nombreuses données de culture générale. Il en est de même pour notre ouvrage, notamment vis à vis des données de la philosophie de l'époque. Néanmoins, l'auteur précise qu'il a essayé d'éliminer toutes les questions qui pourraient paraître oiseuses, secondaires ou artificielles. Il a voulu suivre un plan approprié à son sujet, indépendant de la structure de la Bible, par exemple, ou de la pensée d'Aristote, ou de ce qui se faisait habituellement avant lui, ou des débats d'actualité, ou des idéologies à la mode. Il a suivi enfin une progression telle qu'elle puisse éviter au maximum les répétitions fastidieuses, les retours en arrière et les renvois, sources de confusion plus que d'éclaircissement. Nous sommes donc en

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

face d'un ouvrage pédagogique, bien dans le style d'un dominicain et d'un professeur.

Fort de cette discipline méthodologique, Saint Thomas concentre en les articulant, tous les thèmes qui ont été traités, chacun de façon indépendante par ses prédécesseurs, ses contemporains ou lui-même, dans des commentaires bibliques ou philosophiques, des recherches, des disputes ou des manuels, et qui ont donné lieu à des traditions philologiques. Ainsi par exemple, nombre d'auteurs ont produit un «hexaméron» ou description de la Création en six jours, un «de trinitate» ou explication du mystère de la Trinité, un «de anima» ou cours de psychologie, etc. Notre docteur reprend tous ces sujets en les ordonnant selon la progression globale qu'il entend proposer. Traité systématique, la Somme est donc aussi une encyclopédie thématique.

Saint Thomas y atteint un sommet dans l'art de dresser une composition d'ensemble et de ne se tenir qu'aux arguments de fond. Il s'entoure en permanence d'un large éventail de références auprès de penseurs de toutes les écoles et de toutes les confessions. Il n'a pas son pareil pour manifester les paradoxes inhérents à l'intelligence humaine, et les dénouer sans tomber dans le jeu gratuit. Bref nous sommes bien devant la quintessence de sa pensée, mais aussi de sa pédagogie. Il a voulu, à l'exemple de Saint Paul, que nous buvions sa science comme du petit lait (avec cette réserve que nous avons dite sur le niveau de l'auditeur).

Concrètement, l'ouvrage est ordonné en trois parties, et édité en quatre volumes et un supplément. La première partie, en un volume, s'ouvre avec une introduction majeure sur la méthode théologique, puis expose le problème de Dieu, Un et Trine. Elle aborde ensuite la question de la Création qui émane de cette Trinité : premièrement les anges, puis l'univers, et enfin l'homme avant et après la faute originelle. Elle traite enfin du gouvernement de la

POURQUOI CE LIVRE ? ...

Providence sur la Création. La seconde partie, en deux volumes, définit dans le premier le bonheur de l'homme qui consiste à retrouver son Créateur. Elle examine les moyens dont dispose la personne pour l'atteindre par ses propres forces, et par les secours de la loi et de la Grâce. Elle conclut en déterminant le mérite réel de l'individu. Dans le second volume, elle approfondit l'éthique en détail. Elle passe longuement en revue les traits naturels et surnaturels du caractère de l'homme : foi, espérance et charité, prudence, justice (avec une insistance prononcée pour cette vertu), force et tempérance, ainsi que leurs perversions. Elle étudie les charismes particuliers tels que le don de prophétie, les grâces mystiques, le don des langues, les pouvoirs de miracles et de guérisons. Elle décrit enfin les différentes vocations temporelles et spirituelles de l'homme : vie contemplative ou vie active, devoirs d'état du laïque, du religieux ou du prêtre. La troisième partie, en un volume et un supplément, expose la théologie du Christ, homme parfait et modèle de tous les hommes, chemin et terme du bonheur humain. Elle explique Sa personne, Son histoire et Sa mission, la continuation de Son œuvre de Rédemption par les sacrements, jusqu'à Son retour final à la consommation des siècles. Cette partie est restée inachevée et de proches collaborateurs de Saint Thomas l'ont continuée par des extraits d'autres œuvres du docteur, d'où le «Supplément».

L'ensemble est matériellement composé d'environ six cents questions. Un groupe de questions constitue ce que nous avons appelé un thème, étant entendu qu'on passe relativement insensiblement d'un thème à l'autre grâce à la structure d'ensemble et qu'on ne saurait donner de frontières étanches à chacun. Chaque question est elle-même divisée en articles (quatre à six en moyenne par question). L'article représente donc l'unité atomique de réflexion, la cellule spirituelle de la pensée de Thomas. Les articles reçoivent tous un formalisme très comparable. Un titre expose d'abord la

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

problématique à débattre. Puis l'auteur aligne une série de raisonnements appelés «objections» : ils visent à établir le contraire de la thèse que Saint Thomas veut défendre. Vient ensuite un argument en sens inverse, ou «contre-objection». Celui-ci est parfois démonstratif, mais le plus souvent, c'est la position d'une autorité incontestable. Le but n'est pas de réfuter, mais de jeter le trouble ou d'arriver à l'absurde. Alors seulement, l'auteur donne toute sa pensée pour elle-même, sans souci des débats précédents. On appelle cette partie de l'article la «réponse». Enfin, il réfute une à une chaque objection de départ, sur la base de ce qu'il vient de développer dans sa réponse.

Cette structure donne parfois le vertige. Une lecture attentive des objections parvient souvent à convaincre. On a pu ainsi dire que les meilleurs arguments contre l'existence de Dieu se trouvent dans la Somme. Derrière la plupart, on reconnaît implicitement la position de tel ou tel courant de pensée, on pourrait citer tel ou tel grand nom. La contre-objection déstabilise, sans donner souvent d'éléments de réponse. Quelques fois même Saint Thomas réfute également cette contre-objection, car il se montre toujours libre d'enfreindre ponctuellement sa méthode. La réponse respecte en permanence une rigueur logique exemplaire. Concise, documentée et charpentée, elle focalise l'attention au point de presque se suffire à elle-même. Elle représente l'expression originale et personnelle de la pensée de l'auteur. De sorte qu'on en oublie les objections de départ, et qu'arrivé au terme de sa lecture, on ne sait plus que penser. La réfutation des objections vient alors boucler le problème et permettre de passer au suivant. Les citations et références manifestent à quelle autorité Saint Thomas s'attache pour tel ou tel thème. Cicéron par exemple, est souvent cité en morale, Hugues de Saint Victor pour les sacrements, Denys l'Aréopagite pour l'essence divine, Saint Jean de Damas en théologie dogmatique, Avicenne en métaphysique, Aristote en philosophie et en logique, Maimonide

POURQUOI CE LIVRE ? ...

pour l'ancien testament. Reste que Saint Augustin représente pour Thomas d'Aquin l'autorité majeure, plus fréquemment invoquée encore que la Bible (c'est à méditer lorsqu'on veut opposer les deux docteurs). On a pu comparer la Somme Théologique à une véritable cathédrale spirituelle, la plus grandiose de tous les temps. On a aussi affirmé que chaque article est une sorte de miracle.

Notre propre essai

De cette cathédrale, nous avons extrait cinq articles, comme cinq statues que nous voudrions admirer pour elles-mêmes. Ils portent sur des sujets qui concernent l'actualité de notre temps : la renaissance des pratiques occultes et des recherches mystiques, le bouleversement des relations sexuelles et conjugales, et les rapports conflictuels entre justice, travail et profit. Le livre se compose donc de cinq chapitres :

- 1° «Et si je consultais un astrologue ? »
- 2° «Amour et sexualité »
- 3° «Deux siècles d'idéologie du travail»
- 4° «L'Eglise condamne-t-elle le profit ? »
- 5° «Vraie et fausse mystique»

Ils sont structurés de la même façon, en deux temps. Tout d'abord une traduction de l'article de Saint Thomas qui sert de support à la réflexion. Ce n'est en rien un travail scientifique. Tout en voulant demeurer fidèle au texte, nous avons essayé de choisir un vocabulaire et des expressions qui respectent l'état actuel de notre langue. Le spécialiste aura peut-être parfois l'impression que la rigueur en souffre, mais il a bien fallu faire des choix et trancher sans être toujours satisfait du résultat. Ensuite, une libre méditation reprend morceau par morceau l'intégrale de cette traduction, en alternance avec des considérations et des réflexions suscitées au cours de la lecture de cet article. Ces développements n'ont d'autre



SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

valeur que d'exprimer les sentiments d'un homme qui aime passionnément son époque, qui aime passionnément Saint Thomas, et voudrait les faire se rencontrer.

Le lecteur peut suivre cet ordre. Il peut commencer par la traduction et poursuivre par la méditation. Ayant d'abord pris connaissance du texte de Saint Thomas, il sera plus à même d'évaluer la pertinence des commentaires qui sont proposés, et se fera facilement à leur propos une opinion personnelle. Mais il peut aussi procéder à l'inverse, car malgré tout, le texte de Saint Thomas reste difficile d'accès sans quelque préparation. Il commencera alors sa lecture avec la méditation comme une introduction à l'article, et terminera par la traduction. Pourquoi après cela ne développerait il pas à son tour sa propre réflexion ? Pourquoi n'en discuterions nous pas ?

**ET SI JE
CONSULTAIS UN
ASTROLOGUE ?**

TRADUCTION DU
TEXTE DE SAINT
THOMAS

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

SOMME THÉOLOGIQUE

2^{ème} partie, tome 2

Question 95, article 5

<< Est il permis de pratiquer l'astrologie ? >>

Il est légitime de conjecturer la venue d'un événement d'après la constatation de ses causes. Le médecin, par exemple, peut prévoir la mort après l'examen d'un état pathologique symptomatique. Or les corps célestes provoquent certains phénomènes terrestres, comme Denys lui-même l'affirme au chapitre 4 de son ouvrage : «Des noms divins». Donc la divination par les astres n'est pas illicite.

Notre science, en outre, tient sa source de l'expérimentation. Aristote l'explique clairement au début de sa «Métaphysique». Or avec beaucoup d'expérience, l'homme peut maîtriser l'observation des astres et connaître d'avance certains événements futurs. Donc une telle divination n'a rien d'anormal.

La divination enfin est à proscrire lorsqu'elle requiert un pacte avec des démons que l'on aurait sollicités. Or rien de tel dans l'astrologie. Elle ne fait qu'observer l'organisation d'un aspect de la création divine.

Au contraire, Saint Augustin reconnaît au chapitre 4 de ses «Confessions» : «Je consultais sans cesse ces horoscopes qu'on prétend scientifiques, car ils permettaient la divination sans avoir recours à des sacrifices ou à l'invocation d'esprits. Mais l'authentique piété chrétienne les repousse et les condamne tout autant».

Répondons que si la divination s'appuie sur des opinions fausses ou sans fondement, elle véhicule une œuvre démoniaque : l'adhésion de l'esprit humain à l'erreur et à l'inconsistant. Vouloir pronostiquer par la considération des étoiles un avenir qui n'en relève pas, porte aux opinions

ET SI JE CONSULTAIS UN ASTROLOGUE ?

erronées ou frivoles. Il faut donc savoir quel futur peut se prévoir en scrutant les astres. Tout d'abord, ce qui doit nécessairement arriver est évidemment déductible de l'observation du cosmos. Ainsi de la prochaine éclipse, par exemple. Mais la prémonition d'événements historiques par l'observation des astres est très controversée.

Certains pensent que les étoiles indiquent les faits à prévoir plus qu'elles ne les provoquent. Disons que c'est absurde. Tout signe physique est soit l'effet de ce qu'il signifie (la fumée annonce le feu qui l'a engendrée), soit il est avec le signifié, l'effet d'une même cause (le sourire indique la sérénité car les deux ont un même motif). Or on ne peut prétendre que la disposition et la course des astres soient l'effet d'événements futurs. On ne sait pas plus les réunir sous une cause physique unique. On leur aurait donné la providence divine pour origine commune, si elle n'avait conçu différemment d'une part l'organisation des astres et leurs mouvements et de l'autre le déroulement de l'histoire événementielle. Les premiers obéissent à des lois nécessaires et gravitent selon un ordre immuable, tandis que les seconds sont contingents et varient selon la conjoncture.

On ne peut donc accepter une prescience par les astres qu'à condition de voir l'avenir comme leur conséquence. Or deux types de faits au moins échappent à leur attraction : - Tout d'abord les événements aléatoires tant chez l'homme que dans la nature. La « Métaphysique » montre bien en son sixième livre que de tels faits n'ont pas de cause véritable, surtout d'ordre naturel, telle qu'une influence sidérale. Car un concours de circonstances accidentel comme un séisme provoqué par la chute d'une pierre ou la découverte d'un trésor lors de la fouille d'une tombe, ce concours n'a pas d'existence réellement homogène. Il n'y a pas un événement mais plusieurs. L'opération naturelle au contraire, s'achève toujours dans une œuvre unique de même qu'elle provient d'un principe unique : sa forme naturelle.

- Ensuite les actes libres, volontaires et réfléchis. Le traité de psychologie d'Aristote démontre au troisième livre que la raison, avec la volonté qu'elle inclue, n'est ni un organe physique, ni l'action d'un organe. Comme aucun

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

corps ne peut rejoindre une réalité immatérielle, les astres ne sauraient influencer l'intelligence et la volonté. Sinon on identifierait esprit et sensibilité, comme le remarque l'auteur dans son traité de psychologie à propos de ceux qui comparent la volonté au Soleil que le Père des hommes et des dieux offre au jour. Les étoiles ne peuvent être la cause d'un acte libre. Ils peuvent cependant être sous-jacents, car ils influent sur le corps humain et donc sur les processus physiologiques des organes sensoriels et affectifs, lesquels incitent à certaines réactions plutôt qu'à d'autres. Mais la raison garde un empire sur les pulsions de la sensibilité comme le montre Aristote dans ses traités : «de l'Âme» Livre 3 et «l'Ethique», Livre 1, et aucune nécessité ne s'impose au libre-arbitre. L'homme peut agir conformément à la raison et en opposition avec une quelconque poussée psychosomatique d'origine sidérale.

Si donc quelqu'un se sert de l'observation des astres pour prévoir des échéances lointaines ou des événements fortuits, ou même pour en déduire scientifiquement les actions humaines futures, ses arguments sont faux et spécieux. Si au contraire, il cherche à deviner des effets tels que sécheresse, inondation ou autre, c'est tout à fait légitime.

Notre réponse suffit à rejeter l'argument de début en faveur d'une science astrologique.

A propos du second qui défend un savoir-faire expérimental, notons que le pronostic de l'astrologue peut tomber juste pour deux raisons. Tout d'abord, beaucoup d'hommes suivent leurs pulsions émotionnelles et leurs actes dépendent très souvent des influences astrales. Seul un petit nombre de sages savent soumettre à la raison ces tendances. C'est pourquoi notre expert est souvent dans le vrai, surtout pour ce qui regarde les événements collectifs. Deuxièmement, les démons peuvent s'immiscer. D'après Saint Augustin au deuxième livre de son ouvrage sur «le sens littéral de La Genèse», lorsque un horoscope dit vrai, il a été fait dans une intuition très obscure que l'esprit humain a secrété à son propre insu. C'est alors l'œuvre d'esprits pernicieux et séducteurs qui permettent dans certaines circonstances une véritable prescience de l'histoire. Leur



ET SI JE CONSULTAIS UN ASTROLOGUE ?

but est de tromper l'homme. Et de conclure : pour préserver son bonheur, le chrétien doit se garder de l'astrologie et de toute divination mystique, d'autant plus si elle prévoit la vérité, afin d'éviter que la cohorte des démons ne capture l'âme trompée par un pacte d'association avec eux.

Et ceci répond à la troisième objection.

MEDITATION
POUR NOTRE
TEMPS



SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

**ET SI JE CONSULTAIS UN
ASTROLOGUE ?**

Le matérialisme, en refusant Dieu, laisse l'homme seul avec ses propres forces et toutes les conséquences du péché originel qui pèsent brutalement sur ses épaules. Car chacun garde au fond de lui, plus ou moins confusément, la nostalgie du paradis perdu. Chacun a une idée du vrai bonheur humain mais ne veut plus des moyens pour l'atteindre, tant ceux-ci paraissent aliénants. Les différentes versions de la déclaration des droits de l'homme formulent ce sourd idéal, ses permanentes violations manifestent clairement le refus des chemins qui y conduisent. C'est pourquoi une grande part de la quête pluriséculaire de l'homme est consacrée à inventer des moyens toujours nouveaux d'être heureux par lui-même.

ET SI JE CONSULTAIS UN ASTROLOGUE ?

Le second millénaire marquera-t-il la fin de ce matérialisme tant idéologique que financier ? Nous assistons en effet à l'écroulement des régimes communistes. Qu'ils soient d'influence soviétique ou chinoise, pas un aujourd'hui n'échappe à l'atomisation violente et à la résurgence des tribalismes ancestraux. De Cuba à l'Albanie, des anciennes républiques soviétiques aux peuples indochinois, de l'Europe centrale aux pays marxistes africains et moyen-orientaux, chaque province, chaque ethnie réclame aujourd'hui son indépendance.

Rejetant brutalement les anciennes structures, toutes se trouvent complètement désorganisées, quand elles ne rentrent pas en conflit armé avec leurs voisines. Aussi rappellent-elles souvent leurs anciens dirigeants communistes un moment renvoyés car eux seuls paraissent capables de donner de la stabilité à l'ordre nouveau. Le succès de ces leaders tient alors à la façon dont ils ont réussi à subvertir les méthodes du communisme au profit de fratries.

Mais tout autant voyons nous la dégradation rapide des systèmes occidentaux purement économistes. Tous sont atteints par un chômage envahissant, même s'il est parfois ignoré, masqué ou parqué. La surcapacité des moyens de production fait face à une réduction de la demande de consommation qu'elle a elle-même engendrée en diminuant le besoin de travail humain. Cette puissance n'a pas su (ou pu) se désengorger en se tournant vers le tiers-monde. L'idéal libéral a engendré l'hydre des sociétés à deux ou trois vitesses, proches des anciennes castes hindoues.

En outre, un regain de corruption par l'argent et le clientélisme souterrain gangrène les classes dirigeantes économiques et politiques jusqu'au plus haut niveau, comme un signe avant coureur de la véritable corruption : la mort.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Nulle part n'apparaît encore de solution d'avenir capable de redonner espoir aux peuples et aux nations. Le sentiment le plus général est qu'aucune politique actuelle ou passée n'est aujourd'hui en mesure de dominer les situations nouvelles auxquelles nous sommes confrontés, et dont la dimension est autant d'ordre spirituel, moral et culturel que matériel et technique. Il en résulte un étrange climat d'absence de lendemains dans les relations sociales et humaines : lois de clan, état de grâce éphémère et individualisme radical, quel que soit le régime politique.

Alors, fasciné par tous les nouveaux mouvements idéologiques, spirituels ou politiques, l'homme contemporain est souvent comme ce touriste en montagne, au matin d'une radieuse journée de février. Enivré par la splendeur du spectacle, il décide de partir à l'aventure pour deux jours avec étape en refuge, légèrement vêtu et chaussé pour ne pas se surcharger, un sac à provisions sur le dos. Le chemin est repéré, il est sans difficulté. Pourtant un œil expérimenté aurait reconnu que l'air était trop clair et les contours des massifs trop distincts et trop proches - le panorama était trop magnifique - Ce sont là des signes prémonitoires connus de la dégradation rapide des conditions météorologiques.

Les deux tiers de la journée sont enchanteurs, même si le vent commence à se lever en début d'après-midi. Et soudain le ciel s'obscurcit rapidement, la température baisse sensiblement, le vent forçit, une brume épaisse tombe des sommets. Les repères disparaissent et la montagne se fait hostile. Le pire alors n'est pas tant la morsure du froid de plus en plus vive ou la fatigue qui croît douloureusement mais l'affolement devant la perte d'orientation. Le brouillard de montagne peut dérober sa victime à 10 mètres du point d'arrivée. Sa chape abolit toute perception et l'homme en un instant devient incapable de se diriger. L'inquiétude l'envahit brutalement.

ET SI JE CONSULTAIS UN ASTROLOGUE ?

Chaque pas augmente l'angoisse : je sais où je veux arriver, mais je ne sais plus où avancer. Plus je bouge, plus je risque de m'éloigner du but, plus je risque de quitter les sentiers balisés pour me livrer aux pièges mortels de la nature sauvage. Pourtant je ne peux rester en place : Il fait trop froid pour ne pas marcher ; parfois il me semble avoir reconnu un passage ; parfois je parie sans raison sur une direction, parce qu'il faut bien choisir ; puis je reviens à mes hésitations paralysantes ; je hurle dans le silence sans attendre une improbable réponse et je reprend ma marche aveugle, le souffle court. Tout effort, tout courage se retourne contre moi et après avoir longtemps lutté comme un homme, je suis prêt à m'abîmer dans le désespoir.

C'est à ce moment que tout se joue. Sans le savoir, voulant un résultat exactement opposé, j'accomplis le seul acte qui puisse me sauver : me blottir dans un creux, recroquevillé et à demi-comateux, renonçant définitivement à affronter la situation. Uniquement ce temps d'immobilité peut permettre à des secours extérieurs de me retrouver. Mais y parviendront ils ?

L'homme moderne n'est pas loin de notre touriste perdu. Les brumes de nombreuses modes plus ou moins fumeuses l'ont entièrement enveloppé. Mais malgré son angoisse, il n'a pas encore renoncé à lutter seul dans le brouillard. Son désarroi est un atmosphère très propice à l'éclosion des croyances irrationnelles, à la recherche de pouvoirs mystérieux et au grand retour de l'occultisme. C'est d'ailleurs chose faite avec l'envahissement du «new-age» à l'Ouest et des superstitions les plus folles à l'Est. Partout prospèrent les sectes religieuses, les écoles philosophico-mystiques, les mages guérisseurs, les voyants, les sorciers envoûteurs, les officines commercialisant matériel, ouvrages et cours de formation, et les astrologues «consultants» au service du commerce, de l'amour ou

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

de la politique. Ne dit-on pas que tel grand groupe français de supermarchés ne recrute ses commerciaux que sur thème astral ?

Sa puissance technique devenue insuffisante, l'homme veut faire appel à des forces mystérieuses sur lesquelles il est prêt à parier. Il préfère opter pour une orientation inconnue sans raison probante, plutôt que d'accepter de céder et de compter sur autrui.

Saint Thomas et l'astrologie.

Il n'est donc pas sans intérêt de s'interroger avec Saint Thomas d'Aquin sur la fiabilité et sur la légitimité de ces obscures pratiques. Notre auteur le fait notamment dans une série d'études de la Somme Théologique consacrées à l'idolâtrie, à l'occultisme, à la divination, aux sortilèges et à toutes sortes de sujets du même type. Nous en avons extrait un article qui servira de trame à notre réflexion et qui a pour titre :

<< Est il permis de pratiquer l'astrologie ? >>

Notons tout de suite que Saint Thomas ne pose pas la question de la véracité de l'astrologie, mais bien de sa licéité. Ce préalable est indispensable pour la bonne compréhension de la suite de l'article.

Quelques mots tout d'abord pour rappeler ce qu'est l'astrologie. Elle représente une des pièces centrales de cette nouvelle spiritualité qui s'approprie les pratiques de différentes religions et superstitions tant orientales qu'occidentales et africaines, dans un «melting pot» surprenant qu'on nomme : «new-age».

D'un point de vue technique, le Cosmos est conçu comme une sphère en rotation sur elle-même dont le centre est la Terre. Le

ET SI JE CONSULTAIS UN ASTROLOGUE ?

Soleil tourne autour de la Terre en une «écliptique» qui délimite la circonférence du cosmos. Le plan de ce cercle est incliné de 23° par rapport à l'équateur terrestre. On le voit, la cosmologie sur laquelle repose l'astrologie est géocentrique et remonte à l'antiquité, mais cela n'est pas gênant si l'on se contente de vouloir rendre compte du mouvement apparent d'un certain nombre de corps célestes. Dans ce cadre limité, l'erreur est sans conséquence (par contre se pose la question de l'évolution de l'astrologie à partir de la cosmologie contemporaine). L'écliptique trace autour de l'univers un bandeau circulaire, large de 17°, divisé en 12 parties de 30° de long, qui définissent les douze signes du Zodiaque. Le long de ce bandeau tournent éternellement les planètes qui constituent notre système solaire et dont la position par rapport à la Terre est mesurée en longitude de 0° à 360°. La vitesse de rotation de chaque astre varie en fonction de sa distance par rapport au Soleil et à la Terre. Leur position relative est donc différente à chaque instant.

L'astrologue, pour bâtir un horoscope (ce qui signifie étymologiquement : observation à l'heure dite), interprète la carte du ciel à l'époque de la naissance de l'individu demandeur, en fonction de la position apparente des planètes et du Soleil à cette date. C'est le calcul du thème natal pour lequel ont été établis des calendriers passés et futurs de la configuration des astres chaque jour et chaque heure : les éphémérides. Cette représentation de l'histoire cosmologique existe bien sûr aujourd'hui sur ordinateur pour plusieurs siècles antérieurs et avenir et facilite ainsi grandement le travail technique de l'astrologue.

Le thème astral attribue ensuite à chaque personne un équilibre psychologique spécifique en fonction de la configuration du Zodiaque à la date et au lieu de sa naissance. Ce profil psychologique repose sur une symbolique ancestrale dont nous allons voir les principaux éléments.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Symbolisme des saisons : l'année zodiacale est divisée en quatre saisons comprenant chacune trois signes. Le Printemps, symbole de naissance, de croissance et d'ascension, contient les signes du Bélier, du Taureau et des Gémeaux. L'Eté, symbole de maturité, de puissance et de fruits, contient le Cancer, le Lion, la Vierge. L'Automne, symbole de déclin et d'expérience, contient la Balance, le Scorpion et le Sagittaire. L'Hiver, symbole de mort, d'enfouissement et de fécondation, contient le Capricorne, le Verseau et le Poisson. Le début de saison (le premier signe de celle-ci) évoque la capacité, le milieu (deuxième signe) évoque la stabilité, la fin (troisième signe) évoque le changement.

Symbolisme des quatre éléments : relèvent de l'élément Feu : le Bélier, le Lion et le Sagittaire ; de l'élément Terre : le Taureau, la Vierge et le Capricorne ; de l'élément Air : les Gémeaux, la Balance et le Verseau ; de l'élément Eau : le Cancer, le Scorpion et le Poisson. Le Feu symbolise l'activité, le dynamisme, l'orgueil, la conquête. La Terre symbolise le concret, le résultat, la possession. L'Air symbolise l'esprit, les relations, l'adaptabilité. L'Eau symbolise l'instinct, la sensibilité, la fécondité. L'Air et le Feu sont des signes masculins, porteurs de semence, d'activité et de don ; la Terre et l'Eau sont des signes féminins au rôle de matrice passive et réceptive.

Ces séquences quaternaires (les saisons, les éléments), ternaires (les signes, les mois) et binaires (le sexe) sont elles-mêmes significatives par **le symbolisme des nombres**.

Symbolisme des planètes : il y a dix planètes, sept ont une influence individuelle : Soleil, Lune, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne ; trois ont une influence collective : Uranus, Neptune, Pluton. Chaque planète est attachée à un ou deux signes du Zodiaque, certains signes ont deux planètes. Vénus, par exemple, est rattachée au Taureau et à la Balance et symbolise l'amour, l'harmonie,

ET SI JE CONSULTAIS UN ASTROLOGUE ?

l'amitié ; Mercure est rattachée aux Gémeaux et à la Vierge et symbolise l'intelligence, la précision ; Mars est rattachée au Bélier et au Scorpion et symbolise la destruction, la création ; Saturne est rattachée au Verseau comme Uranus, et au Capricorne, elle symbolise la concentration, la maturité, etc. Il y a aussi une signification liée à la position des planètes entre elles, suivant qu'elles sont en conjonction, en opposition, en trigone, etc.

Symbolisme des signes considérés comme maisons : le Bélier est le signe du moi foncier, la Balance celui du sens de l'autre, le Taureau celui du gain matériel, etc.

Le profil psychologique est alors monté à partir de la position des astres dans le Zodiaque au moment et au lieu de la naissance, avec toute la charge symbolique spécifique liée à une conjonction planétaire précise, et dont nous avons vu les éléments essentiels. Il s'agit donc d'un travail rigoureux une fois acceptées les données de départ. Rares sont les personnes ayant le même thème astral. Même deux faux jumeaux, nés à quelques heures d'écart, diffèrent de thème. Une démarche comparable permet d'approcher non plus des caractères, mais des événements passés, présents et surtout futurs, bien-sûr.

On voit que l'analyse est complexe et élaborée. Ses origines sont ancestrales et cela contribue grandement au respect que beaucoup lui portent. Elle est centrale dans le new-age car elle s'apparente à une science moderne : l'astronomie et tire de cette assimilation une présomption de rationalité (le même effet se constate avec les pratiques de guérison, assimilées à la médecine et à la psychiatrie).

Saint Thomas connaissait bien cette discipline répandue à une époque où la distinction entre astrologie et astronomie n'existait

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

pas. Pour l'évaluer avec le maximum d'objectivité, il commence par exposer les trois principaux arguments qui pourraient justifier l'astrologie, avant de développer les raisons qui l'amènent à la combattre et réfuter les démonstrations adverses :

Une science astrologique ?

La première défense de l'astrologie, et la plus radicale, porte cette discipline au statut de science.

<< Il est légitime de conjecturer la venue d'un événement d'après la constatation de ses causes. Le médecin, par exemple, peut prévoir la mort après l'examen d'un état pathologique symptomatique. Or les corps célestes provoquent certains phénomènes terrestres, comme Denys lui-même l'affirme. Donc la divination par les astres n'est pas illicite ... >>

L'astrologie serait capable d'établir des liens de cause à conséquence entre les phénomènes célestes et terrestres. Par exemple, le cycle lunaire a un effet sur les marées océanes comme sur la parturition. Et l'on peut supposer légitimement que ce type d'influence astrale existe de façon très large sur des éléments tant physiques que physiologiques et psychologiques. Par conséquent, rien n'interdit d'envisager une science du type de la médecine, à la fois théorique, expérimentale et intuitive, qui recense les différents genres de causalité astrale et en induise les conséquences aussi bien sur l'environnement terrestre que sur la biologie et le psychisme de l'homme.

On pourrait donc prévoir des tremblements de terre, des cyclones, des éruptions volcaniques ou des raz de marée en manifestant leur dépendance avec l'environnement sidéral de notre planète. On pourrait aussi prévoir l'équilibre de santé ou le profil psychologique d'une personne sur la foi de son thème astral. Car

ET SI JE CONSULTAIS UN ASTROLOGUE ?

ces dernières réalités sans être d'ordre purement physique, lui sont intimement dépendantes. La psychologie de la personne est étroitement liée à sa physiologie générale ainsi qu'à son état de santé, nous le verrons un peu plus loin. Or ceux-ci sont eux-mêmes soumis aux lois de la physique, comme tout système naturel, et sont donc sensibles à la loi de la gravitation universelle. Par réductionnisme scientifique, en quelque sorte, on pourrait bâtir une science positive et prédictive en ces domaines, en dégagant les lois qui régissent les relations entre les mouvements astraux et les événements terrestres qu'ils causent.

Un savoir-faire astrologique ?

La deuxième défense de l'astrologie se situe à un degré inférieur, au cas où on objecterait à la première qu'une telle science, si elle est théoriquement possible, reste encore à élaborer aujourd'hui à cause de sa complexité :

<< ... Notre science tient sa source de l'expérimentation. Aristote l'explique clairement dans sa métaphysique. Or avec beaucoup d'expérience, l'homme peut maîtriser l'observation des astres et connaître d'avance certains événements futurs. Donc une telle divination n'a rien d'anormal ... >>

Pour conserver la comparaison avec la médecine, nous dirions que l'astrologue selon cette deuxième manière est à celui première manière ce que le guérisseur est au médecin. Il ne s'agit plus ici de science mais d'expérience. La science étudie l'effet dans sa nature et l'explique par ses causes, tandis que la seule expérience ne connaît que le fait qu'elle observe. Elle le décrit sans pouvoir l'expliquer. Admettons donc qu'à défaut de discerner un lien de causalité, on puisse au moins établir un lien de concomitance : «à chaque fois qu'on constate un phénomène astral A, on observe l'apparition d'un phénomène terrestre B, sans qu'on puisse dire si

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

A cause B ou non». Ainsi, la prévision est possible, sans qu'on puisse en rendre compte autrement que par l'expérimentation répétée de constantes. Nous sommes dans la phase préalable à l'élaboration d'une science. Ce travail, pour être «pré-scientifique», n'en est pas moins tout à fait légitime et rigoureux.

Cependant, déjà dans le cas précédent, les qualités personnelles de l'astrologue jouaient un rôle notable, comparables à celles du médecin. Mais ici, elles prennent une importance fondamentale, tout comme celles du guérisseur. La valeur de la prédiction repose toute entière dans la valeur de l'astrologue et celle-ci tient à l'étendue de sa pratique, de ses recherches et de ses observations propres comme la valeur du guérisseur tient à ses dons personnels et à son expérience, sans qu'il puisse expliquer le pourquoi de ses succès. C'est à ce niveau d'élaboration que se situe l'astrologie telle que nous l'avons décrite plus haut.

Une morale astrologique ?

Enfin, si les deux premiers arguments portaient sur l'authenticité de l'astrologie, le troisième regarde sa moralité :

<< ... La divination est à proscrire lorsqu'elle requiert un pacte avec des démons que l'on aurait sollicités. Or rien de tel dans l'astrologie. Elle ne fait qu'observer l'organisation d'un aspect de la création divine ... >>

Cette affirmation est à destination du croyant. Il faut fermement condamner toutes pratiques qui feraient appel aux puissances supra-naturelles des anges déchus. Nous sommes là en présence de péchés mortels totalement incompatibles avec la foi chrétienne et même avec la dignité humaine. Mais l'astrologie en est indemne. Elle ne fait qu'observer la nature par des moyens naturels

ET SI JE CONSULTAIS UN ASTROLOGUE ?

comme les autres sciences. Par conséquent, même à supposer que ses conclusions soient fausses, rien en tout cas n'y est immoral.

L'expérience d'un grand converti.

L'astrologie paraît donc tout à fait légitime, tant du point de vue scientifique que pratique ou moral. Aussi pour porter le fer contre ces arguments très forts, Saint Thomas commence par citer une autorité indiscutée dans l'Eglise : Saint Augustin.

<< ... Je consultais sans cesse ces horoscopes qu'on prétend scientifiques, car ils permettaient la divination sans avoir recours à des sacrifices ou à l'invocation d'esprits. Mais l'authentique piété chrétienne les repousse et les condamne tout autant ... >>

L'auteur des «Confessions» révèle en effet, dans sa biographie sa passion pour les vérités positives et son aversion pour les superstitions, bien avant sa conversion au catholicisme. C'est d'ailleurs ce goût du rationnel qui l'a d'abord attiré chez les manichéens, puis qui l'a ensuite éloigné de cette secte lorsqu'il eut mis en défaut plusieurs fois leur prétendue scientificité. C'est cette apparence de rigueur et cette totale absence de religiosité qui l'attira un moment dans l'astrologie.

On ne méditera jamais assez l'exemple de Saint Augustin pour notre temps. Il est le patron de ceux qui, ayant délaissé une foi infantine, sont allés chercher le bonheur à toutes les sources mêmes les plus frelatées et qui, de déceptions en désespoir, furent saisis in extremis par la Grâce, contre toute attente. Sainte Monique, sa mère, est la protectrice de tous les parents qui, le cœur dévoré par les plus folles inquiétudes et les bras impuissants devant la lente et implacable destruction de leur enfant prisonnier d'une secte, continuent de prier contre toute espérance.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Pour Augustin donc - et il savait de quoi il parlait - même la prévision d'après le Zodiaque, bien qu'elle soit exempte d'incantations religieuses et qu'elle repose sur de savants calculs, est à rejeter par le chrétien.

L'astrologie : une renonciation à la vérité.

Fort de cet illustre précédent, saint Thomas expose sa propre pensée, imprégnée de toute la Tradition antérieure. Nous allons la lire étape après étape, en développant chaque fois notre réflexion pour notre époque. L'auteur explique d'abord en quoi il est absurde de faire confiance à l'astrologie tant pour les événements dus au hasard que pour les actions librement décidées, puis il montre comment l'astrologie peut être fiable pour toutes les réactions passionnelles ou sensibles, surtout dans les phénomènes de groupe. Il insiste enfin sur les conséquences sataniques de telles pratiques.

<< ... Si la divination s'appuie sur des opinions fausses ou sans fondement, elle véhicule une œuvre démoniaque : l'adhésion de l'esprit humain à l'erreur et à l'inconsistant ... >>

En renonçant à la vérité, l'esprit s'offre à Satan. Car la vérité mène à «La» Vérité et la certitude à la Foi. Chaque acte d'abandon, s'il ne suffit pas à être démoniaque par lui-même, sédimente insensiblement une disposition au para-naturel. Par la répétition, ce qui n'est qu'une possibilité bascule un jour dans la réalisation effective, souvent à l'insu même de l'intéressé au début. Que peut on donc conclure véritablement de l'observation des astres ?

<< ... Vouloir pronostiquer par la considération des étoiles un avenir qui n'en relève pas, porte aux opinions erronées ou frivoles. Il faut donc savoir quel futur peut se

ET SI JE CONSULTAIS UN ASTROLOGUE ?

prévoir en scrutant les astres. Tout d'abord, ce qui doit nécessairement arriver est évidemment déductible de l'observation du cosmos. Ainsi de la prochaine éclipse, par exemple ... >>

Il n'y a aucune difficulté à prévoir des effets de même nature que leur cause. Aussi, qu'un savant annonce à l'avance un phénomène cosmique au vu de configurations stellaires ne pose aucun problème déontologique. En cela, nos actuels astronomes sont bien les successeurs des anciens astrologues. La fameuse comète de Halley, par exemple, fait régulièrement l'objet de prévisions à chaque fois confirmées. On a annoncé son passage dès l'antiquité chez les chinois et en Grèce. Sa venue fut encore prévue à l'aurore de l'an mille. De nos jours, il y a quelques années, le public l'attendait à nouveau. De tels phénomènes dépendent de déterminismes naturels dont la rigidité extrême permet la prévision. Tout ne ressort pas de la même nécessité :

<< ... Mais la prémonition d'événements historiques par l'observation des astres est très controversée. Certains pensent que les étoiles indiquent les faits à prévoir plus qu'elles ne les provoquent. Disons que c'est absurde. Tout signe physique est soit l'effet de ce qu'il signifie (la fumée annonce le feu qui l'a engendrée), soit il est avec le signifié, l'effet d'une même cause (le sourire indique la sérénité car les deux ont un même motif). Or on ne peut prétendre que la disposition et la course des astres soient l'effet d'événements futurs. On ne sait pas plus les réunir sous une cause physique unique. On leur aurait donné la providence divine pour origine commune, si elle n'avait conçu différemment d'une part l'organisation des astres et leurs mouvements et de l'autre le déroulement de l'histoire événementielle. Les premiers obéissent à des lois nécessaires et gravitent selon un ordre immuable, tandis que les seconds sont contingents et varient selon la conjoncture ... >>

Si les mouvements des astres préfigurent les événements historiques ce ne peut être qu'à titre de cause (personne n'oserait

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

en effet soutenir qu'ils en sont la conséquence). Ou bien alors, ils ont avec eux une cause commune telle que l'antique Destin ou la Providence. Mais on ne voit pas comment celle-ci pourrait être responsable des lois permanentes du cosmos d'une part et d'un concours unique de circonstances dans l'histoire des hommes d'autre part. Comment une même cause permanente et déterminée avec nécessité peut elle provoquer d'un côté un effet soumis aux mêmes lois éternelles et de l'autre, tout aussi intentionnellement, un fait ponctuel et accidentel ?

La matière ne peut rien ni sur le hasard, ni sur la liberté.

<< ... On ne peut donc accepter une prescience par les astres qu'à condition de voir l'avenir comme leur conséquence. Or deux types de faits au moins échappent à leur attraction : - Tout d'abord les événements aléatoires tant chez l'homme que dans la nature. La métaphysique montre bien que de tels faits n'ont pas de cause véritable, surtout d'ordre naturel, telle qu'une influence sidérale. Car un concours de circonstances accidentel comme un séisme provoqué par la chute d'une pierre ou la découverte d'un trésor lors de la fouille d'une tombe, ce concours n'a pas d'existence réellement homogène. Il n'y a pas un événement mais plusieurs. L'opération naturelle au contraire, s'achève toujours dans une œuvre unique de même qu'elle provient d'un principe unique : sa forme naturelle ... >>

L'effet dû au hasard n'est pas naturel. Il n'a même pas de réalité autonome. Du hasard, rien ne peut se prévoir (par définition en quelque sorte). Il jaillit à la rencontre de deux chaînes de causalités que rien ne disposait a priori à se rejoindre. Reprenons l'un des exemples de Saint Thomas : la découverte d'un trésor au hasard d'une exploration dans un tombeau. Rien ne préparait à une telle rencontre. Nous ne parlons pas bien sûr du savant qui aurait eu auparavant des indices de l'existence d'un trésor dont il serait à

ET SI JE CONSULTAIS UN ASTROLOGUE ?

la recherche, mais bien de celui qui ayant soudain découvert une tombe, ignore tout de ce qu'elle contient. Cette découverte n'est en rien l'effet nécessaire de l'inhumation, en ce même lieu mais longtemps auparavant, d'un être avec ses richesses ; elle n'a pas non plus été programmée à l'avance lors de l'enterrement. Elle est encore moins le résultat normal de l'ouverture d'une tombe ancienne, sinon tout le monde s'y mettrait. L'exhumation d'un tel trésor n'est absolument pas prévisible (hélas !). C'est en cela que le phénomène est double. Même si, après la rencontre entre l'explorateur et le trésor, la nécessité reprend tous ses droits (les conséquences légales et autres de la découverte d'un trésor), cette rencontre elle-même précisément est aléatoire. Elle est sans cause propre. Ni les acteurs de l'inhumation, ni la bonne étoile du chercheur, ni la Providence, ni un concours heureux de planètes ne sont à l'origine de cette découverte qui à vrai dire, n'a pas de raison nécessaire.

<< ... - Ensuite les actes libres, volontaires et réfléchis. Le traité de psychologie d'Aristote montre bien que la raison, avec la volonté qu'elle inclue, n'est ni un organe physique, ni l'action d'un organe. Comme aucun corps ne peut rejoindre une réalité immatérielle, les astres ne sauraient influencer l'intelligence et la volonté. Sinon on identifierait esprit et sensibilité, comme le remarque l'auteur à propos de ceux qui comparent la volonté au Soleil que le Père des hommes et des dieux offre au jour. Les étoiles ne peuvent être la cause d'un acte libre ... >>

Autre série d'événements indifférents à l'influence astrale : les actes posés en toute liberté. Mais le passage que nous venons de lire suppose résolues beaucoup de questions loin d'être simples pour nous aujourd'hui : l'homme est-il libre ? L'esprit est-il immatériel ? Est-il distinct de la sensibilité ? Essayons de nous arrêter un moment sur ces sujets .

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Le processus de décision.

Pour éclairer la question de la liberté, observons les mécanismes de la décision humaine lorsque le choix est délicat. Faut-il par exemple condamner à la prison un mineur qui aurait revendu de la drogue ? L'étude de ce cas de conscience, quoiqu'éloignée du sujet qui nous préoccupe, nous permettra de différencier l'acte volontaire de la réaction passionnelle. Dégageant les bases de la liberté, nous comprendrons en quoi elle échappe à l'influence des astres.

Face au dilemme énoncé, jaillissent tout d'abord des attitudes affectives contradictoires : d'un côté on souffre d'imaginer un enfant de quinze ans, avec la fraîcheur que l'on accorde à cet âge et sans doute largement irresponsable, aux prises avec le système carcéral. Conçu pour des adultes brutaux, il détruira l'adolescent alors que peut-être on aurait pu le sauver. Mais de l'autre, on est révolté par la licence ambiante concernant le trafic de stupéfiants qui menace tous les jeunes sans exception d'un mal dont l'issue est le plus souvent fatale, après une déshumanisation lente et atroce. Seule la mise à l'écart des protagonistes pourrait rassurer. L'affection porte donc à la tolérance et la peur à la sévérité.

Par ailleurs, nous avons des éléments de réflexion générale : Le commerce et l'usage de drogue sont interdits en France. Ils sont passibles de peines répertoriées dans notre droit. La condamnation de mineurs fait aussi l'objet de textes spécifiques strictement définis. Contrevenir à ces dispositions, ne serait-ce pas rendre un verdict partial ? Car être exagérément clément envers le coupable, c'est bien souvent être exagérément sévère envers la victime actuelle ou future.

ET SI JE CONSULTAIS UN ASTROLOGUE ?

En outre, certaines personnes disposent d'expériences personnelles antérieures sur le traitement du problème, ou bien elles les ont recueillies auprès de spécialistes. Elles ont pu ainsi éprouver les effets des solutions différentes ou opposées, telles que : la libéralisation totale ou partielle de la drogue, l'exercice de la justice dans toute sa rigueur, la tolérance dans les faits malgré une législation contraignante, des traitements spécifiques en établissement spécialisé ou en cure forcée de désintoxication ou en travaux d'utilité publique, ou encore beaucoup d'autres expériences avec de jeunes «dealers» ou avec des cas comparables de délinquance. La synthèse de toutes ces expérimentations offre une source majeure de réflexion.

Enfin, le jugement que chacun peut porter, dépend aussi du point de vue adopté. Il peut être général et dépasser largement le problème posé : amour de la jeunesse, refus des marginaux, colère devant l'illégalité, idéal de tolérance. Il peut au contraire être très circonscrit par le sujet même de la question à trancher : rééducation des jeunes délinquants, lutte contre la drogue. Le plus souvent, une réaction passionnelle répond à un point de vue général. Parfois au contraire, elle dépend essentiellement de la situation concrète, lorsqu'on est personnellement impliqué dans la conséquence de la décision (parents de l'accusé ou de la victime, par exemple). Inversement la position liée à l'expérience obéit à des finalités appropriées au problème concret, même si au départ c'est une sentimentalité généreuse qui a poussé à s'impliquer dans la recherche. La loi quant à elle (comme tout principe abstrait d'action), procède tantôt de façon appropriée, en partant d'expériences circonstanciées pour en tirer des préceptes globaux, tantôt de façon générale, par application d'énoncés universels à des cas particuliers.

Envers le jeune appréhendé, la décision peut donc être une réaction d'amour ou de haine. Elle peut aussi être une position



SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

rationnelle conforme à la loi ou à l'expérience. Elle peut enfin répondre à des motivations d'ordre très général ou au contraire à des mobiles spécifiques au problème.

Nous serons donc en présence d'attitudes très diverses. Le coupable, la victime et leurs entourages respectifs auront souvent (mais pas toujours) une tendance à réagir d'abord de façon affective et à tirer les faits à leur avantage. Les professionnels du droit seront plutôt incités à raisonner froidement en fonction des attendus, sans vraiment prendre en compte les personnes. On peut aussi, à titre de professionnel de l'éducation, donner un jugement qui tienne d'abord compte d'objectifs pédagogiques, sur la base de l'enseignement tiré d'expériences antérieures.

Au terme de cette courte analyse, nous pouvons conclure notre propos : ce qui est sûr, c'est qu'une décision réfléchie, fondée sur l'expérience et l'analyse, est à un moment donné autonome par rapport à la sensibilité. Bien loin de dépendre des sentiments, elle a le pouvoir de les modifier et de conduire la personne à désirer avec passion ce qui paraît rationnellement juste. Elle ne procède que de l'enchaînement d'études et de déductions à partir de principes généraux et de cas concrets. Son contenu et ses conclusions sont totalement libres. Ils ne doivent rien ni à un processus chimique ou biologique, ni à une pression psychologique, ni encore moins à une quelconque influence astrale. Une telle décision ne dépend d'aucun facteur externe autre que notre inclination à la justice et à la vérité. En cela, elle est parfaitement libre.

En veut-on une dernière preuve : compte tenu de l'extrême contingence de ce genre de débat, il n'est pas du tout exclu que des personnes ayant suivi ce même chemin de vérité, arrivent légitimement à des conclusions diverses, au moins dans une certaine mesure et pour un certain temps, ce qui ne saurait être si nous étions

ET SI JE CONSULTAIS UN ASTROLOGUE ?

face à un processus naturel et matériel déterminé avec nécessité. Ainsi donc, les astres n'ont aucune part dans la liberté.

Les astres ne sont pas neutres.

<< ... Ils peuvent cependant être sous-jacents, car ils influent sur le corps humain et donc sur les processus physiologiques des organes sensoriels et affectifs, lesquels incitent à certaines réactions plutôt qu'à d'autres. Mais comme la raison garde un empire sur les pulsions de la sensibilité, aucune nécessité ne s'impose au libre-arbitre. L'homme peut agir conformément à la raison et en opposition avec une quelconque poussée psychosomatique d'origine sidérale ... >>

Saint Thomas est déroutant pour un moderne. Après avoir largement rejoint le rationaliste dans son opposition à toute superstition pseudo-scientifique, voilà qu'il le laisse sur place et interloqué. Pour notre auteur, ce que nous appelons depuis Newton, la «gravitation universelle», et ses conséquences sur la physiologie humaine et donc sur sa psychologie, ne font aucun doute. Nous restons dans le circuit des phénomènes naturels et matériels.

Contrairement au savant contemporain, le philosophe moyenâgeux n'attend pas d'avoir calculé avec certitude toutes les manifestations particulières pour affirmer un principe. Il le pose sans savoir encore comment il agit concrètement, alors qu'aujourd'hui, la science nie les faits tant qu'elle ne les a pas mesurés. Les deux attitudes peuvent être sources d'erreurs, mais la première accepte facilement d'être remise en cause par des observations nouvelles lorsqu'elle connaît ses fondements, alors que la seconde arrive souvent à récuser vigoureusement les évidences qui échappent à son pied à coulisse. L'antique pêche par audace, le moderne par peur.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Que les sentiments s'enracinent dans la biologie, la science contemporaine le confirme amplement. Lorsqu'un animal réagit par la fuite, l'attaque ou la parade, à la présence d'un étranger dans son environnement immédiat, il passe brutalement d'un état affectif à un autre. Et l'on sait mesurer les modifications de taux hormonaux et d'activité nerveuse dont il est l'objet à ce moment. Pour vulgariser ce processus de transformation biologique, nous dirons qu'à la suite d'une perception sensible par la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût ou le toucher, le système nerveux involontaire de l'animal se dynamise sous le contrôle du cerveau. Sa réaction se véhicule par de nombreuses hormones et des neurotransmetteurs tels que l'acétylcholine, l'adrénaline ou la noradrénaline. Elle s'accompagne d'afflux de sang au cerveau, au cœur, aux poumons et aux muscles, de modification de la tension artérielle, du diamètre des vaisseaux sanguins et du rythme cardiaque. Ces flux nerveux, hormonaux et sanguins soutendent une émotion, c'est à dire un état particulier de réponse comportementale à la sensation d'un événement extérieur.

Trois types généraux de réactions émotionnelles provoquent une sollicitation particulière de ce système nerveux et hormonal : le désir de l'agréable, la répulsion face au danger ou à la souffrance, et l'agressivité devant l'adversité. D'où naissent suivant les excitants extérieurs, une infinité d'émotions rattachables à l'un de ces grands types : poursuite, jouissance, fuite, dépression, menace, combat, protection, séduction etc.

Mais - ce qui compte pour notre propos - on peut aussi provoquer artificiellement une réaction tout à fait identique à celle que déclenche une perception. Ainsi une injection d'acétylcholine dans le cerveau suscite un état de peur. Certaines drogues cocaïniques engendrent le plaisir et l'avidité véhiculés naturellement par la dopamine. La colère est excitée anormalement par certaines tumeurs du cerveau. L'état de stress ou la dépression sont aussi les effets

ET SI JE CONSULTAIS UN ASTROLOGUE ?

d'un déséquilibre hormonal maladif en l'absence de toute excitation de l'environnement

Pourquoi ne pas envisager alors qu'une variation, si légère soit-elle, de la gravitation universelle à laquelle sont aussi soumis l'influx nerveux et les hormones, puisse avoir un impact sur l'équilibre émotionnel, et qu'ainsi les astres suscitent ou modifient un état affectif. Ce domaine encore mal connu de la biologie animal repose en effet sur un dosage très subtil et la moindre variation est lourde de conséquences sur le caractère et le comportement. Une longue expérimentation devrait alors permettre d'établir des corrélations constantes entre une configuration donnée du système planétaire et un état spécifique du caractère et des émotions.

Au terme de sa réflexion, Saint Thomas pose sa conclusion :

<< ... Si donc quelqu'un se sert de l'observation des astres pour prévoir des échéances lointaines ou des événements fortuits, ou même pour en déduire scientifiquement les actions humaines futures, ses arguments sont faux et spécieux. Si au contraire, il cherche à deviner des effets tels que sécheresse, inondation ou autre, c'est tout à fait légitime. >>

Puis il entreprend de répondre aux défenseurs de l'astrologie dont nous avons vu les positions au début .

L'astrologie, une science humaine ?

<< Notre réponse suffit à rejeter l'argument de début en faveur d'une science astrologique.

A propos du second qui défend un savoir-faire expérimental, notons que le pronostic de l'astrologue peut tomber juste pour deux raisons. Tout d'abord, beaucoup d'hommes suivent leurs pulsions émotionnelles et leurs

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

actes dépendent très souvent des influences astrales. Seul un petit nombre de sages savent soumettre à la raison ces tendances. C'est pourquoi notre expert est souvent dans le vrai, surtout pour ce qui regarde les événements collectifs. ... >>

Incroyable ! Saint Thomas affirme la réalité d'une véritable astrologie. Bien mieux, il la promet au rang de science humaine. Compte tenu de ce qui motive la plupart des gens à agir, il n'y aurait aucun mystère à supputer l'issue d'actions notamment collectives si l'on a une bonne expérience des relations astrologiques. L'astrologie se compare alors aisément aux autres sciences humaines. Elles ont un même objet d'étude : les actions et réactions de l'homme dans leur relative universalité ; leur scientificité résulte d'analyses comparables : mise en évidence de relations par des constantes statistiques ; enfin la méthode est la même : observations répétées de faits circonstanciés suivies de l'énoncé de principes et de règles générales regroupés en un corps de doctrine cohérent. On croirait entendre Durkheim identifiant normal à fréquent à propos du fait social. Il est d'ailleurs remarquable que les astrologues réputés sont souvent de fins psychologues et des humanistes cultivés. L'ensemble concourt à une science humaine complète, sous le chapeau (pointu !) des astres.

Ce parallèle mérite d'être exploité. Il signifierait que pour celui qui veut rester fidèle à la pensée de Saint Thomas, les sciences humaines seraient d'autant plus exactes que l'homme est moins libre. La perspective explose : il faudrait se demander si tous les scientifiques qui veulent traiter les actes humains avec le même déterminisme que celui des phénomènes naturels ne sont pas assimilables à des astrologues. Et si par conséquent, la pratique habituelle d'une discipline relevant des sciences dites aujourd'hui «molles» qui attribue à des effets humains une cause dont ils ne

ET SI JE CONSULTAIS UN ASTROLOGUE ?

relèvent pas avec nécessité, ne prédispose pas à une influence diabolique.

Plus loin, ce rapprochement montre que mieux on aura supprimé la liberté, mieux on pourra manœuvrer l'homme par les sciences humaines (psychologie des foules, psychothérapie de groupe, psychosociologie, psychanalyse, sociologie, ethnologie, etc., et ... astrologie !). Comment ne pas penser à nos modernes tyrans idéologiques et scientifiques, inséparables de leurs mages discrets.

Maintenons donc avec notre auteur qu'une astrologie est premièrement possible pour les actes humains qui ne relèvent ni du hasard ni de la liberté mais de la passion, surtout lorsqu'ils sont collectifs : mouvements de foules, lutte de classes ou de races, élections, guerres civiles ou extérieures, etc.

L'astrologie, une possession luciférienne.

La deuxième possibilité de dire vrai est beaucoup moins innocente :

<< ... Deuxièmement, les démons peuvent s'immiscer. D'après Saint Augustin, lorsque un horoscope dit vrai, il a été fait dans une intuition très obscure que l'esprit humain a sécrété à son propre insu. C'est alors l'œuvre d'esprits pernicious et séducteurs qui permettent dans certaines circonstances une véritable prescience de l'histoire. Leur but est de tromper l'homme. Et de conclure : pour préserver son bonheur, le chrétien doit se garder de l'astrologie et de toute divination mystique, d'autant plus si elle prévoit la vérité, afin d'éviter que la cohorte des démons ne capture l'âme trompée par un pacte d'association avec eux ... >>



SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Avec ce passage, l'esprit positif semble perdre pied. La démarche rigoureuse de l'astrologue construisant son thème ou sa prévision d'après des calculs à partir de calendriers et de positions astrales, paraît ne laisser aucune place à l'intuition. D'autant plus avec l'usage actuel de l'ordinateur. On ne voit donc pas comment un diable pourrait s'immiscer dans une disquette informatique.

Il fallait à Saint Augustin l'expérience personnelle de la pratique de l'astrologie pour comprendre que ce travail ne s'arrête pas avec les calculs mathématiques. Ceux-ci, même en logiciel, ne sont que préparatoires. Le véritable astrologue doit d'abord choisir entre plusieurs théories explicatives (les écoles sont nombreuses), sélectionner certains calculs parmi ceux possibles, prendre du recul par rapport à eux pour s'en imprégner, décanter leur interprétation et discerner un angle de vue synthétique d'explication. Tout un travail de personnalisation qui fait justement la différence entre les pratiquants. Et même les astrologues les plus célèbres sont incapables d'expliquer ce qui fait leur supériorité. Ils parlent volontiers de dons, d'intuition ou d'inspiration. Mais quel que soit son nom, cette origine est éminemment obscure, elle s'impose à l'interprète comme une sorte de certitude tout à la fois intérieure et extérieure à lui.

C'est là que les deux raisons de tomber juste se rejoignent. L'entraînement expérimental est corroboré par le sentiment de justesse de l'intuition. Le praticien s'imagine alors être le seul responsable de ses prémonitions. Il croit donc qu'une telle science est entièrement naturelle. Satan va le tromper lentement, patiemment, comme un poisson ferré qu'il faut remonter à la berge sans à-coup. Progressivement, l'expérience devient secondaire et l'intuition envahissante. Elle doit passer par un conditionnement intérieur et extérieur de plus en plus arbitraire, étrange et formaliste. Jusqu'au moment où l'homme réalise enfin que ses facultés naturelles n'y



ET SI JE CONSULTAIS UN ASTROLOGUE ?

sont plus pour rien et qu'il doit pactiser avec l'esprit qui le guidait à son insu, s'il veut continuer à maîtriser son pouvoir.

A aucun moment Saint Thomas ne fait allusion aux charlatans. Il n'ignore pas que ceux-ci sont les plus nombreux et trompent sciemment leur public pour de l'argent. Il l'avait mentionné dans un précédent article. Seule l'intéresse ici la possibilité d'une véritable astrologie.

<< ... Et ceci répond à la troisième objection >>.

AMOUR ET SEXUALITE

TRADUCTION DU
TEXTE DE SAINT
THOMAS

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

SOMME THEOLOGIQUE
3^{ème} partie, Supplément
Question 65, Article 1

<< La polygamie est elle contre nature ? >>

ARGUMENTS EN FAVEUR DE LA POLYGAMIE

1) L'usage ne prévaut pas sur la loi naturelle. Or à l'époque où la polygamie était courante, elle n'était pas un péché, d'après Saint Augustin. Donc elle n'était pas contraire à la loi naturelle.

2) En outre, la loi naturelle a ses articles, comme la législation civile, et toute infraction en contredit nécessairement un. Or Saint Augustin nous dit qu'aucune loi n'interdisait d'avoir plusieurs femmes. Cela n'est donc pas contre nature.

3) De même, le mariage est avant tout destiné à la procréation. Or l'homme peut engendrer et avoir descendance auprès de multiples femmes. Il a donc naturellement droit à plusieurs épouses.

4) De plus, «le droit naturel est l'enseignement de la nature à tous les animaux» dit on au début des «Digestes». Mais la nature n'enseigne pas systématiquement la monogamie. Bien au contraire, dans la plupart des cas, le mâle s'unit à plusieurs femelles.

5) Enfin selon «le traité des animaux» d'Aristote, le mâle est l'auteur et l'artisan de la génération, alors que la femelle en est le patient et la matière d'œuvre. Or un même agent peut naturellement traiter plusieurs patients, et un artisan travailler des matières diverses. Il n'est donc pas monstrueux qu'un mâle ait plusieurs épouses.

AMOUR ET SEXUALITÉ

CONTRE OBJECTIONS EN FAVEUR DE LA MONOGAMIE

1) *Au contraire, les règles inscrites en l'homme au moment de sa venue à l'être, sont les principaux articles de la loi naturelle. Or l'union exclusive de l'homme avec sa femme est instituée dès son apparition : «ils seront deux en une seule chair» lit on en Genèse, 2, 24. Cela relève donc bien du droit naturel.*

2) *Egalement, il est anti-naturel à l'homme de s'obliger à l'impossible et de donner à quelqu'un ce qu'il est en train d'offrir à un autre. S'il s'unit à une épouse, il lui livre la virilité de son corps, et doit rendre à la femme son dû dès qu'elle le lui demande. Il est donc contre nature de donner ensuite cette puissance à une autre : personne ne peut en effet rendre son dû à deux personnes qui le réclameraient en même temps.*

3) *Encore, la loi naturelle déclare : «ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse !» Or aucun mari n'accepterait que son épouse s'offre à un autre. Donc l'homme agirait contre la nature s'il ajoutait à sa femme une épouse supplémentaire.*

4) *Enfin, tout ce qui contrarie une tendance naturelle contredit la loi naturelle. Or l'attention jalouse du mari envers sa femme ou de l'épouse pour son époux se constate partout. Elle est donc naturelle. Et comme la jalousie «est un amour qui ne supporte pas le partage» (Saint Augustin), avoir plusieurs femmes est contre nature.*

Répondons que l'être naturel est d'abord constitué de façon à poser les actes qui lui sont propres, et ce faisant, à parvenir à un résultat qui lui soit profitable. Qu'il s'agisse d'actions consécutives à sa nature générique ou à sa nature spécifique : l'aimant par exemple, tend à tomber par nature générique, mais attire le fer par nature spécifique. Chez les êtres mus par leur déterminisme naturel, la constitution produit l'opération et la mène au but adéquat ; de même chez les êtres doués de connaissance, la perception et le désir

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

sont les principes de l'action. Il faut donc qu'il y ait une perception naturelle à l'organe de connaissance, et une orientation naturelle du désir pour qu'une opération générique ou spécifique serve l'intérêt du sujet. Or l'homme, seul parmi les animaux, voit la finalité comme motif d'action, donc la perception naturelle intime qui dirige ses actes, mérite d'être appelée loi naturelle ou droit naturel. Pour les autres, on parlera plutôt d'instinct naturel : la force de la nature et non une décision personnelle pousse la bête à poursuivre son bien.

La loi naturelle n'est donc rien d'autre qu'une conception naturellement inscrite en l'homme, et qui le dirige vers son bien dans ses propres actions : qu'elles le servent génériquement comme engendrer, manger, etc., ou spécifiquement comme raisonner, etc. Et l'on déclarera contre nature toute tentative de rendre une action incompatible avec la fin poursuivie par la nature.

Un acte peut s'opposer à la poursuite d'un objectif immédiat ou d'une visée plus éloignée, et dans chaque cas, de deux façons différentes. Soit il empêche totalement l'obtention du but : ainsi par exemple, une suralimentation excessive, ou au contraire une malnutrition grave, non seulement compromet la santé physique, qui est la raison principale de se nourrir, mais perturbe aussi le bon comportement dans l'action, objectif dépendant du précédent. Soit il en rend l'obtention plus difficile ou moins réussie : comme manger en dehors des repas. Lorsque l'action contredit son but immédiat au point de le rendre impossible, elle est directement interdite par les règles de base de la loi naturelle, qui jouent pour l'action le rôle du principe général dans la réflexion intellectuelle (Livre 2, Tome 1, Q 91, a3). Maintenant, si elle s'oppose totalement ou en partie à une de ses fins éloignées, ou si elle freine ou détériore l'obtention de sa fin première, elle est interdite non par les premières règles, mais par celles qui en dérivent, comme la vérité d'une conclusion scientifique découle d'axiomes connus pour eux-mêmes (ibid.). Et ladite action est déclarée contraire à la loi naturelle.

Par sa nature générique, l'homme est un animal (cf. huitième livre de l'Ethique à Nicomaque). L'union sexuelle a donc pour fin première la procréation et l'éducation

AMOUR ET SEXUALITÉ

des enfants. Le bien du mariage, c'est la descendance. Mais comme le dit Aristote (ibid.), seul l'homme poursuit un but second dans l'union : la communauté de vie. A cause de cela, l'homme et la femme se doivent mutuellement fidélité, autre bien du mariage. Chez le chrétien, il a enfin pour objectif de signifier l'Union du Christ et de son Eglise. C'est alors un sacrement. La première fin répond au mariage de l'homme parce qu'il est animal ; la seconde parce qu'il est homme ; la troisième parce qu'il est chrétien.

La polygamie n'empêche ni totalement, ni partiellement le premier objectif : un seul homme suffit à féconder plusieurs femmes et à éduquer les enfants conçus. Elle n'interdit pas non plus la poursuite du second mais la rend beaucoup plus difficile : Lorsqu'un homme a plus d'une épouse, il ne lui est pas facile de maintenir la paix ; d'une part, il ne peut suffire à satisfaire les vœux de plusieurs femmes, et d'autre part, le partage des responsabilités dans le soin du ménage provoque des rivalités. «Comme des potiers qui se querellent», ainsi les femmes d'un seul homme. Enfin, elle contredit totalement la troisième fin : comme le Christ est Un, l'Eglise est Une.

Voilà en quoi la polygamie est contraire à la loi naturelle et en quoi elle ne s'y oppose pas.

Disons contre la première objection que les us et coutumes ne prévalent pas sur les règles de base de la loi naturelle. Celles-ci jouent un rôle identique aux conceptions générales dans la réflexion intellectuelle. Mais vis à vis des préceptes qui en sont déduits, la coutume vient les renforcer, comme le dit Cicéron au livre 3 de sa Rhétorique (l. 2, ch. 54) ou au contraire les affaiblir. L'obligation de monogamie est de ceux là.

Contre la deuxième, et toujours d'après Cicéron (ibid. ch. 53), «le respect de la loi et la religion consacrent les pratiques réussies par la nature et éprouvées par la coutume». De sorte que les édits de la loi naturelle qui dérivent des premiers principes n'ont pas de force coercitive absolue tant qu'ils ne sont pas assumés par la loi divine ou humaine.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Augustin dit justement que la polygamie n'était pas contraire aux préceptes de la nature «parce qu'elle n'était interdite par aucune loi».

La troisième objection est résolue dans le corps de notre réponse.

Envers la quatrième, précisons que la notion de droit naturel a plusieurs sens. Le premier se tire de la source de ce droit inscrit dans la nature. Cicéron le définit ainsi (Rhétorique, I 2, ch. 53) : «le droit de nature a jailli d'une force intime, et non de la pensée des hommes.»

En outre certains mouvements sont dits naturels bien que la source dont ils proviennent leur soit supérieure et non intrinsèque. Averroës par exemple (Traité du ciel, Livre 3, comm. 20), déclare naturelle l'attraction des éléments physiques par les astres. De même, une règle relevant du droit divin est déclarée de droit naturel parce qu'elle est l'empreinte laissée par une instance supérieure : Dieu. Isidore de Séville le comprend ainsi lorsqu'il affirme que le droit naturel est le contenu de la loi et de l'Évangile.

En un troisième sens enfin, nature s'oppose à raison humaine. On parle alors de loi naturelle pour les êtres qui peuplent le monde de la nature. Au sens le plus strict, elle ne légifère donc pas sur ce qui relève du champ de la raison, même s'il s'agit d'édits naturellement évidents. Elle traite uniquement de ce que l'homme reconnaît avoir de commun avec les autres animaux. D'où la définition : «le droit naturel est l'enseignement de la nature à tous les animaux».

La polygamie ne s'oppose pas à ce dernier sens du droit naturel. En revanche, elle est contraire au second, car le droit divin l'interdit. Et au premier tel que nous l'avons défini, car la nature dicte à l'animal les actes qui conviennent à son espèce. Ainsi lorsque l'éducation de la progéniture requiert les soins des deux partenaires, chez la tourterelle ou la colombe par exemple, l'instinct naturel les attache l'un à l'autre.

Mais nos contre-objections tendent à opposer la polygamie aux règles de base de la loi naturelle. Reprenons

AMOUR ET SEXUALITÉ

les donc. Et nous dirons en cinquième point (contre-objection 1), que la nature humaine a été conçue sans aucun défaut. Non seulement elle possède l'organisation permettant d'obtenir la fin biologique de l'union sexuelle, mais aussi les prémisses indiquant comment parvenir sans difficulté à des résultats supérieurs. Cela suffit à l'homme pour instituer la monogamie.

Sixièmement (contre-objection 2), dans le mariage, l'époux n'est pas tenu de donner sa puissance à l'épouse au delà de ce qu'il lui doit. Si l'union sexuelle ambitionne principalement la procréation, elle ne nécessite pas que l'homme remplisse son devoir au moindre signe de la femme. Il lui suffit de l'ensemencer aux périodes fécondes. C'est uniquement lorsqu'elle cherche à renforcer la fidélité, fin seconde du mariage, que chacun se doit à tout instant à la demande de l'autre. Concernant donc la fin première du mariage, la polygamie n'oblige pas à l'impossible et ne s'oppose pas aux règles de base de la loi naturelle.

Septièmement (contre-objection 3), le principe : «ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse ! » doit s'entendre toutes choses étant égales par ailleurs. Sinon, le supérieur hiérarchique devrait s'obliger à obéir à son subordonné, pour que ce dernier ne lui résiste pas. Ce précepte ne contraint pas l'homme à se suffire d'une seule femme pour obtenir que celle-ci n'ait qu'un seul mari. La polyandrie en effet, et contrairement à la polygamie, s'oppose aux premières règles du droit naturel. Soit elle interdit le bon déroulement de la génération, soit elle en restreint l'efficacité, du moins si l'on considère non seulement la procréation mais aussi l'éducation. La polyandrie ne supprime pas la fécondité : une même femme peut avoir conçu d'un premier homme puis d'un second (Traité des animaux, livre 9). Cependant le risque d'anomalie n'est pas négligeable pour les deux fœtus, ou du moins l'un d'eux. En revanche, l'éducation est totalement obérée du fait de l'incertitude sur la paternité. Le rôle du père est certes essentiel dans l'éducation. C'est pourquoi aucune loi ni aucun usage n'autorise la femme à avoir plusieurs maris, alors que l'inverse n'est pas vrai.



SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Huitièmement (contre-objection 4), les aspirations naturelles du désir suivent l'intuition spontanée de l'intelligence. Or la polygamie est plus compréhensible que la polyandrie. Aussi la femme refuse-t-elle moins que l'homme, le partage du conjoint. De fait, autant chez l'animal que chez l'homme le mâle est plus jaloux que la femelle.

AMOUR ET SEXUALITÉ

MEDITATION
POUR NOTRE
TEMPS



SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

AMOUR ET SEXUALITÉ

La civilisation de l'audiovisuel a ceci de merveilleux : elle offre à voir et à entendre ce que les générations précédentes s'efforçaient de traduire par le livre. Nous vivons sans doute les premières heures d'une révolution culturelle comparable à celle de l'introduction de l'alphabet dans la haute antiquité. Les philosophes anciens avaient en leur temps disserté sur les bienfaits et méfaits du passage de la tradition orale à la transmission écrite. Ils y voyaient le moyen de capitaliser l'ensemble de la sagesse humaine et de disposer ainsi d'un instrument de culture infiniment plus puissant que tout ce qui précédait. Ils pressentaient aussi l'atrophie du dialogue et des capacités de mémoire, sources majeures de l'éducation à cette même sagesse et à cette même culture. C'est

AMOUR ET SEXUALITÉ

vraisemblablement une évolution tout aussi contradictoire qui nous attend avec la diminution de l'écrit au profit de l'image et du son.

Le grand apport de la lecture est d'entraîner à l'analyse et à la construction en s'adressant à la raison par le vocabulaire avant de parler à l'imagination par la description et l'évocation. Le film suit un chemin exactement inverse. Il éduque plutôt à l'intuition et au réflexe (les jeux vidéo !) en exigeant la saisie spontanée de l'instant fugace avant de pouvoir expliciter l'événement. Le cinéma est incomparable pour raconter, émouvoir, charmer, terroriser et faire rire. Le roman, la comédie, le drame ou l'aventure, mais aussi l'atmosphère et le sentiment, les panoramas comme les mœurs, reçoivent une illustration nettement plus efficace que l'écriture. En outre, l'image et le son déroulés devant nous, donnent l'impression d'être témoins oculaires de la scène présentée. Leur force de conviction, proche de la preuve tangible, est infiniment supérieure. Deux genres majeurs : la fiction et la reconstitution historique bénéficient là d'un mode d'expression presque parfait. Un troisième un peu mineur, le documentaire sur la faune et la flore, a donné à la culture de masse une connaissance et un étonnement devant la nature que nos devanciers ignoraient totalement. C'est à ce dernier que nous voudrions nous arrêter brièvement.

De nombreux cinéastes animaliers ont par exemple chassé de la pellicule l'univers des oiseaux. Ils nous ont offert des moments d'émerveillement rare. Comment rester impassible devant la projection sur écran géant du spectacle chatoyant de milliers de races qui rivalisent de grâce, de couleurs et d'empennage ? Comment refuser d'admirer les parades et les combats nuptiaux dont nous sommes les témoins privilégiés ? Comment, alors que nous suivons des yeux le vol impérial des cigognes, ne pas s'étonner devant l'appel mystérieux au voyage migratoire de plusieurs milliers de kilomètres, obéissant à un calendrier et une route immuables depuis

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

des millénaires ? Quelle ingéniosité, la gamme infinie des nids et des repaires qui vont du travail puissant de maçonnerie au tissage savant et à la subtile dentelle végétale. Certains enfouis dans un creux abrité du sol, d'autres perchés au sommet des cimes ventées, d'autres amarrés dans l'enchevêtrement de la végétation. La plupart fondus dans leur environnement et tapissés de duvet, de soie ou de velours pour la sécurité et le confort de la nichée. Comment ne pas s'attendrir enfin devant la sollicitude du mâle, d'abord attentif auprès de sa compagne immobilisée par la couvée, puis cherchant la nourriture des petits insatiables et criards, se faisant enfin pédagogue à l'heure où le jeune doit s'élancer du nid ?

Le monde du silence offre aussi de grands plaisirs. Laissons nous bercer par la danse bariolée des poissons exotiques, rehaussée d'un décor chamarré de coraux et d'anémones : ils voguent, hautains et sans pesanteur, où les portent leurs immenses nageoires cristallines. Puis nous voici devant les grands cétacés qui parcourent les océans en soufflant dans leurs bons écumants. Les petits (quelques quintaux !) s'accrochent à leurs mères. Nulle part ailleurs la nature n'est aussi puissante. Elle subjugué totalement lorsqu'avec le zoom de la caméra, nous découvrons soudain, quelque part dans la mer opaque et froide, juste sous la surface de l'eau, la gigantesque masse grise effilée de la baleine à bosse, qui envahit brutalement tout l'écran. Terminons notre séance en visionnant la course hallucinante de centaines de rejetons de tortues. A peine viennent ils d'éclore dans la chaleur du sable, à la lisière de la plage, que déjà ils se précipitent en rampant avec des tractions effrénées, vers la mer salvatrice. Pullulante au départ, ivre sur le trajet, la couvée perdra la plupart de ses membres sur les quelques mètres qui la séparent du bonheur réservé aux spécimens les plus vigoureux.

Les «Souvenirs Entomologiques» de J.H. Fabre sont régulièrement réédités depuis près d'un siècle. Ils continuent de

AMOUR ET SEXUALITÉ

passionner nombre de lecteurs qui découvrent l'univers des insectes, la variété des espèces (plusieurs millions, outre celles qu'on ignore encore !), leur organisation sophistiquée et leurs lois tyranniques. Mais une heure de vidéocassette sur le sujet enthousiasme sans commune mesure. Tout le monde peut aujourd'hui observer dans son salon la vie d'une fourmilière par exemple, ses structures sociales complexes au service de la reine et de sa ponte. Chacun peut voir cette reine et son corps démesuré, le labyrinthe des galeries souterraines, le transport de charges impressionnantes par de tous petits corps noirs, la découpe de feuilles d'arbre par les mandibules puissantes de certaines espèces, la traite esclavagiste des pucerons ou la désolation sinistre laissée par le passage ravageur d'une colonie de magnans. On est étonné de la rigidité des rôles de soldat, d'ouvrière ou de nurse, de leur complémentarité au service d'un même but, de l'espèce de langage utilisé pour communiquer, de l'adaptation des organes nécessaires à leurs fonctions, de la distribution équilibrée du nombre des individus de chaque spécialité.

Mais les plus grands succès de ce genre de cinéma portent sur les mœurs des mammifères et des fauves qui peuplent les continents. Monde extrêmement divers d'herbivores, de carnassiers et de charognards. Ce qui surprend le plus, outre la beauté, est sans conteste la parfaite adaptation du corps et du comportement au mode de vie de l'animal et à son environnement. Ainsi le fauve prédateur bénéficie de toutes les facultés nécessaires à sa tâche : un odorat sensible au moindre vent, des muscles puissants pour poursuivre, bondir et immobiliser, une ligne féline pour se tapir et ramper, des griffes comme des sabres pour agripper et blesser, une mâchoire comme un étau pour égorger sans sursis. Le lion a même le minimum de sens du groupe nécessaire pour chasser plus efficacement. L'équilibre est optimum. La gazelle, sa proie, jouit d'autant de dons. Tout chez elle est fait pour la fuite et le bond. Ses oreilles toujours aux aguets perçoivent les bruissements les plus

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

furtifs. Son profil aérodynamique et son poids léger permettent la vitesse. Ses longs membres se bandent comme des sandows. Son instinct grégaire permet de fuir en troupeau, chacun bondissant dans tous les sens en une sorte de «mouvement brownien» qui perturbe le chasseur. Habituellement, le fauve se contente d'écarter du groupe l'élément le plus faible. Plus fréquemment qu'on ne le croit, il reste bredouille.

Les vidéothèques regorgent d'illustrations de l'adaptation à la fois inattendue et parfaite de la constitution de l'animal au service de ses mœurs et de son environnement. Nous avons les preuves matérielles, tous les exemples de l'équilibre dynamique de cet univers, tant au niveau de l'individu que de l'espèce et des relations entre espèces. Personne aujourd'hui ne peut plus nier la sophistication et la performance de cette organisation, sans paraître profondément inculte ou malveillant. L'image, beaucoup plus que l'écrit, a permis de rendre l'évidence évidente à tous. Car l'ordre naturel qui était un truisme pour les civilisations proches de la terre, était devenu un moment, avec l'urbanisation et l'artefact, un objet de doute, voire dénégation. En ce sens, les progrès techniques récents remettent les choses en ordre. Bien plus, ils démocratisent une connaissance de l'univers qu'aucun savant des générations précédentes ne pouvait se vanter de posséder. Ils donnent enfin le désir de protéger cet équilibre, à l'heure où tout montre que l'industrie de l'homme le met en danger et que son démantèlement menacerait la vie humaine elle-même.

L'ordre naturel animal

Il faut maintenant caractériser l'ordre naturel animal dans ses grands principes. Ils sont au nombre de quatre. Pour tout ce qui suit, nous garderons surtout en mémoire les mœurs des grands mammifères qui sont les plus propres à illustrer notre propos. Nous

AMOUR ET SEXUALITÉ

savons tout d'abord de mieux en mieux que cet ordre s'inscrit dans un équilibre écologique général, englobant aussi le monde végétal et le monde minéral, et qui dépasse même le cadre de notre seule planète terre. Il y a - c'est notre premier principe - une solidarité universelle et organique de l'ensemble des composants du cosmos dont dépend peu ou prou la vie terrestre. Supprimez le soleil et comptez les êtres qui continueront de bouger !

Plus concrètement, des spécialistes ont par exemple remarqué qu'une saison particulièrement pluvieuse, en augmentant la végétation, a permis de réduire la mortalité des herbivores et d'accélérer leur reproduction. Et la croissance de cette population a entraîné une évolution parallèle de celle des carnivores grâce à cette surabondance de proies. D'autres observations ont révélé à l'inverse, que l'extermination de carnassiers, tels que les loups au Canada ou les lions de la savane africaine, eut pour conséquence une surpopulation des herbivores, qui n'étaient plus chassés. Cet effectif excédentaire menaçait l'environnement de désertification, faute d'un renouvellement suffisant de la végétation consommée. Dans nos contrées, des essais de suppression des oiseaux qui abîmaient les fruits se sont soldés par des invasions d'insectes que plus rien n'éliminait. Partout, l'on constate une interdépendance rigoureuse entre les éléments physiques, la végétation et la faune au service de l'équilibre global.

En outre, une large observation démontre à l'évidence la loi de l'équilibre optimum dans l'adaptation de l'animal à son mode de vie. Ce sera notre second principe. L'énumération des scènes évoquées précédemment à propos de l'audiovisuel, n'en est qu'une toute petite illustration. Déjà Aristote, au IV^{ème} siècle avant notre ère, avait remarqué que «la nature agit pour le mieux». Au point qu'il y a une stricte adéquation entre le besoin biologique et la pulsion animale. Ce vers quoi tend l'instinct est aussi ce qui convient le

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

mieux à la bête. Hélas, rares sont les esprits qui s'étonnent et s'émerveillent de cet ajustement prodigieux. Pourquoi l'animal au régime carnivore se trouve-t-il être également taillé pour la chasse ? Et pourquoi est-il aussi capable de reconnaître, poursuivre et tuer sa proie ? Et pourquoi encore néglige-t-il le repas de l'herbivore ? Pourquoi donc le lion n'éprouve-t-il jamais le désir de manger un fruit ?

Trop souvent l'habitude, l'indifférence, l'utilitarisme et la barbarie profanent le mystère absolument inouï de cette universelle «harmonie préétablie» entre l'objectif et la capacité. Nous sommes cet enfant moderne qui appuie sur un interrupteur et s'attend sans y penser à ce que la lumière se fasse. Peu lui importe qu'il ait fallu plusieurs millénaires de réflexion humaine pour atteindre ce résultat encore largement inexpliqué. L'inquiétant serait plutôt pour lui de rester dans le noir. Pareillement notre angoisse (métaphysique ?) ne grandit que lorsque la nature ne «fonctionne» plus : sécheresse, pollution, inondation, etc. Quelle catastrophe écologique faudra-t-il pour nous sortir de notre sommeil philosophique ?

Parallèlement, l'attention focalisée sur un aspect restreint de la vie, en perdant de vue la synthèse d'ensemble, peut aussi aveugler l'observateur (souvent scientifique) sur la réalité de cet équilibre. Revendiquons pour lui l'autorité de Darwin et de l'évolutionnisme, puisqu'une des thèses de ce courant est justement que la race disparaît lorsqu'il n'y a plus cohérence entre de nouvelles nécessités vitales et des facultés animales qui ne se sont pas adaptées. «La nature agit pour le mieux !», il est bon d'en prendre de temps en temps l'exacte mesure et d'en faire l'aliment de notre méditation.

La troisième loi pose la suprématie de l'espèce sur l'individu. Elle se concrétise d'abord par l'irrépressible pulsion de reproduction.

AMOUR ET SEXUALITÉ

La sexualité animale est extrêmement rigide et impérieuse. La bête ne copule qu'aux périodes précises où la femelle est en chaleur. A ces époques, l'émoi est tel chez les deux partenaires, qu'ils ne peuvent s'abstenir de se rencontrer. Entre eux, point de recherche de stérilité, point de contraception ni d'avortement provoqué, l'objectif est la fécondité. En dehors de la saison amoureuse, au contraire, mâle et femelle s'ignorent superbement.

La reproduction permet avant tout le remplacement des générations et la croissance de la population. En compensant la mortalité sous toutes ses formes, l'espèce se maintient au minimum à l'effectif nécessaire pour perdurer. Des études ont en effet montré que si le nombre d'individus vient à s'appauvrir en deçà d'un plancher, ceux-ci se reproduisent moins et la race est rapidement menacée d'extinction. Les experts évaluent ce seuil à environ 1 000 spécimens pour la plupart des grands mammifères sauvages. L'effet principal de la sexualité est bien la pérennité de l'espèce.

Cette primauté se manifeste aussi dans la sélection naturelle. Les individus faibles, difformes, malades, blessés ou âgés sont amenés à disparaître rapidement d'une manière ou d'une autre. Seuls les éléments vigoureux peuvent vivre et se reproduire. Cette épuration assure l'eugénisme dans l'espèce. Elle élimine tout les risques de dégénérescence et entretient le développement harmonieux de toutes les facultés de ses ressortissants. Ainsi, l'extermination des loups à nouveau, mais cette fois en Pologne, eut pour conséquence de permettre à des cervidés malades de se maintenir en vie et de se reproduire alors qu'ils auraient dû disparaître. Les pathologies génétiques se sont alors multipliées chez ces herbivores dont la race n'était plus assainie.

Cette primauté s'exprime enfin dans la gestion des populations animales. Celle-ci répond manifestement à une

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

organisation fondée sur les lois des grands nombres dont la certitude provient de la multiplicité des occurrences, et non du sort de tel ou tel événement singulier. Ainsi dans le monde des fourmis par exemple, l'observation montre que l'individu isolé de son environnement est complètement désorienté. Son comportement devient anarchique. Il ne prend de sens que relié au groupe avec lequel l'animal communique. De même, cet insecte est programmé pour rapporter à la fourmilière des aiguilles de pins notamment. Or elles sont bien souvent trop grosses pour être rapatriées en une fois par le même individu. La plupart du temps, il cherche à la prendre, la tire dans la direction voulue, puis l'abandonne un certain temps, revient vers elle, tourne autour, recommence, puis passe à autre chose. En fait, le mouvement des fourmis étant un flux continu sur un chemin étroit, chaque spécimen qui rencontre l'aiguille consacrerait un certain temps à se débattre avec elle pour la rapprocher de sa destination. De sorte qu'il est statistiquement certain que l'aiguille rejoindra la fourmilière alors que rien ne le démontre au niveau individuel. Ce n'est pas non plus un hasard si, comme nous l'avons déjà mentionné, les scientifiques ont avancé le chiffre de 1 000 spécimens pour assurer la survie des espèces des grands mammifères. Celui-ci correspond exactement à la population statistique optimum pour les enquêtes par sondage d'opinion. Ce qu'on appelle un «échantillon représentatif». Affirmons donc que la nature s'intéresse beaucoup plus à l'espèce qu'à l'individu.

La quatrième loi naturelle concerne justement cet individu : «la raison du plus fort est toujours la meilleure !». Au sein d'une même espèce, dans l'immense majorité des cas, le mâle domine la femelle par sa puissance physique. Il en domine même plusieurs. Lorsque l'animal vit en troupeau ou en meute, se dégage toujours un mâle dominant respecté des autres en raison de sa supériorité, jusqu'à ce que, vieillissant, il soit objet de rivalité puis détrôné. Le chef du clan jouit d'un pouvoir, d'un butin de chasse et d'un harem

AMOUR ET SEXUALITÉ

incontestés. La solidarité entre individus de même race n'existe qu'à des occasions limitées : mâle et femelle ne se soutiennent que lors de la reproduction, ceux qui chassent en groupe se soumettent temporairement à un relatif partage des tâches, enfin, les congénères ne se tuent généralement pas entre eux. En dehors de cela, tous sont concurrents et le plus fort impose sa loi, principalement lors de la curée ou de la copulation. Entre races différentes, c'est le combat pour la vie qui prévaut. Chaque individu a son territoire alimentaire ou ses proies qu'il doit défendre contre ses rivaux. Chacun est aussi menacé par ses prédateurs. Tous doivent tuer l'adversaire, au moins le tenir à distance ou à défaut le fuir pour pouvoir vivre.

Voilà énoncées les quatre lois principales qui gouvernent le monde animal : solidarité écologique universelle, organisation interne optimale, primauté de l'espèce et pouvoir à la force. Ces préceptes sont les premiers et les plus généraux, ils ne sont pas les seuls et se déclinent avec une infinie diversité, parfois même d'apparence contradictoire, selon les ordres, les espèces, les races et le sexe. Chaque genre d'animal a sa façon particulière de marquer son territoire et de se nourrir, de combattre et de se défendre, de séduire, de former un couple, d'habiter et d'éduquer les petits, de vivre en groupe ou solitaire, de dominer ou de se soumettre, de se soigner et de mourir. Il existe en outre, on le voit, un ordre au sein même de ces principes : l'affrontement entre individus, en éliminant les faibles, sert la primauté de l'espèce, celle-ci, par la reproduction et l'eugénisme, entretient l'état optimum de la race qui, en exerçant sa fonction de proie ou de prédateur, contribue à l'équilibre écologique global. Nous pouvons tenir ces lois naturelles pour universelles dans le monde animal. Elles régulent ses activités et compte tenu du rôle central de l'alimentation et de la reproduction, c'est dans la lutte et dans la sexualité que s'expriment le plus complètement l'animalité.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

L'homme est un animal.

Or l'homme est un animal. Ceci n'a rien pour surprendre les disciples de Darwin. Pour eux, nous aurions un ancêtre commun avec le singe mais aurions suivi une évolution assez différente. Rien dans la théorie ne permet cependant de penser que nous nous serions «désanimalisés». Pour ceux qui ignorent ou refusent cette thèse, disons que les analogies sont tout de même étranges. Comme la bête, nous sommes faits de gènes et de cellules, de chair, de sang et d'os, d'organes et de membres, de sens, d'imagination et de pulsions. Nous naissons, mangeons, respirons, dormons, grandissons, procréons, allaitons, vieillissons et mourrons, tout comme le singe, le lion ou le loup. Nous avons en nous très exactement tout ce qui fait l'animalité. Certes, nous sommes une race de mammifères à part, marquée de nombreuses différences physiques mais notre originalité n'est pas là. Physiologiquement, l'homme est un animal. Ce constat remonte à la science de la plus haute antiquité, et n'a jamais été démenti par ceux qui se consacrent à l'étude de la vie. Pourquoi sinon, testerions nous des médicaments et des expériences sur les autres animaux avant de les appliquer à l'être humain ? Pourquoi envoyer une chienne dans l'espace ?

Cet ordre naturel retentit donc nécessairement dans les manifestations de la vie humaine, et notamment sur la sexualité qui est au cœur de l'animalité. Seule cette perspective permet de parler de pratiques sexuelles naturelles ou perverses chez l'homme. Sans ce donné objectif, un langage normatif sur le bien et le mal sexuels serait inacceptable pour la liberté humaine. Les tenants de la révolution sexuelle ou de la libération de la femme l'ont bien compris, dont le souci majeur est de prouver qu'il n'y a pas d'ordre naturel en ce domaine : pas de règle, donc pas de perversion, tout est permis. Telle est bien la problématique globale au sein de laquelle

AMOUR ET SEXUALITÉ

Saint Thomas d'Aquin aborde le sujet qui nous préoccupe, quand il se demande :

<< La polygamie est elle contre nature ? >>.

La question n'aurait pas de sens en dehors d'une vision de l'homme inscrite dans un équilibre naturel optimum. Pour nous, nous élargirons la notion de polygamie à la liberté sexuelle en général afin de confronter la pensée de l'auteur aux mœurs de notre époque. Il est temps d'en aborder le texte, et d'abord avec les arguments en faveur de la polygamie.

<< 1) L'usage ne prévaut pas sur la loi naturelle. Or à l'époque où la polygamie était courante, elle n'était pas un péché, d'après Saint Augustin. Donc elle n'était pas contraire à la loi naturelle.

2) En outre, la loi naturelle a ses articles, comme la législation civile, et toute infraction en contredit nécessairement un. Or Saint Augustin nous dit qu'aucune loi n'interdisait d'avoir plusieurs femmes. Cela n'est donc pas contre nature.

3) De même, le mariage est avant tout destiné à la procréation. Or l'homme peut engendrer et avoir descendance auprès de multiples femmes. Il a donc naturellement droit à plusieurs épouses.

4) De plus, «le droit naturel est l'enseignement de la nature à tous les animaux». Mais la nature n'enseigne pas systématiquement la monogamie. Bien au contraire, dans la plupart des cas, le mâle s'unit à plusieurs femelles.

5) Enfin selon Aristote, le mâle est l'auteur et l'artisan de la génération, alors que la femelle en est le patient et la matière d'œuvre. Or un même agent peut naturellement traiter plusieurs patients, et un artisan travailler des matières diverses. Il n'est donc pas monstrueux qu'un mâle ait plusieurs épouses. ... >>

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

L'idée que la polygamie est bonne parce qu'elle est naturelle connaît une actualité brûlante en cette fin de vingtième siècle. On ne compte plus les études biologiques, éthologiques et psychologiques démontrant que la nature enseigne à l'homme comme aux autres animaux, la nécessité et le bienfait de la pluralité de partenaires. De fait, aussi bien dans ses œuvres que dans son expression, la loi naturelle prône, ou du moins semble autoriser cette sexualité «plurielle».

Tout d'abord, rien dans les quatre préceptes fondateurs de la nature animale ne s'y oppose, bien au contraire. C'est ce que constate Saint Augustin, en légitimant les mœurs de l'Ancien Testament. Cette loi peut s'énoncer par écrit, comme nous l'avons fait, mais le plus souvent, elle se traduit en usages, pratiques et coutumes. Que celles-ci soient polygames dans leur immense majorité confirme bien le penchant naturel de l'homme. En France, il faudra attendre le XII^{ème} siècle pour que le mariage monogame devienne une coutume respectée, et dès le XVIII^{ème}, il sera remis en cause.

Mais la loi n'a de sens que si elle exprime un dynamisme de la nature. Or la sexualité cherche d'abord la reproduction pour le plus grand bien de l'espèce. De ce point de vue également, tout pousse à la polygamie pour améliorer l'efficacité du résultat. C'est bien la conclusion d'Aristote, de la Bible et de Saint Augustin, que Saint Thomas paraît reprendre ici à son compte. Le devoir impérieux de «croître et se multiplier», le désir persistant d'avoir une postérité, le besoin physiologique de secourir la faiblesse des anciens par la présence d'une jeune génération nombreuse, la nécessité de multiplier les chances de donner la vie à des êtres suffisamment forts ou intelligents ou habiles pour le plus grand profit de toute la communauté, toutes ces pulsions naturelles concourent au choix de la polygamie comme meilleur instrument de la performance sociale. Même à la fin de notre XX^{ème} siècle, beaucoup de civilisations non

AMOUR ET SEXUALITÉ

occidentales et non chrétiennes reposent sur une organisation familiale polygame. D'ailleurs, le mouvement actuel de déchristianisation de l'occident s'accompagne d'une disparition parallèle de la monogamie au nom du retour à la nature. Thomas d'Aquin semblerait approuver que notre époque ferme la parenthèse chrétienne du mariage monogame !

Thèses en faveur de la monogamie.

Mais un débat ne peut se poursuivre sans contradiction. Voyons donc les thèses des partisans de la monogamie, avant de suivre notre théologien dans sa propre pensée. Notons tout de suite, pour l'intérêt de la discussion, que sauf le premier des quatre arguments, aucun ne fait appel à la foi chrétienne.

<< ... 1) Au contraire, les règles inscrites en l'homme au moment de sa venue à l'être, sont les principaux articles de la loi naturelle. Or l'union exclusive de l'homme avec sa femme est instituée dès son apparition : «ils seront deux en une seule chair» lit on dans la Genèse. Cela relève donc bien du droit naturel.

2) Egalement, il est anti-naturel à l'homme de s'obliger à l'impossible et de donner à quelqu'un ce qu'il est en train d'offrir à un autre. S'il s'unit à une épouse, il lui livre la virilité de son corps, et doit rendre à la femme son dû dès qu'elle le lui demande. Il est donc contre nature de donner ensuite cette puissance à une autre : personne ne peut en effet rendre son dû à deux personnes qui le réclameraient en même temps.

3) Encore, la loi naturelle déclare : «ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse ! » Or aucun mari n'accepterait que son épouse s'offre à un autre. Donc l'homme agirait contre la nature s'il ajoutait à sa femme une épouse supplémentaire.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

4) Enfin, tout ce qui contrarie une tendance naturelle contredit la loi naturelle. Or l'attention jalouse du mari envers sa femme ou de l'épouse pour son époux se constate partout. Elle est donc naturelle. Et comme la jalousie «est un amour qui ne supporte pas le partage» (Saint Augustin), avoir plusieurs femmes est contre nature. ... >>

Avant d'analyser ces arguments, il faut en mesurer le caractère «moderne» pour l'époque. Pour cela, un brin d'histoire ne semble pas inutile. En France, au temps de Saint Thomas, le sacrement de mariage est le confluent de nombreuses forces concurrentes.

Le mariage féodal

Venu du sud, le droit romain considérait la femme et l'enfant comme des mineurs. Le père de famille avait seul toute autorité dans la famille (jusqu'au droit de vie et de mort, dans l'antiquité). Le mariage était souvent un accord patrimonial et économique. Descendue du nord, la tradition germanique du clan conférait au groupe la préséance sur l'individu. Les unions répondaient avant tout à des visées d'alliances politiques entre familles élargies. Ces deux traditions ont organisé les mariages en France jusqu'à la fin du XI^{ème} siècle. Aucune des deux n'attachait d'importance aux volontés des intéressés. Monogames sur le principe, elles dissociaient profondément l'organisation familiale des aventures sexuelles de l'homme.

Depuis Charlemagne se sont développées avec le Christianisme des règles de consanguinité extrêmement complexes. Des cousins au quatrième degré, et même au septième, ne pouvaient se marier entre eux. La faute était incomparablement plus grave que la répudiation ou l'adultère, assez fréquents à l'époque. Même des liens de parrainage ou d'adoption créaient des interdictions envers

AMOUR ET SEXUALITÉ

l'inceste identiques à celles de la filiation, alors que la bâtardise n'avait rien pour choquer. Le mariage devait être l'acte solennel d'une fondation entièrement nouvelle, en sortant les époux de leur environnement. Il visait avant tout le brassage des sang et des cultures, meilleur facteur de la paix. C'est pourquoi il était beaucoup plus important d'unir des familles mutuellement étrangères que de combattre l'adultère. Guillaume le Conquérant (dit aussi le Bâtard), au XI^{ème} siècle, fut considéré comme un saint pour avoir été resté fidèle à son épouse Mathilde.

Au XII^{ème} siècle, deux mouvements ont ébranlé l'institution : l'amour courtois et le Catharisme. Le premier fut une subversion pure, une révolution culturelle. La Dame devenait la maîtresse dont l'homme était rendu esclave, inversant ainsi l'ordre jusque là établi. Cette Dame n'était jamais l'épouse légitime. Ses exigences de respect et d'attention volontairement futiles désarçonnaient les rudes habitudes viriles d'hommes plus habitués au combat furieux qu'aux délicatesses enrubannées. Les «épreuves» fixées par le code de l'amour avaient de quoi rendre fou. S'interdire tout d'abord de regarder franchement sa Dame. Attendre d'elle un signe tangible de son intérêt : mouchoir, écharpe, portrait, etc. Espérer peut-être plus tard un baiser, en récompense de quelque acte de bravoure. Si le charme continuait, le chevalier pouvait se voir gratifié d'une rapide vision du corps dévêtu de sa maîtresse. Enfin, suprême récompense, il était admis à partager sa couche, dans le plus simple appareil, mais sans bien sûr aller jusqu'à la consommation finale. La femme passait de l'état d'objet à celui d'idole, par un de ces balanciers de l'histoire, nécessaires au progrès mais souvent désastreux pour les contemporains. Car cette mode de l'amour courtois avait complètement déstabilisé l'équilibre familial de toute une génération. Pourtant elle fut un paradoxal vecteur de la monogamie.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

L'hérésie cathare eut aussi un impact notoire sur la conception du couple. Le manichéisme dont elle s'inspirait lui faisait rejeter l'union charnelle comme diabolique. L'idée même de mariage lui faisait horreur. Cette religion distinguait les «parfaits» des autres, parce qu'après avoir reçu le «consolamentum» (sorte de sacrement universel), ils ne commettaient plus aucun péché, vivaient dans la plus complète chasteté et étaient sauvés. De sorte que les autres, les «croyants», étant damnés tant qu'ils ne se convertissaient pas, avaient le droit de vivre dans la plus complète licence. Il leur était simplement interdit de se marier. Déracinée avec une extrême violence, cette hérésie a laissé dans les esprits occitans un atmosphère prégnant de répulsion contre l'ordre catholique du nord (encore aujourd'hui).

Ce siècle fut aussi celui de l'explosion de l'urbanisation, des classes bourgeoises, du monde étudiant et de sa légèreté de mœurs, avec au cœur la fresque romanesque d'Héloïse et d'Abélard. Toutes ces tendances ont bouleversé profondément les antiques traditions féodales du mariage. Et pour porter définitivement le fer, l'Eglise affirme le libre consentement des époux comme seule source du sacrement. Ni le prêtre, ni les parents ne sont les officiers de la cérémonie, mais les futurs conjoints, et eux seuls. Cette liberté, même si elle était souvent plus théorique que réelle dans le concret des faits, représentait cependant, par sa seule existence, un rempart puissant contre les arrangements au mépris des droits des intéressés, et notamment de ceux de la femme. Peu de temps avant, c'était encore le père qui mariait au cours d'une cérémonie privée dans la chambre à coucher, où l'union était consommée devant témoins. Notre auteur écrit son article au terme de cette évolution contrastée. C'est lui, avec quelques autres aristotéliens, qui va enraciner la conception du mariage dans la nature et lui donner ainsi tout son caractère d'acte libre, aussi paradoxal que cela puisse paraître à nos yeux de libertaires.

Arguments en faveur de la monogamie

Nous allons reprendre les arguments en faveur de la monogamie dans l'ordre inverse de celui de Saint Thomas, en commençant par le dernier. La première résistance à la polygamie : le refus de partager, est elle-même très animale. Le sentiment de jalousie est certainement beaucoup plus développé aujourd'hui et en occident qu'autrefois ou ailleurs. Il est indéniable que la révolte de la femme trompée est un effet de la monogamie. Dans d'autres circonstances, elle serait priée de se taire et de subir. Elle trouverait même cela normal. Et pourtant, la littérature orientale est déjà proluxe en descriptions de rivalités de sérail par jalousie. Le désir d'être la seule - ou plus encore le seul - est profondément ancré dans l'affectivité humaine, au point d'amener un des conjoints à rompre violemment lorsque ce droit à la fidélité est bafoué par l'autre. Même en affichant la plus grande liberté sexuelle, très rares sont les exemples de ménages à trois (ou plus ...) librement consentis de tous, surtout parmi les plus jeunes.

Cela n'est d'ailleurs pas spécifique à l'homme, et nous trouvons de nombreux cas de fidélité jalouse, notamment chez des oiseaux comme la tourterelle ou la cigogne, ou chez des mammifères tels que le loup semble-t-il. La ténacité et l'universalité de cette pulsion de possession chez l'homme montre bien qu'elle n'est ni culturelle, ni artificielle, mais bien naturelle. Elle est un argument fort pour enseigner à l'homme la monogamie à l'instar d'autres espèces animales.

L'égalité des sexes milite aussi grandement pour la fidélité. Le troisième argument repose sur le principe que l'on doit s'interdire de faire à son conjoint ce qu'on ne supporterait pas qu'il nous fit. Celui qui pose le premier pas dans l'adultère, quelles qu'en soient

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

les raisons parfois fortes, commet l'injustice envers l'autre. Le plus souvent, il serait révolté que ce soit l'inverse. On constate en effet fréquemment de la part d'hommes volages, des réactions de colère incompréhensibles lorsqu'ils apprennent que leur épouse légitime veut les quitter. Ce qu'ils jugent acceptable pour eux, ils ne le tolèrent pas d'autrui. Or cette réaction n'est justifiable que si le trompeur jouit d'un droit que n'a pas le trompé, bref s'ils sont inégaux. Le sentiment viscéral de justice et d'égalité entre les conjoints pose la fidélité de l'autre comme un droit inaliénable, quelles que soient les difficultés et les tentations. S'arroger la liberté de tromper, c'est considérer l'autre sexe comme inférieur. Là encore, il est indéniable que la monogamie a servi la promotion du droit naturel de la femme à être une personne libre.

Mais le moyen âge avait fait un pas de plus dans l'égalité, sur lequel notre époque semble bien être revenue : la dépossession de soi au profit de l'autre. A la suite de Saint Paul, on affirmait que le corps du mari appartenait totalement à la femme et celui de l'épouse à l'époux. L'égalité trouvait son couronnement dans le «devoir conjugal». L'expression fait aujourd'hui sourire car on ne la comprend plus. Il était pourtant de pratique constante que chaque conjoint devait répondre sans délai à la sollicitation de l'autre dans la relation amoureuse. Aucun des deux ne se considérait le droit de refuser ou de remettre à plus tard. Et ne pensons pas que cette ardente obligation était un stratagème masculin pour soumettre la femme, en sauvant les apparences de réciprocité. Les témoignages existent de la liberté et de la santé féminine en ce domaine, à cette époque. Le sentiment était que chaque union faisait progresser la communion : plus mari et femme assouvissaient leurs désirs sexuels naturels et plus ils cimentaient leur lien conjugal. Un refus en la matière aurait été interprété comme une volonté d'éloignement.

AMOUR ET SEXUALITÉ

Saint Thomas en tire son second argument contre la polygamie : il est impossible à quiconque de satisfaire sur le champ les désirs sexuels concomitants de partenaires multiples. Fatalement le refoulement de certains s'accompagne de sentiments d'abandon, d'aigreurs et de jalousies, qui créent très vite une atmosphère irrespirable dans le harem. C'est sans doute pourquoi nos modernes polygames ont encore recours à des eunuques et à des drogues douces pour maintenir la paix dans leur foyer. A nouveau, la monogamie est facteur d'épanouissement de la femme.

Enfin dans le premier argument, l'auteur réfère à la Bible. Mais c'est presque pour donner une explication scientifique de biologiste. Comme la femme est issue de l'homme, ils sont appelés à devenir une seule et même chair. Nous dirions maintenant un seul et même génome. La nature les pousse à réaliser cette unicité charnelle et quasi chromosomique dans le lien conjugal. Or d'après la Genèse, cette pulsion est à l'origine même de la constitution humaine. L'indissolubilité de l'union sexuelle est donc bien un principe premier de la loi naturelle chez l'homme. L'unité biologique se concrétise bien sûr dans l'enfant, qui est une synthèse génétique originale des deux parents. Mais elle ne se limite sans doute pas là. Ne dit on pas de certains vieux couples radieux qu'ils ont fini par se ressembler psychologiquement, affectivement et même physiquement ? L'union sexuelle confiante, abandonnée, désirée, complice et fréquente ne tendrait elle pas à la longue à une harmonie des génomes ?

Les spécificités de l'ordre naturel humain

Les termes du débat sont posés. Ici l'auteur a procédé un peu différemment de l'habitude en multipliant les contre-objections en faveur de sa thèse, alors qu'il se contente généralement d'une

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

seule, ailleurs dans la Somme. L'article que nous commentons est tiré d'un ouvrage beaucoup plus ancien et ajouté post mortem par le compagnon de Saint Thomas. La Somme est en effet restée inachevée, Thomas d'Aquin ayant décidé, à la suite d'une vision et peu de temps avant de quitter ce monde, de cesser tous travaux d'écriture, au grand désespoir de ses proches. De sorte qu'on l'a complétée après sa mort à partir des indications de plan, des notes qu'il avait laissées et des passages du «Commentaire des Sentences», travail doctoral du théologien. Saint Thomas entame sa réponse en posant les bases de l'ordre naturel ainsi que les différences entre les catégories d'êtres vivant : végétaux, animaux et hommes.

<< ... Répondons que l'être naturel est d'abord constitué de façon à poser les actes qui lui sont propres, et ce faisant, à parvenir à un résultat qui lui soit profitable. Qu'il s'agisse d'actions consécutives à sa nature générique ou à sa nature spécifique : l'aimant par exemple, tend à tomber par nature générique, mais attire le fer par nature spécifique. Chez les êtres mus par leur déterminisme naturel, la constitution produit l'opération et la mène au but adéquat ; de même chez les êtres doués de connaissance, la perception et le désir sont les principes de l'action. Il faut donc qu'il y ait une perception naturelle à l'organe de connaissance, et une orientation naturelle du désir pour qu'une opération générique ou spécifique serve l'intérêt du sujet. Or l'homme, seul parmi les animaux, voit la finalité comme motif d'action, donc la perception naturelle intime qui dirige ses actes, mérite d'être appelée loi naturelle ou droit naturel. Pour les autres, on parlera plutôt d'instinct naturel : la force de la nature et non une décision personnelle pousse la bête à poursuivre son bien.

La loi naturelle n'est donc rien d'autre qu'une conception naturellement inscrite en l'homme, et qui le dirige vers son bien dans ses propres actions : qu'elles le servent génériquement comme engendrer, manger, etc., ou spécifiquement comme raisonner, etc. Et l'on déclarera contre nature toute tentative de rendre une action incompatible avec la fin poursuivie par la nature. ... >>

AMOUR ET SEXUALITÉ

L'auteur rappelle tout d'abord que la nature agit au mieux. Elle permet à chacun de poser les actes et les mouvements qui lui conviennent soit en général à titre de corps matériel, soit de façon propre à telle ou telle sorte de minéral, de végétal ou d'animal. Elle le fait cependant différemment selon que l'être est doué ou non de connaissance. En l'absence de perception, c'est la constitution elle-même qui provoque les réactions. De par leur structure, par exemple, la pierre tombe et la plume s'envole au vent. L'ensemble de ces mouvements relève globalement de la théorie de la gravitation universelle, qui est une précision moderne sur l'ordre naturel de la stricte matérialité.

L'animal en revanche, et pour les seules opérations qui lui sont spécifiques, utilise la médiation de la connaissance entre sa constitution et sa réaction. De là naît l'instinct, ordre naturel nouveau, et différent du précédent bien qu'il en dépende à certains égards. L'excitation sensorielle de la vue, du flair ou de l'ouïe provoque une réaction des systèmes nerveux et hormonal dont la spécificité dépend d'abord de ce que représente la source extérieure du stimulus. Cet intermédiaire cognitif explique la gamme amplement plus étendue des réactions animales en comparaison du reste du monde matériel. La nature franchit un seuil qualitatif immense dans l'adaptabilité et la diversification : *«la perception et le désir sont les principes de l'action»*.

Cependant, l'instinct reste largement stéréotypé. Un même stimulus déclenche toujours, pour une espèce donnée, une réaction comparable dans des circonstances analogues. Les mécanismes mis en œuvre par l'excitation sont strictement caractérisés en fonction de la constitution spécifique de l'animal. Aussi l'auteur marque-t-il tout de suite la différence entre l'homme et la bête. Nous arrivons à un nœud de l'explication, qui satisfera peut-être notre désir, jusque là frustré, de considérer que nous ne sommes pas seulement un

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

animal : «l'homme seul parmi les animaux, voit la finalité comme motif d'action», seul sur terre, il est capable de connaître la fin vers laquelle mène la pulsion.

L'animal n'a aucune conscience d'agir pour son meilleur bien en obéissant aux principes de la loi naturelle. Sa perception se traduit directement en sensation de plaisir ou de déplaisir, à partir de laquelle soit il s'adonne à la jouissance, soit il fuit la menace, soit encore il affronte cette dernière, selon des mécanismes qui caractérisent son espèce. A aucun moment il ne réfléchit pour savoir ce qui serait le mieux pour lui au vu des circonstances. On pourrait parler de «ruse de la nature», comme Hegel parle de celle de l'histoire : en laissant l'animal suivre son goût, elle fait son bien malgré lui, ainsi que celui de tout son environnement. Car c'est par plaisir que l'animal coïte, et non pour se reproduire, par plaisir qu'il chasse et mange, et non pour refaire ses forces, par plaisir encore que la femelle surveille et éduque ses petits, et non pour les rendre adultes. C'est par déplaisir que la proie fuit, et non pour sauver sa vie, par déplaisir à nouveau que la femelle affronte une menace contre sa progéniture, et non pour la protéger.

L'homme connaît la fin, disons nous. Il ne la connaît pas par sa biologie, qui est animale, mais par son esprit, qui est immatériel (nous renvoyons au chapitre : «Vraie et fausse mystique» pour les développements concernant l'immatérialité de l'esprit). Le principe naturel d'action reste la connaissance et le désir, mais à un niveau supérieur : l'intelligence à la place de la sensation et la volonté au lieu de l'instinct. Parce qu'il comprend l'intention, l'esprit humain sait où conduit la pulsion et le sachant, il peut prendre du recul ou en dévier sciemment. Il est capable d'analyse, de discernement, d'acquiescement ou de refus. Le mouvement naturellement humain consiste donc dans la poursuite volontaire d'un bien objectivement reconnu comme tel par l'intelligence. Pour l'homme, l'ordre naturel,

AMOUR ET SEXUALITÉ

c'est la liberté ! Cela n'ôte cependant pas que, comme tous les corps, il est soumis à la loi de la gravitation et qu'il connaît, comme les animaux, les impulsions instinctives que déclenche sa sensibilité.

Nature et liberté.

Pourtant, il faut qu'au sein même de la liberté, il y ait aussi *«une perception naturelle de la connaissance, et une orientation naturelle du désir pour qu'une opération serve l'intérêt du sujet»*. La liberté n'est pas un pur arbitraire spontané sans motivation extérieure. Il n'y a pas d'acte gratuit tel que le cherchait l'existentialiste des années cinquante, entre jazz et suicide. Constatons donc que l'intelligence ne peut pas s'empêcher de penser que son jugement est vrai, sinon elle en changerait. L'esprit est fait pour la vérité, et s'en détourner est hors de portée du vouloir humain. Quoi qu'il affirme, il croit être dans le vrai ; s'il nie, il est persuadé de la fausseté de ce qu'on lui dit ; s'il doute, il est certain que c'est vraiment douteux ; s'il ignore ou n'a pas d'avis, il sait qu'il ne connaît pas la vérité sur le sujet. Même lorsqu'il prétend qu'il n'y a pas de vérité, il est persuadé de la vérité de cette proposition. Nous sommes face à un instinct radical de l'homme et qui n'a rien d'animal. Cette loi naturelle pose comme premier principe, comme axiome au fondement de la science, l'impossibilité de la contradiction : «L'homme ne peut admettre que quelque chose soit ainsi et autrement, au même moment et d'un même point de vue». Car sinon il n'y a plus ni vérité, ni erreur, ni possibilité de penser.

Parallèlement, la volonté ne peut se réprimer de vouloir le bien. Dès que l'esprit établit en vérité que tel projet est réellement bon pour lui, il se tend alors avec fermeté vers sa réalisation. La force de volonté mise en branle est à la mesure de la certitude de l'intelligence. Le second principe de l'instinct spirituel s'énonce ainsi : «L'homme ne peut échapper à la volonté de faire le bien et

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

d'éviter le mal». Des deux jaillissent d'autres principes comme «il faut chercher à connaître le vrai bien», ou «il ne faut pas faire à autrui ce qu'on ne veut pas qu'il nous fasse». Cette série d'énoncés, Saint Thomas la nomme après Aristote : la loi naturelle. Le décalogue ou la déclaration universelle des droits de l'homme en sont des approches exemplaires.

L'auteur marque cette différence par l'utilisation d'un vocabulaire spécifique : «*loi ou droit naturel*» pour l'homme et «*instinct naturel*» pour l'animal en précisant que le premier demande une décision personnelle alors que le second s'impose par force (nous respecterons désormais la spécificité de ces termes). Le résultat de la liberté, c'est que plus l'homme essaie d'avancer dans la concrétisation de la loi naturelle et plus il est livré à son propre jugement. Nous voulons tous connaître la vérité et posséder le bien, mais nous sommes vite en peine de reconnaître ce qui sera concrètement vrai et bon. Les principes de la loi naturelle ont un caractère général qui ne suffit pas à déterminer précisément l'action concrète. C'est là que l'homme n'est plus un animal. C'est alors que le processus de décision doit prendre le relais.

Celui-ci commence avec une réflexion sur la réalité concrète du vrai bien, compte tenu des circonstances de lieu, de temps, de personnes et de moyens. Ainsi, par exemple, il est de droit naturel que l'homme puisse travailler pour gagner sa vie. Voilà le principe posé, mais les indications générales de la nature ne vont guère plus loin. Déterminer vers quelle profession va pouvoir s'orienter un jeune aujourd'hui demande une démarche autonome de réflexion sur les goûts et facilités, les capacités d'études et les aptitudes à l'action de l'intéressé qui sont autant d'indications complémentaires de la nature à un niveau plus particulier, afin de pouvoir dire : «je devrais faire tel type de formation pour avoir la meilleure chance de réussir». C'est ainsi qu'il porte à son achèvement par décision libre

AMOUR ET SEXUALITÉ

la pulsion d'ordre naturel à l'origine de cette conclusion. Dans l'esprit de Saint Thomas, cette conclusion concrète fait aussi partie du droit naturel humain, mais n'est pas un principe.

La démarche ne s'arrête pas là. L'homme doit aussi découvrir ou inventer les moyens qui permettent d'atteindre cet objectif. Nous quittons l'ordre naturel pour entrer dans l'organisation rationnelle. Notre futur étudiant doit par exemple se renseigner sur les écoles existantes, les conditions d'admission et les formalités d'inscription. Il doit étudier la meilleure façon de présenter son dossier de candidature. Il peut aussi devoir trouver les moyens de subvenir à ses besoins matériels, réfléchir aux possibilités de logement et de restauration, etc. Autant de démarches humaines d'ordre méthodologique qui accompagnent et rendent possible le processus naturel concret. Si la liberté fondamentale de l'homme est d'adhérer volontairement au vrai bien, elle s'accompagne nécessairement d'une liberté de choix et de construction entre toutes les voies qui se proposent. Et ce choix n'existerait pas sans la possibilité d'erreurs et de fautes. La liberté humaine exige d'être faillible.

C'est dans cette faille que s'engouffre la sensibilité animale et qu'elle rivalise avec la volonté pour la maîtrise des actes humains. Contrairement à la bête, notre instinct ne s'impose pas tyranniquement à l'esprit qui garde une aire d'initiative, mais il joue un double jeu. D'une part c'est un indicateur du bien de l'homme : Les plaisirs de la table nous montrent qu'il est bon d'entretenir son corps et au delà d'être en bonne forme physique pour assumer ses responsabilités ; ceux de l'amour qu'il est bon d'engendrer et au delà de vivre en famille et en société. Le goût de fabriquer incite l'homme à satisfaire ses besoins matériels et au delà à maîtriser l'univers ; celui d'admirer l'invite à la création artistique et au delà à s'élever vers des considérations spirituelles. L'appétit de savoir le pousse à la recherche scientifique et au delà à la méditation sur

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

l'ordre et l'origine du cosmos, etc. D'autre part, les propensions spécifiques de l'animal humain entrent fréquemment en conflit avec la raison : la gourmandise peut contredire la nécessité d'un jeûne de santé, etc.

Nature et civilisation

Ainsi, grâce à la sensibilité, l'intelligence peut comprendre où tend la nature humaine, mais à cause d'elle, la volonté est souvent détournée de son vrai bien. L'instinct animal de l'homme doit être sublimé par l'esprit si l'on veut éviter qu'il prenne force de souverain. Chaque dépassement enrichit la gamme des sentiments humains. Chacun conduit l'affectivité vers plus de subtilité, plus de variété, plus de sens artistique et plus de goût pour l'humanité, car il entraîne l'animalité humaine à suivre le rythme et l'ampleur de l'esprit. Alors la nature est appelée à franchir un nouveau seuil dans la gamme de ses réactions. Ses possibilités deviennent quasiment infinies et presque toujours nouvelles. Nous avons quitté le stéréotype animal pour la civilisation. On pourrait en effet définir cette dernière comme une réponse concrète, localisée dans le temps et dans l'espace, aux aspirations universelles du droit naturel. Elle cristallise à chaque fois de façon originale, l'état d'avancement d'un peuple dans sa réflexion sur le bonheur et dans le rapport de force entre l'esprit et la chair. Elle agence le droit, les coutumes, la culture et les sentiments en une synthèse unique servant de cadre de référence aux actions et réactions humaines et sociales. La civilisation est le véritable instinct de l'homme.

Au contraire, chaque abdication de la volonté restreint progressivement notre champ de vision aux besoins biologiques, elle étouffe les sentiments dans les limites primaires du plaisir charnel. Elle réduit l'homme au dernier principe de l'ordre animal : la raison du plus fort, mais sans le conduire au bonheur puisque cette

AMOUR ET SEXUALITÉ

direction revient à l'esprit. Un équilibre s'instaure, fondé sur le modèle de la horde, hiérarchisé en dominants et dominés, rythmé par les périodes de guerre et de rut, cimenté par l'élimination des faibles, où la femme est forte tant qu'elle séduit et où l'étranger est toujours un ennemi. La loi mafieuse, car c'est elle que nous venons de décrire, est une régression sexuelle d'ordre animal, engendrée dans le plaisir et maintenue par la peur et la mort. Elle corrompt la civilisation.

Actes contre nature

Lorsque l'homme est tendu par le plaisir, on le dit agir comme une bête, mais certains ajoutent que c'est injurieux pour l'animal. En effet, livrée à son seul dynamisme, la recherche de jouissance est comme déboussolée et capable de toutes les dépravations, c'est à dire d'actes contre nature, ce dont seul l'homme a le pouvoir. Jamais l'animal ne se déprave.

<< ... Un acte peut s'opposer à la poursuite d'un objectif immédiat ou d'une visée plus éloignée, et dans chaque cas, de deux façons différentes. Soit il empêche totalement l'obtention du but : ainsi par exemple, une suralimentation excessive, ou au contraire une malnutrition grave, non seulement compromet la santé physique, qui est la raison principale de se nourrir, mais perturbe aussi le bon comportement dans l'action, objectif dépendant du précédent. Soit il en rend l'obtention plus difficile ou moins réussie : comme manger en dehors des repas. Lorsque l'action contredit son but immédiat au point de le rendre impossible, elle est directement interdite par les règles de base de la loi naturelle, qui jouent pour l'action le rôle du principe général dans la réflexion intellectuelle. Maintenant, si elle s'oppose totalement ou en partie à une de ses fins éloignées, ou si elle freine ou détériore l'obtention de sa fin première, elle est interdite non par les premières règles, mais par celles qui en dérivent, comme la vérité d'une conclusion scientifique découle d'axiomes connus pour eux-mêmes. Et ladite action est déclarée contraire à la loi naturelle. ... >>

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

La perversion, si l'on entend ainsi le refus des indications de la chair et sans y mettre tout de suite une connotation réprobatrice, connaît de multiples degrés. La volonté peut d'abord contrer l'objectif immédiat d'une pulsion comme celle de la faim et du goût. On peut manger non dans l'optique de reconstituer son équilibre physique, mais au contraire de façon à se rendre malade, soit par excès, soit par défaut. Le non-respect des signes biologiques conduit alors à l'effet exactement inverse de celui suggéré pour le bien de l'homme. Non seulement le résultat est manqué, mais on arrive à un état symétriquement opposé : la maladie au lieu de la santé. C'est le cas invariablement lorsqu'un principe premier et intuitif de l'ordre naturel, tel que la fin spécifique d'une pulsion, est contredit. C'est une dépravation et non une erreur, parce qu'à ce niveau, personne n'ignore les liens entre cause et effet (ici entre alimentation et état physique).

Ainsi, la sexualité suggère à l'homme le bienfait du renouvellement des générations. La déconnecter systématiquement de la procréation par toutes sortes de moyens naturels ou artificiels conduit nécessairement au non remplacement des populations. On peut alors parler de volonté mortifère, car ainsi perversi, l'acte sexuel s'achève normalement sur le vieillissement puis la mort de peuples entiers, stade final dont certains pays d'Europe ne sont pas si éloignés. D'où vient cette étrange envie de ne pas se survivre ? Refuser la procréation avec méthode, n'est ce pas pour un individu, comme pour une société, refuser de pérenniser l'éthique dont il est porteur ? N'est ce pas exécuter, en la transférant, la sentence prononcée par le tribunal de la conscience, au terme des attendus du procès de sa vie ? Une société recherche la stérilité lorsqu'elle reconnaît plus ou moins consciemment mériter la peine de mort.

Mais la perversion peut être plus subtile et moins manifeste. Soit elle ne s'oppose pas au résultat mais le retarde ou l'amointrit,

AMOUR ET SEXUALITÉ

soit elle empêche un objectif plus éloigné auquel ce résultat est destiné. La propagande pour instaurer des mœurs malthusiennes par exemple, en prônant le modèle de la famille à un ou deux enfants, en retardant l'âge du mariage, en dévalorisant la naissance des filles, en rendant intenable la situation économique des familles nombreuses, en encourageant la contraception, la stérilisation ou l'avortement après un certain nombre de naissances, conduit à autant de pratiques sexuelles contre nature. La pression sociale engendre chez l'homme un conflit intime violent entre les aspirations de sa chair accréditées par sa raison, et l'ordre extérieur qui le contrecarre sans motif apparent, mais avec la force d'une raison supérieure. L'ordre est contre nature parce que d'abord et avant tout, il déchire l'âme. L'histoire récente de certains pays témoigne de l'émoi et du scandale profonds de populations soumises, à leur insu et «pour leur bien», à la stérilisation après une naissance. Ce style de perversion, qui se contente de ralentir la procréation et d'en diminuer le nombre, engendre un malheur beaucoup plus diffus, beaucoup plus sourd, plus tardif, moins évident et d'autant plus facile à nier.

On peut aussi détourner la sexualité de son épanouissement social. La civilisation, instinct spirituel, cherche la pérennité de la race humaine à son meilleur niveau de développement. Le droit naturel sexuel tient évidemment une place prépondérante dans le succès de cette entreprise. Car la procréation façonne les mœurs collectives par le mariage, les liens entre les familles, la naissance, l'éducation des enfants, la vie domestique et économique, la complémentarité des états de vie et le soutien entre générations. N'est ce pas avec cela que les ethnologues caractérisent les sociétés ? La famille est le foyer et la cellule de la cité. En déstructurant les liens du mariage, en faisant de la vie sexuelle une affaire privée, voire individuelle, on désocialise l'homme.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Une sexualité refermée sur la personne ou le couple rend progressivement inapte aux relations humaines adultes. Celles-ci présupposent en effet une pleine ouverture du sujet, assise sur l'épanouissement et la maturité. L'adulte se reconnaît notamment à la fermeté de ses engagements et au sens de ses responsabilités. Il offre alors à son entourage une garantie maximale de confiance, clef de la solidité des liens sociaux. En refusant de prendre à la face du monde un serment public et définitif, l'homme et la femme s'empêchent d'atteindre la force de l'âge mur. Leur couple devient le cadre d'une régression stérile au lieu d'être le foyer d'une expansion féconde. L'amour à l'essai, la cohabitation juvénile, les liaisons sans lendemain ou le cocooning maintiennent dans une affectivité adolescente et asociale caractérisée par la précarité et l'instabilité. Ils détournent de la fin supérieure où s'inscrit l'ordre naturel propre à la sexualité : le bonheur social adulte.

Nature, polygamie et bonheur conjugal.

Ramassant tous les arguments qui précèdent, Saint Thomas conclue sur la polygamie.

<< ... Par sa nature générique, l'homme est un animal. L'union sexuelle a donc pour fin première la procréation et l'éducation des enfants. Le bien du mariage, c'est la descendance. Mais comme le dit Aristote, seul l'homme poursuit un but second dans l'union : la communauté de vie. A cause de cela, l'homme et la femme se doivent mutuellement fidélité, autre bien du mariage. Chez le chrétien, il a enfin pour objectif de signifier l'Union du Christ et de son Eglise. C'est alors un sacrement. La première fin répond au mariage de l'homme parce qu'il est animal ; la seconde parce qu'il est homme ; la troisième parce qu'il est chrétien.

AMOUR ET SEXUALITÉ

La polygamie n'empêche ni totalement, ni partiellement le premier objectif : un seul homme suffit à féconder plusieurs femmes et à éduquer les enfants conçus. Elle n'interdit pas non plus la poursuite du second mais la rend beaucoup plus difficile : Lorsqu'un homme a plus d'une épouse, il ne lui est pas facile de maintenir la paix ; d'une part, il ne peut suffire à satisfaire les vœux de plusieurs femmes, et d'autre part, le partage des responsabilités dans le soin du ménage provoque des rivalités. «Comme des potiers qui se querellent», ainsi les femmes d'un seul homme. Enfin, elle contredit totalement la troisième fin : comme le Christ est Un, l'Eglise est Une.

Voilà en quoi la polygamie est contraire à la loi naturelle et en quoi elle ne s'y oppose pas. ... >>

Un certain pluralisme sexuel ne s'oppose pas à la nature humaine lorsqu'il vise la procréation. Il ne contredit ni ne gêne le but immédiat poursuivi par la copulation chez l'homme comme chez l'animal. Au contraire, il la favorise. Bien sûr ce principe ne justifie en rien le vagabondage sexuel, qui met tout son soin à éviter l'enfant. La société polygame n'est nullement une organisation de la licence. Nous sommes face à des civilisations où l'œuvre de l'esprit ne s'élève guère au delà des indications claires de la biologie. Elles ont cependant un souci délibéré et volontaire de respecter et de développer ces inclinations naturelles pour le bonheur de leurs membres. Nous parlons là de leur origine traditionnelle et non des dérives que beaucoup ont connues sous l'influence du monde occidental et chrétien ou en réaction contre lui.

Mais à travers la descendance, l'esprit humain cherche un autre but dans l'amour : la communauté. Il est étonnant qu'il n'y ait jamais eu autant de recherche de vie communautaire qu'en cette fin de millénaire où le dérèglement sexuel est le plus généralisé de l'histoire des hommes. Lorsqu'une aspiration profonde de la psychologie humaine est frustrée dans son mouvement naturel, elle

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

se transfère souvent dans des constructions artificielles. C'est pourquoi fleurissent les sectes, les communautés mystiques, les mouvements charismatiques, les associations caritatives, etc. Leur point commun : l'accueil affectueux de l'entourage. On éprouve le sentiment d'entrer dans un groupe où l'amour de l'autre domine toutes préoccupations. Au jour où le divorce laisse tant de jeunes seuls et abandonnés, bafoués dans leur générosité, repoussés dans leurs affections, déchirés par des haines dont ils sont innocents, mal mûris trop tôt et trop vite, livrés encore enfants aux rudesses de l'autonomie, comment s'étonner qu'ils se précipitent dans le premier havre de compassion venu. La vie communautaire, où tout est à tous, où chacun a souci de l'autre avant de penser à soi, où l'affection règle les relations, où le bonheur ensemble est la première priorité, cette vie est une lancinante obsession de l'homme. La famille est son lieu naturel.

L'œuvre de la chair, si elle ne s'épanouit pas dans les liens de l'affection, conduit à l'inverse au chemin de l'égoïsme et de la haine. Ce sentiment se transfère contre la société jugée responsable des frustrations subies. Il n'y a pas de cité heureuse sans familles unies. L'organisation sociale est elle-même un effort de communauté au delà des rapports marchands, un cadre où les relations «donnant-donnant» cherchent à être dépassées par la poursuite d'une convivialité entre adultes. Ce contrat social repose sur la confiance et l'amitié qui sont, répétons le, au cœur des relations humaines. Chacun accepte de travailler au service de tous sans esprit de retour, convaincu de ne pas être dupe car tous ont le même sentiment. Tous poursuivent volontairement un équilibre commun de la cité ou de la nation qui représente l'achèvement de l'idéal et du bonheur de chacun, le vrai sens de la fraternité. Il n'y a pas d'épanouissement politique sans une sexualité qui cimente l'unité affective des familles. Le mariage forme le noyau atomique de ce «communisme».

AMOUR ET SEXUALITÉ

Au delà du sens de la communauté dont nous venons de parler, l'homme et la femme sont appelés à une union d'un genre tout à fait unique. Ni attirance, ni relation, ni sympathie, ni même seulement affection ou amitié, ce lien pour être proprement humain, doit être spirituel avant d'être sexuel. Les sentiments, si nobles et profonds soient ils, ne parviennent pas à combler le cœur humain. L'homme doit comprendre avec son intelligence combien son conjoint lui est nécessaire, combien il lui est complémentaire et enrichissant. C'est ainsi que sa volonté s'attachera fermement à la vie commune. Alors, sentiments et sensualité emboîteront le pas avec une puissance décuplée. Une vie de centenaire ne suffit pas à épuiser cette méditation. Le mystère de la vie à deux découvre lentement son immensité au fur et à mesure où l'union s'enracine. Plus on avance dans l'amour et plus on a le sentiment de commencer à peine. L'objectif se découvre petit à petit : puiser en l'autre l'intelligence qui nous manque, la force qui nous manque, les sentiments, les émois et le cœur qui nous font défaut. L'union de l'homme et de la femme les porte à une offrande de tout leur être dont chacun est incapable solitaire, mais auquel tout être humain aspire. Celle-ci est avant tout affaire de volonté spirituelle : vouloir le bonheur conjugal un peu plus fermement à chaque fois que l'intelligence en approfondit la compréhension.

L'harmonie est le maître mot de la vie de couple (nous ne disons pas unisson). Mari et femme doivent apprendre à faire converger des forces et des faiblesses au départ différentes et souvent opposées. Celles-ci peuvent conduire indifféremment à l'éloignement progressif et à la rupture ou au rapprochement et à la complémentarité. C'est l'esprit seul qui décide et choisit. Les lignes de fracture sont nombreuses, elles sont avant tout d'ordre affectif, et l'entente sexuelle en est étroitement dépendante. Le jeune couple doit d'abord apprendre la rupture d'avec les parents, il doit oublier progressivement comment papa ou maman auraient réagi dans

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

telles circonstances, pour se faire une ligne de conduite qui lui soit commune. La référence aux parents de l'autre est une constante des scènes de ménage : on reproche au conjoint d'avoir préféré l'ordre ancien de l'enfance à l'ordre nouveau du couple.

Avec la venue des enfants, il doit accepter de décentrer ses priorités. Le couple devient famille et le rythme est imposé par les nouveaux venus. Les parents perdent la maîtrise des événements et doivent se mettre à leur service. L'homme et la femme doivent accepter de rompre définitivement avec des activités souvent commencées avant le mariage telles que sport, hobby, association, etc., et devenues incompatibles avec le nouvel emploi du temps. Ce détachement est souvent un déchirement, et l'autre se voit parfois accusé d'avoir exigé par égoïsme un sacrifice indu. Pourtant le refuser peut compromettre progressivement la corresponsabilité de chacun. Inversement, le risque est grand d'oublier le conjoint, tout absorbé qu'on est par les nécessités de l'éducation, par les soins du ménage ou par les soucis professionnels. Nombre de divorcés clament qu'ils ont été trop longtemps délaissés et que l'autre ne s'occupait plus d'eux mais seulement des enfants ou de son travail.

Parallèlement mari et femme doivent surveiller la routine. Elle est nécessaire à la lente maturation des petits, qui ont besoin d'habitudes sécurisantes, de cadres de référence sûrs et connus, d'espaces et de relations familiaux. Elle sert aussi à la constitution matérielle du foyer. C'est par la routine qu'on capitalise. Et pourtant elle peut conduire à l'ennui mortel et au dégoût de l'autre. La mentalité d'économe est très nécessaire à l'équilibre du ménage. Elle est souvent assumée par un seul des deux membres, au moins dans tel ou tel domaine. Celui-ci a tendance à considérer l'autre comme irresponsable en la matière, tandis que ce dernier peut facilement avoir l'impression d'étouffer. La « crise domestique » est très fréquente chez la femme qui s'est consacrée à l'éducation des

AMOUR ET SEXUALITÉ

enfants, tandis que le constat de n'avoir plus rien à partager est non moins courant chez les couples où tous les deux exercent une profession. La recherche d'équilibre entre raison et fantaisie est une des bornes miliaires déjà avancées sur le chemin de l'unité.

Il est également fréquent après dix ou vingt ans de mariage de voir chaque conjoint installé dans des attitudes devenues petit à petit insupportables pour l'autre. L'amour et la patience de la jeunesse supportent beaucoup de défauts. L'oreiller, au début, permet toutes les réconciliations. Mais avec le temps, l'insouciance a progressivement laissé place à l'agacement puis à l'exaspération. Parce qu'on n'a pas osé en parler, parce qu'on n'a pas voulu le reconnaître, le défaut s'est enraciné. Il est très souvent le résultat de l'absence d'une vraie communication dans le couple. Il devient l'argument omniprésent pour justifier la séparation : «décidément, tu seras toujours ... !», «pendant vingt ans, j'ai supporté continuellement son ... !». Le couple est appelé à une conversion et une unification qui peut avoir des effets en chaîne dans tous les domaines de la vie commune. L'acte de reconnaissance de l'un, d'acceptation de l'autre, ne peuvent se faire que dans la lumière de l'esprit pour aboutir à un véritable dialogue. Lorsque la première démarche est faite, les autres suivent à une cadence soutenue. L'affection croît rapidement dans l'échange et la purification.

Une nouvelle étape doit être franchie avec le lancement progressif des adolescents dans la vie adulte. Les décisions d'orientation, le degré d'autonomie à accorder, les absences prolongées en raison d'études éloignées, les coûts financiers à consacrer, puis enfin le départ définitif, sont autant de risques provoquant au conflit et à la concertation. Autre étape connue et qui concerne la même époque : l'âge mûr, lorsque les enfants sont élevés, que la diminution des forces commence à poindre, que se profile à l'horizon la dernière partie de la vie. La tentation est forte

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

de vouloir opérer un retour vers la jeunesse. Celui-ci peut prendre toutes les formes : essais de séduction d'un partenaire beaucoup plus jeune par exemple, mais bien plus fréquemment : recherche d'un emploi quand on n'a jamais travaillé, reprise d'études supérieures, initiation à différentes expressions artistiques telles que peinture, musique ou danse, frénésie de voyages, élans mystiques, volonté de refaire une deuxième vie, etc. Tout plutôt que d'être grand-parents. Nombre de divorces se déclarent après vingt cinq à trente ans de vie commune somme toute unie, du moins vu de l'extérieur, pour pouvoir «vivre enfin de vraies valeurs !».

N'oublions pas non plus tous les aléas de parcours : maladie, accidents, difficultés financières, enfants retors, décès, et tant d'imprévus qui peuvent tout à la fois détruire ou celer l'unité d'un foyer. L'épreuve est un test de la vérité des liens, aussi bien en amitié qu'en amour. Elle peut aussi devenir l'occasion d'une transformation, d'une purification des sentiments et de la découverte des relations spirituelles. Elle peut non moins provoquer une rupture violente ou un lâche abandon, selon les orientations de la volonté et sa soumission aux passions. Richesse et pouvoir sont également des menaces pour le couple. Ils créent tant d'opportunités d'adultère par la puissance qu'ils confèrent et par l'attraction qu'ils suscitent auprès de personnes intéressées.

C'est au travers de toutes ces étapes, et d'autres encore, que l'on peut choisir de s'abîmer dans l'admiration de l'autre et de se reposer sur lui, là où il nous dépasse. La contemplation de la valeur du conjoint suscite un attachement qui ne doit plus rien à l'attrait physique qui a peut-être été à l'origine du mariage. Il n'y a plus de comparaison possible et l'évocation des émois du début fait sourire. Comme le «coup de foudre» paraît pauvre devant l'élaboration de toute une vie ! La volonté de victoire commune sur les conflits qui

AMOUR ET SEXUALITÉ

opposent les individualités sédimente une colonne de pierre prête à perforer le firmament.

Voici l'unité des vieux amants, comme deux piliers d'arche reposés l'un contre l'autre ; deux esprits qui tout à la fois pressentent le moindre tressaillement du conjoint, et pourtant se font encore surprendre par ses ressources ; deux cœurs qui réagissent d'un seul cœur mais préfèrent le sentiment de l'aimé. La force de deux bras qui ont tant levé ensemble, tant poussé, tant résisté ; le moindre désir est deviné, chaque signe est entendu et les gestes sont spontanément concertés. Leur sourire, leurs défauts, leurs tremblements se répondent. L'unité de l'amour est indicible. Elle est rare. Elle est sainte. Un tel bonheur est inaccessible à la polygamie, encore moins à la liberté sexuelle. A vrai dire, il est presque hors de portée de l'homme.

Quittons un instant l'ordre naturel pour rappeler en effet que l'Eglise a toujours professé l'inaccessibilité du bonheur aux seules forces humaines. C'est en cela que Saint Paul appelle l'ordre ancien, une loi de mort : il montre le chemin de la joie, il y pousse l'homme avec puissance, mais lui refuse les moyens de parvenir au résultat et le conduit alors à la révolte. Le parallélisme contemporain entre la déchristianisation de l'occident et l'explosion du malheur conjugal illustre suffisamment cette sentence. Afin de rendre l'union naturelle possible, l'homme est alors appelé depuis sa Rédemption à une unité encore plus incompréhensible, et qui dépasse infiniment la précédente : l'union du Christ et de son Eglise. Seule la grâce surnaturelle permet cette union. Seul ce dépassement demandé et octroyé, mais non pas mérité, permet de parvenir également au stade inférieur du bonheur naturel. Nous laissons aux théologiens le soin de développer un si grand mystère, et pourtant si nécessaire à la vie quotidienne, et nous nous contentons de le signaler.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

À l'inverse, la licence installe dans la précarité, la jouissance rend sourd au dialogue, la chair repousse toute discipline, la contraception avorte la maturation spirituelle. Le primat de l'animalité laisse l'homme sans prochain ni avenir. L'usure du temps lui est insupportable et son besoin de changement devient frénétique. La perspective de se retrouver finalement seul et vide le hante progressivement et d'expérience en nouveauté, il vient à considérer le suicide comme meilleure sortie de son impasse. Tous les séducteurs avouent rechercher le partenaire idéal auquel pouvoir s'attacher et désespèrent de le trouver. Ils n'ont pas compris que celui-ci n'est pas un don, mais une œuvre. La psychanalyse interprète cette attitude comme la recherche du père, c'est à dire de celui qui, idéalement, poursuit inébranlablement le bien de l'enfant. Ils recherchent un roc, un scellement, or c'est à eux de l'être. Pour des motifs d'immatunité, ils s'enferment dans une sexualité qui accroît leur faiblesse. Cette spirale peut s'achever dans l'atonie complète ou au contraire se muer dans une recherche systématique de perversité et de cruauté. Elle est alors un transfert du sentiment de révolte devant son impuissance.

Connaissance de l'ordre naturel.

Saint Thomas réfute ensuite les objections du début qui voulaient justifier la polygamie. Considérons les deux premières réponses. Elles reposent sur l'idée qu'il y a progrès dans la connaissance du droit naturel. Tant qu'un précepte reste inconnu, l'enfreindre n'est pas une faute.

<<... Disons contre la première objection que les us et coutumes ne prévalent pas sur les règles de base de la loi naturelle. Celles-ci jouent un rôle identique aux conceptions générales dans la réflexion intellectuelle. Mais vis à vis des préceptes qui en sont déduits, la coutume vient les renforcer, comme le dit Cicéron ou au contraire les affaiblir. L'obligation de monogamie est de ceux là.

AMOUR ET SEXUALITÉ

Contre la deuxième, et toujours d'après Cicéron, «le respect de la loi et la religion consacrent les pratiques réussies par la nature et éprouvées par la coutume». De sorte que les édits de la loi naturelle qui dérivent des premiers principes n'ont pas de force coercitive absolue tant qu'ils ne sont pas assumés par la loi divine ou humaine. Augustin dit justement que la polygamie n'était pas contraire aux préceptes de la nature «parce qu'elle n'était interdite par aucune loi». ... >>

Si les principes généraux de la loi naturelle sont connus de tout le monde, il n'en est pas nécessairement de même de ceux qu'on doit en déduire. Les premiers sont de deux ordres : d'une part, les énoncés universels tels que : «il faut non seulement faire le bien, mais encore bien le faire» ou «ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fasse», et d'autre part la formulation de l'objectif immédiat des pulsions de la nature, telle que : «l'alimentation sert à reconstituer les forces physiques consommées» ou «l'acte sexuel conduit à la procréation». Sur ces points, toutes les générations et toutes les civilisations tombent d'accord. Mais ces principes ne conduisent pas clairement à des choix plus élaborés, comme celui de la monogamie. Celui-ci suppose tous les développements qui ont été exposés, lesquels ne se sont pas fait en un jour.

Il faut beaucoup de temps avant que l'homme tire toutes les conclusions d'une loi morale, et surtout qu'il accepte concrètement dans ses mœurs, tous les changements exigés. La recherche de la paix entre les peuples, l'abolition de l'esclavage, la promotion de la femme, le respect du droit à la vie, l'égalité de dignité entre les classes sociales, etc., sont autant de percées de la justice longues à naître, toujours fragiles, encore irrecevables auprès de nombreux peuples. Ces avancées, comme la monogamie, ne prennent force que lorsque la civilisation les promeut par ses lois et coutumes. Bien sûr, de nombreux humanistes les ont réclamées bien avant

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

qu'elles n'émergent, ils ont ainsi contribué à faire progresser la conception du bonheur humain. Mais ce n'est que lorsque cette éthique devient une règle sociale promulguée et pratiquée, qu'alors elle existe dans le cœur de tous. Tel est le rôle de la civilisation et voilà en quoi elle est un instinct spirituel. Elle doit insuffler à tous les concitoyens, l'esprit de ses éléments les plus avancés. Ses moyens pour cela sont les lois et les coutumes.

C'est pourquoi, tant que la monogamie n'était pas clairement formulée, elle n'était pas un réflexe naturel de l'homme. La polygamie n'était pas condamnable au temps des anciens juifs, comme elle ne l'est vraisemblablement toujours pas aujourd'hui dans de nombreuses régions. Il est toujours très délicat d'apprécier la responsabilité réelle des auteurs d'un état donné de civilisation avec ses richesses et ses cruautés. Les jeunes censeurs qui réprovent les fautes des générations qui les ont précédés, font parfois sourire et pleurer. Savent ils le jugement que leur réserve l'histoire ? Pourtant, que la polygamie soit excusable n'empêche en rien qu'elle soit regrettable. On a vu combien elle pesait sur la condition féminine, et combien en prêchant la monogamie, l'Eglise a contribué à la libération de la femme, combien elle a contribué à la spiritualisation des relations humaines en les élevant au delà du règne de l'animalité.

Suite de la réfutation.

Ensuite, l'auteur précise trois sens différents du concept de droit naturel, selon qu'on le prend en un sens strict, qu'on l'élargit à l'œuvre de Dieu, ou au contraire qu'on le restreint en l'opposant à l'ordre spirituel. Cette distinction permet de lever des ambiguïtés et des contradictions apparentes dans le raisonnement. Nous ne faisons que citer le passage, sans le commenter davantage pour éviter des redites fastidieuses.

AMOUR ET SEXUALITÉ

<< ... La troisième objection est résolue dans le corps de notre réponse.

Envers la quatrième, précisons que la notion de droit naturel a plusieurs sens. Le premier se tire de la source de ce droit inscrit dans la nature. Cicéron le définit ainsi : «le droit de nature a jailli d'une force intime, et non de la pensée des hommes.»

En outre certains mouvements sont dits naturels bien que la source dont ils proviennent leur soit supérieure et non intrinsèque. Averroës par exemple, déclare naturelle l'attraction des éléments physiques par les astres. De même, une règle relevant du droit divin est déclarée de droit naturel parce qu'elle est l'empreinte laissée par une instance supérieure : Dieu. Isidore de Séville le comprend ainsi lorsqu'il affirme que le droit naturel est le contenu de la loi et de l'Évangile.

En un troisième sens enfin, nature s'oppose à raison humaine. On parle alors de loi naturelle pour les êtres qui peuplent le monde de la nature. Au sens le plus strict, elle ne légifère donc pas sur ce qui relève du champ de la raison, même s'il s'agit d'édits naturellement évidents. Elle traite uniquement de ce que l'homme reconnaît avoir de commun avec les autres animaux. D'où la définition : «le droit naturel est l'enseignement de la nature à tous les animaux»

La polygamie ne s'oppose pas à ce dernier sens du droit naturel. En revanche, elle est contraire au second, car le droit divin l'interdit. Et au premier tel que nous l'avons défini, car la nature dicte à l'animal les actes qui conviennent à son espèce. Ainsi lorsque l'éducation de la progéniture requiert les soins des deux partenaires, chez la tourterelle ou la colombe par exemple, l'instinct naturel les attache l'un à l'autre. ... >>

Précisions complémentaires

Puis Thomas d'Aquin revient sur ses propres contre-objections de départ pour les préciser et éviter une fausse interprétation.

<<... Mais nos contre-objections tendent à opposer la polygamie aux règles de base de la loi naturelle. Reprenons les donc. Et nous dirons en cinquième point (contre-objection 1), que la nature humaine a été conçue sans aucun défaut. Non seulement elle possède l'organisation permettant d'obtenir la fin biologique de l'union sexuelle, mais aussi les prémisses indiquant comment parvenir sans difficulté à des résultats supérieurs. Cela suffit à l'homme pour instituer la monogamie.

Sixièmement (contre-objection 2), dans le mariage, l'époux n'est pas tenu de donner sa puissance à l'épouse au delà de ce qu'il lui doit. Si l'union sexuelle ambitionne principalement la procréation, elle ne nécessite pas que l'homme remplisse son devoir au moindre signe de la femme. Il lui suffit de l'ensemencer aux périodes fécondes. C'est uniquement lorsqu'elle cherche à renforcer la fidélité, fin seconde du mariage, que chacun se doit à tout instant à la demande de l'autre. Concernant donc la fin première du mariage, la polygamie n'oblige pas à l'impossible et ne s'oppose pas aux règles de base de la loi naturelle.

Septièmement (contre-objection 3), le principe : «ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse ! » doit s'entendre toutes choses étant égales par ailleurs. Sinon, le supérieur hiérarchique devrait s'obliger à obéir à son subordonné, pour que ce dernier ne lui résiste pas. Ce précepte ne contraint pas l'homme à se suffire d'une seule femme pour obtenir que celle-ci n'ait qu'un seul mari. La polyandrie en effet, et contrairement à la polygamie, s'oppose aux premières règles du droit naturel. Soit elle interdit le bon déroulement de la génération, soit elle en restreint l'efficacité, du moins si l'on considère non seulement la procréation mais aussi l'éducation. La polyandrie ne supprime pas la fécondité : une même femme peut avoir conçu d'un premier

AMOUR ET SEXUALITÉ

homme puis d'un second. Cependant le risque d'anomalie n'est pas négligeable pour les deux fœtus, ou du moins l'un d'eux. En revanche, l'éducation est totalement obérée du fait de l'incertitude sur la paternité. Le rôle du père est certes essentiel dans l'éducation. C'est pourquoi aucune loi ni aucun usage n'autorise la femme à avoir plusieurs maris, alors que l'inverse n'est pas vrai.

Huitièmement (contre-objection 4), les aspirations naturelles du désir suivent l'intuition spontanée de l'intelligence. Or la polygamie est plus compréhensible que la polyandrie. Aussi la femme refuse-t-elle moins que l'homme, le partage du conjoint. De fait, autant chez l'animal que chez l'homme le mâle est plus jaloux que la femelle. >>

Pour en terminer avec le commentaire de cet article, notons ce qu'apportent ces précisions. L'inégalité entre l'homme et la femme repose sur la nature animale de l'homme, et non sur l'ordre proprement humain du mariage. Ainsi L'auteur ne nie pas cette hiérarchie, bien au contraire. C'est pourquoi il affirme que la polyandrie est contraire à la nature, alors que la polygamie ne l'est pas ; pourquoi aussi, il précise que l'homme est plus jaloux que la femme, etc. L'important est d'avoir démontré que cette inégalité est d'ordre animal, et que mari et femme sont appelés à la dépasser selon l'ordre proprement humain : l'esprit. Alors ils pourront parvenir à une véritable communauté. Au delà, dans l'ordre surnaturel, cette hiérarchie est même appelée à s'inverser. La Vierge Marie incarne la seule véritable « Dame » de toute l'humanité. Modèle de mère et d'épouse, elle est le chemin du bonheur conjugal. Chaque femme sur terre, brille d'un éclat de sa gloire.

**DEUX SIECLES
D'IDÉOLOGIE DU
TRAVAIL**

TRADUCTION DU
TEXTE DE SAINT
THOMAS

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

SOMME THEOLOGIQUE

Livre 2, Tome 2

Question 187, Article 3

<< Les religieux sont-ils tenus
au travail manuel ? >>

Les religieux ne sont pas dispensés d'observer les règles morales. Et travailler de ses mains en est une. Saint Paul, dans sa Première Lettre aux Thessaloniens, 4,11, affirme : «j'ai travaillé parmi vous, de la même façon que je vous ai ordonné de le faire». Et Saint Augustin, dans son livre «l'office du moine» ajoute à propos du religieux désœuvré : «... Tout ce qui rend l'homme endurci ! ... Ne résisterait-il pas aux avertissements salutaires de l'Apôtre moins par tolérance pour sa faiblesse que pour brandir sa sainteté ?». Il semble donc bien que les religieux soient tenus de travailler.

De plus, au passage de la Deuxième Lettre aux Thessaloniens, 3,10 : «Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus !», on commente : «... Certains prétendirent que l'Apôtre a voulu parler du travail intellectuel et non d'un travail physique comme celui du paysan ou de l'ouvrier... Mais leur effort pour embrouiller la vérité en eux et autour d'eux, fut vain. Non seulement ils refusèrent ce que la charité recommande, mais ils ne le comprirent même pas ... Saint Paul voulait que les serviteurs de Dieu vivent du travail de leurs mains». Or les religieux sont avant tout au service de Dieu. Pour Denys, au chapitre 4 de son livre «La Hiérarchie de l'Eglise», ils sont entièrement consacrés au service divin. Ils sont donc bien tenus au travail manuel.

En outre, Augustin écrit dans «L'office du moine» : «J'aimerais savoir ce que font ceux qui refusent de travailler de leurs mains. Ils prient, me répond on, ils récitent des psaumes, lisent des ouvrages ou parlent de Dieu». Mais

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

L'oraison ne les disculpe pas aux yeux de l'auteur qui précise : «Une seule prière dans l'obéissance est bien plus tôt exaucée que dix milles dans la révolte» signifiant ainsi que l'oisif est indigne d'être entendu. La louange divine n'est pas non plus une excuse : «On peut facilement louer Dieu en s'occupant les mains». De même la lecture : «Qui donc prétend s'adonner à l'étude et n'a pas rencontré ce précepte de l'Apôtre ? Par quelle perversité refuse-t-on d'obtempérer à cette lecture à laquelle on désire se consacrer ?». Pareillement la prédication : «Si effectivement demander à un moine un sermon peut l'empêcher de travailler, tous en sont-ils capables dans le monastère ? Et sinon, pourquoi prétextent-ils tous cette occupation ? Si même tous y étaient aptes, ils devraient organiser un roulement, non seulement pour assurer les tâches nécessaires mais aussi parce qu'il suffit largement qu'un seul parle et que les autres écoutent». Les religieux ne doivent donc pas abandonner leur travail manuel pour s'occuper d'œuvres spirituelles.

Encore, dans Saint Luc, 12,33 à propos de « ... vendez ce que vous possédez ...», on commente : «Ne donnez pas seulement votre nourriture aux pauvres, mais vendez aussi vos biens afin de vous détacher une bonne fois de toute propriété pour Dieu, puis travaillez de vos mains pour vivre et pouvoir donner». Or le propre du religieux est de tout quitter. Il doit donc vivre et secourir autrui de ses bras.

Enfin, Les religieux plus que d'autres sont tenus d'imiter le mode de vie des apôtres s'ils veulent croître dans la perfection. Or ces derniers, d'après la Lettre aux Corinthiens, 4,12, avaient un travail manuel : «Nous avons peiné physiquement à l'ouvrage». Les religieux doivent donc travailler de leurs mains.

Par contre, l'observation des règles morales communes s'impose autant aux laïques qu'aux réguliers. Or l'obligation de travailler vaut pour tout le monde, comme l'affirme la Seconde Lettre aux Thessaloniens, 3,6 : «Eloignez vous de frères qui déambulent desœuvrés ...» (entendons par frère tout chrétien, comme dans la Première Lettre aux Corinthiens, 7,12 : «si un frère a une femme

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

infidèle, ...») ; et de même dans la Deuxième Lettre aux Thessaloniens, 3,10 : «si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus». Les religieux ne sont donc pas plus tenus au travail manuel que les gens du siècle.

Répondons que le travail manuel vise un quadruple objectif. D'abord et avant tout : assurer sa nourriture. Aussi le premier homme s'est-il entendu dire (Genèse 3,19) : «tu gagneras ton pain à la sueur de ton front !» et le psaume 127,2 ajoute : «tu travailles de tes mains car tu es obligé de manger ... ». Deuxièmement : bannir l'oisiveté, mère de nombreux vices. L'Ecclésiastique (32,28-29) écrit : «donne suffisamment de travail à ton serviteur pour qu'il ne soit pas désœuvré, sinon l'oisiveté lui enseignera beaucoup de mauvais tours». Troisièmement : maîtriser la libido par l'effort physique. D'où le passage de la Deuxième Lettre aux Corinthiens, 6,5-6 : «... dans le travail, le jeûne, la veille et la chasteté ...». Quatrièmement : être généreux. Ainsi la Lettre aux Ephésiens, 4,28 : «Que celui qui volait s'en abstienne désormais. Qu'il produise de ses mains non seulement ce dont il a besoin, mais aussi de quoi donner à ceux qui manquent du nécessaire».

Le travail manuel est une obligation morale s'il s'avère indispensable pour parvenir à se procurer la nourriture dont nous avons besoin : un moyen devient nécessaire si son absence empêche d'obtenir la fin. Et celui qui n'a pas d'autre source de revenus est tenu de travailler de ses mains, quelle que soit sa condition. Comprendons donc les paroles de l'Apôtre (Deuxième Lettre aux Thessaloniens, 3,10) : «Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus !» dans le sens de : «c'est la même nécessité qui nous contraint à manger et à travailler». Si quelqu'un peut traverser la vie sans se nourrir, il a le droit de se dispenser de travail. Et la même raison joue pour ceux qui disposent de moyens d'existence légitimes. N'en déduisons cependant pas que certains sont autorisés à des pratiques normalement interdites. L'Apôtre n'ordonne le travail manuel que pour lutter contre l'acquisition illégale de nourriture. Il veut en

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

effet d'abord éviter le vol comme le montre la Lettre aux Ephésiens, 4,28 : «Que celui qui volait s'en abstienne désormais. Qu'il produise plutôt de ses mains ...». Il veut aussi supprimer l'avidité des biens d'autrui. C'est pourquoi il ajoute dans sa Première Lettre aux Thessaloniens, 4,11 : «j'ai travaillé parmi vous, et de la même façon, je vous ai ordonné de le faire afin que vous puissiez vous mêler en toute honnêteté à la foule sur la place publique». Il veut encore bannir les commerces douteux que certains pratiquaient pour vivre. Il écrit en effet dans sa Deuxième Lettre aux Thessaloniens, 3,10 et ss : «Lorsque j'étais auprès de vous, je vous ai déclaré : si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus ! Or j'entends dire que certains d'entre vous déambulent affairés, sans travail mais étrangement actifs - des commentaires précisent qu'ils pourvoient honteusement à leurs besoins - Ceux là, je les réprime et je les supplie de travailler en silence à gagner le pain qu'ils mangent». Saint Jérôme ajoute d'ailleurs à propos de l'Épître aux Galates que Saint Paul ne dit pas tant cela pour indiquer le devoir que pour réprimer le vice. Précisons que par «travail manuel», nous comprenons toute activité légitimement lucrative, qu'elle se fasse de la main, des jambes, de la voix, etc ... Le vigile, le postier ou tout autre ouvrier qui vit de son labeur est appelé travailleur manuel. La main est «l'instrument des instruments» et l'on peut considérer comme travail manuel toute activité qui permet de se procurer une nourriture bien gagnée.

Lorsqu'on le destine à combattre l'oisiveté ou à aguerrir le corps, le travail manuel ne relève pas proprement d'une obligation. Car on peut le faire par beaucoup d'autres moyens. La chair se durcit par le jeûne et la veille, et le désœuvrement disparaît avec la méditation de l'Écriture Sainte et la Louange divine. A propos du verset 82 du Psaume 118 : «mes yeux défaillent devant ta parole», ne commente-t-on pas : «l'étude de la Parole de Dieu n'est pas un loisir, rares au contraire sont les travaux plus accaparants que de s'appliquer à connaître la vérité». Ces motifs n'obligent donc pas plus au travail manuel le religieux que le laïque, à moins que la règle de son ordre ne le stipule. Saint Jérôme écrit d'ailleurs dans sa Lettre au Moine Rusticus : «les mœurs des monastères d'Égypte exigent que personne n'y demeure sans travail ni occupation, pas tant pour satisfaire

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

aux besoins vitaux que pour le salut de l'âme. Personne n'y vaque à des cogitations pernicieuses».

Vis à vis de la charité fraternelle, le travail manuel n'est un précepte intangible que dans le cas où l'on est tenu de donner et qu'on n'a rien d'autre à offrir aux pauvres. Alors, clercs et laïques doivent retrousser leurs manches.

A la première objection, il faut répondre que la proposition de l'Apôtre relève du droit naturel. A propos du passage de la Deuxième Lettre aux Thessaloniens, 3,6 : «Eloignez vous de frères qui déambulent desœuvrés ...» on ajoute : «... loin des exigences de l'ordre naturel». Car on parle ici de ceux qui ont abandonné toute occupation physique. La nature a donné à l'homme la main en lieu et place des défenses et carapaces dont elle a doté les autres animaux : par la main, l'homme conquiert tout ce qui lui est nécessaire. Ceci prouve que clercs et laïques sont soumis à cette règle comme à toutes les lois naturelles.

Mais tous ceux qui ne travaillent pas de leurs mains ne pêchent pas pour autant. Car les lois naturelles concernant le bien collectif n'obligent pas chacun de nous de la même façon. Il suffit que les tâches soient partagées : autre l'ouvrier, autre l'agriculteur, autre le juge et autre l'enseignant. Saint Paul ne dit que cela dans sa Première Lettre aux Corinthiens 12,17 : «Si tout le corps veut être l'œil, où sera l'oreille ? et s'il veut être l'oreille, où sera l'odorat ?».

A la deuxième objection, disons que l'argument provient du livre de Saint Augustin : «l'office du moine». Il y critique la position de certains religieux qui affirment qu'il n'est pas permis aux serviteurs de Dieu de travailler de leurs mains. Ceux-ci s'appuient sur la parole du Christ dans l'Evangile de Saint Mathieu, 6,25 : «Ne vous laissez pas troubler l'âme par ce que mangerez !». Mais ces paroles ne créent pas une nécessité de travailler particulière au religieux quand bien même il aurait d'autres moyens de vivre. La suite le montre bien : «Saint Paul voulait que les serviteurs de Dieu vivent du travail de leurs mains». Or cela n'est pas plus propre au religieux qu'au laïque pour deux raisons. Tout d'abord, «frère» choisi par l'Apôtre dans la phrase «Eloignez

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

vous de frères qui déambulent desœuvrés ...» désigne n'importe quel chrétien, car il n'y avait pas encore d'ordre religieux officiel à cette époque. Ensuite parce qu'en dehors des exigences de sa règle, le religieux n'est tenu à rien de plus que le laïque. Si donc cette règle ne stipule pas l'obligation de tâches manuelles, il n'y est pas plus astreint que quiconque.

Les travaux spirituels dont Augustin parle dans la troisième objection peuvent occuper quelqu'un dans deux buts différents : soit au service de la communauté, soit à l'usage privé. Ceux qui ont un statut social d'intellectuel sont exemptés de travail manuel pour deux raisons : ils doivent se consacrer entièrement à leur tâche et recevoir la nourriture de ceux auxquels ils rendent ce service.

Ceux qui s'y adonnent à titre personnel n'ont pas nécessairement à être dispensés de travailler de leurs mains ni à être rémunérés par leurs fidèles. C'est à leur propos que Saint Augustin écrit : «ils peuvent chanter les mains occupées» et donne l'exemple de l'ouvrier «qui récitait des fables sans interrompre ses gestes». Il ne parle pas, c'est clair, du chant des heures canoniques dans le chœur, mais de la récitation privée des psaumes et des hymnes. De même, les lectures et les oraisons en question ne sont pas celles proférées en chaire à l'église ou à l'école, mais les prières dites à l'écart, parfois même par les laïques. Il ne dit donc pas : «ceux qui prétextent un enseignement», mais : «... ceux qui prétextent une lecture». Enfin les prédications remises en cause ne sont pas celles données en public devant la foule, mais les entrevues accordées en particulier à une ou quelques personnes. Aussi écrit-il expressément «... demander à un moine un sermon...» au sens où l'entend la tradition dans la Première Lettre de Saint Paul aux Corinthiens, 2,4 : «Le sermon est donné en privé, la prédication en public».

A la quatrième objection, répondons que ceux qui sacrifient tout à cause de Dieu doivent travailler de leurs mains s'ils n'ont pas d'autres moyens de vivre et de satisfaire aux obligations de la charité. Sinon, non, comme on l'a dit plus haut. C'est le sens de la citation mise en avant.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

A la cinquième, rappelons que les apôtres ont travaillé de leurs mains tantôt parce qu'ils y étaient contraints et tantôt sans obligation. Dans le premier cas, parce qu'ils ne pouvaient compter sur autrui pour manger. Aussi Saint Paul écrit-il dans sa Première Lettre aux Corinthiens 4,12 : «Nous avons peiné physiquement à l'ouvrage» et les Pères ajoutent : «parce que personne ne nous a rien donné». Dans le second cas, lorsque l'Apôtre écrit dans sa Première Lettre aux Corinthiens, 9,4,12,14, qu'il n'a pas fait usage du droit qu'il avait de vivre de l'Évangile.

Saint Paul s'est imposé cet état pour trois raisons. Pour couper l'herbe sous le pied de prétendus apôtres qui n'auraient en vue que leur intérêt temporel. Et il écrit dans sa Deuxième Lettre aux Corinthiens, 11,12 : «Je le fais et continuerai de le faire pour leur en ôter l'occasion». Pour éviter aussi d'être un fardeau sur les épaules de ses fidèles. Et il dit dans sa Deuxième Lettre aux Corinthiens, 12,13 : «Qu'avez-vous eu de moins que les autres églises, hormis que je n'étais pas à votre charge ?». Pour donner enfin l'exemple du travail aux inactifs. C'est pourquoi il ajoute dans la Deuxième Lettre aux Thessaloniens, 3,8-9 : «J'ai travaillé jour et nuit afin de vous donner un modèle à imiter». Or Augustin rappelle dans son livre «l'office du moine», que l'Apôtre ne le faisait pas là où, comme à Athènes, il avait la possibilité de prêcher tous les jours (Actes des Apôtres, 17,17).

Mais cela n'oblige pas le religieux d'imiter l'Apôtre sur ce point. Il n'est pas tenu de le suivre partout où cela est facultatif et d'ailleurs les autres apôtres ne travaillèrent pas de leurs mains.

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

MEDITATION
POUR NOTRE
TEMPS

**DEUX SIECLES D'IDEOLOGIE
DU TRAVAIL**

Depuis les développements de la pensée économique au dix-huitième siècle, et surtout après la naissance des divers libéralismes et socialismes du dix-neuvième, le travail est devenu une des rares valeurs humaines reconnues par la quasi unanimité des hommes (bien que pour des raisons souvent opposées). L'économie tient pour notre temps le même rôle qu'aux époques antérieures la religion, la force militaire ou le pouvoir politique. Le travail a donné lieu à d'innombrables réflexions philosophiques, à des luttes d'influence sans merci et à des choix de société radicalement nouveaux. Au nom de la justice dans le travail, le siècle dernier a foisonné d'essais de styles de vie idéalistes, d'expérimentations de

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

la communauté de propriété et de tentatives de répartition égalitaire des richesses.

Parmi eux, le communisme dialectique domine de très haut par la profondeur de sa réflexion, l'ampleur de son étendue et la durée de son histoire. Il est le fruit des théories du plus puissant maître à penser du travail : Karl Marx. Il restera sans aucun doute le symbole éternel de notre vingtième siècle.

Or l'histoire du communisme international est une fresque immense et sanglante. En quelques soixante-dix ans, son influence a couvert toute la surface de la terre. De 1917 à 1941, après avoir fait avorter une brève tentative de démocratie en Russie, il domine par la terreur cet immense pays, tandis que l'Europe s'entre-déchire par deux fois. Puis il contribue de façon décisive à l'achèvement de la seconde guerre mondiale. Sa victoire sur la barbarie nazi lui redonne une légitimité qui commençait à être sérieusement contestée, elle lui offre aussi un empire démesuré.

Après 1945, avec l'Union Soviétique et la Chine, le communisme prend possession de l'Europe et de l'Asie, des rives de l'Elbe au détroit de Behring et du cercle polaire aux tropiques. Pendant trente ans, il menace les Etats Unis à armes égales et focalise toutes les stratégies politiques, économiques, diplomatiques et militaires de l'occident. Plusieurs fois dans l'histoire récente, il fanatise une poignée de militants qui réussit à tenir tête victorieusement aux plus grandes puissances coloniales. Quand il ne peut établir directement son pouvoir, il joue le rôle d'allié privilégié et de rempart contre «l'impérialisme américain». Son influence est prépondérante dans toute l'Amérique du sud et du centre, en Afrique du nord et en Afrique noire, en Inde et alentours. Même dans les pays dits libres de l'occident, jaillissent de puissants partis communistes inféodés à Moscou. De 1945 à 1975, en Europe

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

et aux Etats Unis, on ne peut se prétendre un intellectuel sérieux sans avoir de sympathie pour la lutte des classes.

Pour libérer le travailleur prolétaire, le communisme implante des goulags dans tous les coins du globe. Il dresse furieusement les enfants contre les parents, les villes contre les campagnes, les régions contre les régions. Il éradique de sa civilisation la création artistique libre, la recherche scientifique gratuite, toutes formes de religion. Pour promouvoir l'homme nouveau, il fait de chacun l'espion de son voisin, il supprime sans un émoi des dizaines de millions de «bourgeois».

Bouleversée aujourd'hui par la faillite économique, l'Union Soviétique n'en est peut être que plus dangereuse, puisqu'il semble que personne ne maîtrise sa puissance de destruction nucléaire. En outre les ex- «républiques sœurs» chinoise, indochinoise et coréenne restent intactes dans leur idéologie. Sait on également sa part de responsabilité dans la montée de l'intégrisme musulman qui veut écrire la conclusion de l'histoire de notre siècle ?

Comment une réflexion sur le travail a-t-elle pu nous conduire sur de tels chemins ? Qu'y a-t-il en lui de si essentiel pour avoir eu un tel retentissement ? Pourquoi Léon XIII a-t-il écrit que l'oppression économique à son époque (qui est encore la notre) «crie vengeance devant Dieu !» ? Comment une civilisation mondiale toute tendue par l'idéologie du travail en est elle arrivée à un taux de chômage inégalé dans l'histoire ? Voilà le grand paradoxe que les générations à venir auront à résoudre, car nous ne savons pas que faire aujourd'hui.

Nous sentons bien que nous sommes devant un défi majeur pour l'ensemble du globe terrestre. Ou nous arrivons à redéfinir les rapports du travail, du capital et de la répartition des richesses, ou nous risquons la banqueroute universelle et le chaos social généralisé

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

(sans oublier le risque de «vengeance» nucléaire). Il y a donc tout lieu de penser que la conception actuelle que nous nous faisons du travail doit être remise en cause. Les spécialistes ont assez démontré qu'à ce sujet, Marx est dépendant d'Adam Smith, de Ricardo et de Malthus, que libéralisme et communisme ont un fonds philosophique commun. C'est une même conception du travail qui a engendré les deux frères ennemis et qu'il nous faut maintenant interroger.

La valeur travail

Les théories modernes du travail sont matérialistes. Cela ne signifie pas qu'elles se révoltent contre toute spiritualité, mais qu'elles veulent se focaliser comme par nécessité de méthode sur l'aspect matériel de la réalité. Elles prennent le parti de ce point de vue particulier, au nom de la recherche d'une nouvelle fécondité. Cette démarche est fréquente dans la science du dix-neuvième, elle lui a donné sa puissance, mais aussi ses limites.

C'est d'ailleurs en vertu de ce principe de matérialisme que le marxisme s'est proclamé scientifique. C'est aussi dans cet esprit que la science économique libérale anglo-saxonne s'est centrée par méthode sur l'«homo œconomicus». L'intention de départ n'était pas de nier les autres dimensions de l'homme, mais de ne pas s'en préoccuper et d'aller jusqu'au bout de la rigueur d'une démarche, sans faire de philosophie. Ce principe est absolument intact aujourd'hui dans les derniers développements de l'économie.

Mais si l'on entre totalement et délibérément dans cette perspective, si l'on ne considère que la matière, alors il n'y a de valeur que les biens matériels produits par l'homme pour satisfaire ses besoins. C'est le travail qui confère un prix aux ressources du sol et du sous-sol en les rendant utilisables. Une terre en friche ou un minerai à l'état brut est sans intérêt tant qu'il n'est pas propre à l'usage. Le pétrole, découvert depuis la haute antiquité, est resté

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

méprisé pendant plusieurs millénaires avant de connaître la carrière que l'on sait, dès qu'on a pu s'en servir. *Seul le travail de transformation de la nature en vue de satisfaire les besoins de l'homme est créateur de richesses.* Nous sommes face à ce qu'on pourrait considérer comme l'axiome de base d'une «morale économiste marxo-libérale», même si l'un et l'autre partis refusent sans doute ces termes comme l'amalgame.

Ce fondement va à la fois restreindre la conception du travail et lui conférer une dignité insurpassable. La restreindre car il élimine tout ce qui n'est pas production. Ainsi par exemple, des activités comme la vie familiale, la création artistique, la recherche philosophique ou scientifique fondamentales, la vie politique et sociale, les distractions, la culture, et jusqu'à la consommation quotidienne ne seront pas dites «travail». Bien au contraire, ce sont les surplus dégagés par la production qui les autorisent. Elles ont le statut de «superstructure», dépendant de l'«infrastructure» économique qui les rend possibles, car elles ne font qu'utiliser les richesses produites par le travail. Elles-mêmes ne transforment pas la matière, mais consomment la production. Le concept de travail, strictement défini en termes d'économie libérale, désigne donc l'activité de production des richesses matérielles, que les autres activités consomment.

On lit même chez Smith, Ricardo ou Marx l'idée que les services tertiaires, le commerce ou les prestations des fonctionnaires sont un travail «non-productif», c'est à dire sans apport réel de valeur ajoutée. Nous retrouvons cette analyse aujourd'hui chez un économiste comme Jean Fourastié.

Autre conséquence de poids : Le propriétaire qui engrange les profits issus de son capital, sans prendre physiquement part à son exploitation, ne sera pas non plus un «travailleur». Nous tenons là

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

le lien de filiation du marxisme envers le libéralisme. La conception économique du travail contient en germes la théorie de la lutte des classes. Si le travail matériel seul produit des richesses, au nom de quoi le propriétaire de capital peut-il prétendre à un revenu puisqu'il se contente de posséder, laissant le soin à d'autres d'exploiter ? A partir de cette base libérale, Marx développe en toute logique ses thèses sur l'aliénation du travail par la propriété privée du capital et conclut sur la nécessité du communisme pour rétablir la justice sociale.

Mais surtout, la valeur travail acquiert un statut de premier rang. Puisque c'est elle qui crée la richesse, elle devient l'étalon de toutes les autres valeurs. Ainsi par exemple, la qualité des études scolaires et universitaires est jugée par leur capacité à déboucher sur une profession. De même, c'est essentiellement la possibilité d'exploitation économique qui justifie l'utilité d'une recherche scientifique. Également, la compétence d'un homme politique tient à son habileté à résoudre les difficultés économiques et à accroître la richesse de ses électeurs. Ce n'est pas un hasard si le général De Gaulle a choisi Georges Pompidou, un banquier, pour premier ministre puis pour dauphin, qu'à celui-ci succéda comme Président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, ancien économiste et ministre des finances, et que ce dernier prit pour premier ministre, Raymond Barre, professeur d'économie. La politique se doit d'être au service de l'économie. Pareillement, une intervention militaire est dite juste lorsqu'elle défend les équilibres économiques internationaux. Nous en avons eu la démonstration formelle en comparant l'action de la communauté internationale dans la guerre du Golfe avec celle au Liban ou en Yougoslavie. Le travail et son corollaire, l'enrichissement, sont le point de mire de toutes les activités humaines, privées ou publiques, individuelles ou collectives. Toutes les vertus morales - courage, habileté, autorité, justice, ... - trouvent leur sens, leur but et leur meilleure expression dans le travail.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Celui-ci est également la source du statut social. La citoyenneté réelle repose sur le rôle économique de la personne. L'échange marchand est le vecteur de la socialisation, et le travail incarne donc tous les espoirs de liberté, en conférant seul le statut d'acteur dans la société. Ainsi, la femme a fait du travail à égalité avec l'homme l'instrument premier de son émancipation. C'est grâce à son emploi qu'elle veut se dépouiller de son état d'assistée et de mineure civique. Ainsi le chômeur est le «paria» par excellence de nos civilisations contemporaines. Coupé de son activité, il est mis hors-circuit de presque tous les réseaux de relations. Ainsi encore, les professions dites «domestiques» souffrent d'une réputation défavorable car elles restent dans la sphère de la vie familiale non productrice. Elles n'offrent pas de vrai statut social.

En tant que valeur, enfin, le travail a naturellement pour objet l'enrichissement matériel. De sorte que la richesse est la preuve de la vertu. Le sentiment de dignité chez l'individu, la justesse des principes d'éducation, l'appréciation portée sur les personnes, dépendent de leur contribution à l'accroissement de la prospérité. Il n'y a pas de borne à mettre. Au contraire, l'homme se réalise pleinement par son travail et le prouve par son niveau de vie.

De la théorie à la pratique ?

Tel est le développement logique de la conception du travail, si l'on s'en tient pour des raisons de méthode à une ligne de conduite strictement matérialiste. Cette perspective intellectuelle est parfaitement légitime sur un plan spéculatif, et justifie une recherche en science économique, bâtie sur ce modèle. Un peu comme un mathématicien qui, ayant posé arbitrairement un certain nombre de postulats, irait jusqu'au bout du raisonnement pour en tirer les ultimes conclusions, tout en sachant parfaitement qu'il aurait pu poser d'autres hypothèses et arriver à d'autres résultats.

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

La question qui n'a pas été posée est la suivante : est-il légitime de faire dans la pratique comme si une hypothèse particulière devienne l'explication complète de la réalité de ce monde ? Peut-on impunément transformer une construction théorique en ligne de conduite politique sans se poser la question de sa vérité objective totale ? Peut-on, par impératif de méthode, se limiter à une conception matérialiste dans l'organisation concrète des activités humaines individuelles et collectives ? Derrière la définition du travail, c'est la conception même de l'homme qui est en cause. Tant que celle-ci restera matérialiste, l'évolution que nous avons décrite se perpétuera inéluctablement.

A nouveau il peut être particulièrement intéressant devant cette interrogation, de prendre connaissance de la pensée de Thomas d'Aquin. Se plonger dans l'état d'esprit médiéval permet de faire éclater nos cadres de référence ambiants et de redécouvrir des perspectives oubliées. Le passage qui nous servira de trame mérite une certaine attention. Derrière le style impassible et éternel que nous commençons à découvrir chez notre auteur, se cachent les restes d'une violente polémique où Saint Thomas tint un rôle de premier plan : «la Querelle des Mendians».

Aperçus du moyen âge.

Vers la fin du douzième siècle et durant le treizième, naissent et se développent deux ordres religieux nouveaux : les franciscains et les dominicains. Ils représentent une véritable révolution dans l'organisation établie par l'Eglise. Leur zèle et leur ferveur, dont on avait perdu l'habitude ailleurs, sont un reproche permanent pour les clercs bénédictins ou séculiers. L'attachement progressif des dominicains à la pensée d'Aristote (dont la plupart des œuvres étaient interdites à la lecture) déclenche une réaction brutale des tenants de la tradition augustinienne, assortie de tentatives de condamnation officielle des maîtres dominicains. Enfin le

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

radicalisme dans la vie de pauvreté, surtout chez les franciscains, représente en soi une originalité, et l'on sait combien l'Eglise est prudente à juste titre envers tout ce qui est totalement nouveau en son sein.

Une des accusations majeures portées à l'encontre de ces nouveaux ordres est justement de vouloir vivre de la charité publique. Leur refus de travailler pour assurer leur subsistance est perçu comme proche de la paresse et de l'oisiveté déréglée. Celle-ci n'est elle pas mère de tous les vices ? Ne méprise-t-on pas la sagesse de la règle de Saint Benoît : «ora et labora !», «prie et travaille !» ? De plus, pour acquérir les ressources dont ils ont tout de même besoin, ces nouveaux moines viennent nécessairement chasser sur des territoires auparavant réservés aux séculiers ou aux bénédictins, ce qui diminue d'autant les recettes de ces derniers. Le fidèle, hier comme aujourd'hui, contient sa charité dans les limites du raisonnable. Saint Thomas eut donc pour mission de justifier au nom des ordres mendiants, la légitimité de vivre sans travailler, en quémandant la nourriture nécessaire. Le texte que nous allons aborder résume sereinement les arguments de ce qui fut une joute sévère, gagnée par les mendiants après de multiples rebondissements, contre notamment Guillaume de Saint Amour. Comme à l'accoutumée, L'auteur donne d'abord les objections s'opposant à la thèse qu'il va ensuite défendre :

<< Les religieux sont-ils tenus au travail manuel ? >>

<< Les religieux ne sont pas dispensés d'observer les règles morales. Et travailler de ses mains en est une. Saint Paul affirme : «j'ai travaillé parmi vous, de la même façon que je vous ai ordonné de le faire». Et Saint Augustin ajoute à propos du religieux desœuvré : «... Tout ce qui rend l'homme endurci !... Ne résisterait-il pas aux avertissements salutaires de l'Apôtre moins par tolérance pour sa faiblesse que pour brandir sa sainteté ?». Il semble donc bien que les religieux soient tenus de travailler ... >>

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

La première obligation de travailler découle de l'invitation de Saint Paul. C'est un impératif d'ordre moral, avant d'être une nécessité de la vie. Le désœuvrement est la source du durcissement du cœur et de l'orgueil spirituel. La peine d'une tâche physique en est un remède efficace. Le devoir de travailler sert à l'éducation de la sensibilité et à la croissance de la modestie. C'est d'ailleurs bien ainsi que l'entendent Saint Augustin et Saint Benoît, à la suite de l'Apôtre. Et l'on fera reproche aux ordres mendiants de traiter la faiblesse humaine avec la dureté des pharisiens et de s'enfler la tête de leur sentiment de supériorité.

<< ... De plus, à propos de : « Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus ! », on commente : « ... Certains prétendirent que l'Apôtre a voulu parler du travail intellectuel et non d'un travail physique comme celui du paysan ou de l'ouvrier ... Mais leur effort pour embrouiller la vérité en eux et autour d'eux, fut vain. Non seulement ils refusèrent ce que la charité recommande, mais ils ne le comprirent même pas ... Saint Paul voulait que les serviteurs de Dieu vivent du travail de leurs mains ». Or les religieux sont avant tout au service de Dieu. Pour Denys, ils sont entièrement consacrés au service divin. Ils sont donc bien tenus au travail manuel.

En outre, Augustin écrit : « J'aimerais savoir ce que font ceux qui refusent de travailler de leurs mains. Ils prient, me répond on, ils récitent des psaumes, lisent des ouvrages ou parlent de Dieu ». Mais l'oraison ne les excuse pas aux yeux de l'auteur qui précise : « Une seule prière dans l'obéissance est bien plus tôt exaucée que dix milles dans la révolte » signifiant ainsi que l'oisif est indigne d'être entendu. La louange divine n'est pas non plus une excuse : « On peut facilement louer Dieu en s'occupant les mains ». De même la lecture : « Qui donc prétend s'adonner à l'étude et n'a pas rencontré ce précepte de l'Apôtre ? Par quelle perversité refuse-t-on d'obtempérer à cette lecture à laquelle on désire se consacrer ? ». Pareillement la prédication : « Si effectivement demander à un moine un sermon peut l'empêcher de travailler, tous en sont-ils capables dans le monastère ? Et sinon, pourquoi prétextent-ils tous cette

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

occupation ? Si même tous y étaient aptes, ils devraient organiser un roulement, non seulement pour assurer les tâches nécessaires mais aussi parce qu'il suffit largement qu'un seul parle et que les autres écoutent». Les religieux ne doivent donc pas abandonner leur travail manuel pour s'occuper d'œuvres spirituelles ... >>

Subvenir physiquement à ses besoins matériels est la deuxième raison de la nécessité de travailler. Une réflexion intellectuelle n'a jamais fait germer du blé. Le religieux moins que les autres n'a le droit de vivre en parasite aux crochets de la société. Il lui faut apporter sa contribution à l'effort de production des biens nécessaires à l'entretien de la vie. C'est d'abord un devoir de justice sociale, c'est aussi une question de dignité et d'exemple envers autrui. L'argument de «travail spirituel» (vocation des dominicains !) ne trouve pas grâce devant Saint Augustin. Se consacrer à l'étude, à la lecture, à la prière ou à la prédication ne peut servir de dispense pour le travail manuel que dans des cas limités en nombre et en temps. Ils doivent d'ailleurs être définis officiellement afin que les obligations de la vie matérielle de la collectivité continuent d'être assurées. Le commandement de Saint Paul est bien d'exercer un travail «manuel», sous peine d'être privé de nourriture.

<< ... Encore, dans Saint Luc, à propos de « ... vendez ce que vous possédez ...», on commente : «Ne donnez pas seulement votre nourriture aux pauvres, mais vendez aussi vos biens afin de vous détacher une bonne fois de toute propriété pour Dieu, puis travaillez de vos mains pour vivre et pouvoir donner». Or le propre du religieux est de tout quitter. Il doit donc vivre et secourir autrui de ses bras ... >>

Saint Luc nous fait franchir une étape. Il ne s'agit plus de morale ou de contrainte, mais d'appel à la sainteté. L'invitation au dépouillement est un conseil évangélique pour aller au bout des exigences de l'amour : s'en remettre entièrement aux décisions de la providence. C'est une proposition, non un devoir. Mais ceux qui

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

ont fait profession de se consacrer à l'imitation totale du Christ doivent se sentir personnellement obligés d'abandonner toute propriété, et de travailler pour vivre et répandre le bien autour d'eux. Avec ce dépassement, le travail acquiert une nouvelle dignité : il est l'instrument de la charité. Mais comment celui qui n'a pas su se procurer son propre bien peut-il secourir son prochain ? Qu'apportent les ordres mendiants ?

<< ... Enfin, Les religieux plus que d'autres sont tenus d'imiter le mode de vie des apôtres s'ils veulent croître dans la perfection. Or ces derniers avaient un travail manuel : «Nous avons peiné physiquement à l'ouvrage» écrit Saint Paul. Les religieux doivent donc travailler de leurs mains ... >>

Pour faire bonne mesure, disons que s'il n'y avait qu'une seule catégorie sociale tenue au travail manuel, ce serait celle des religieux. Ils ont un devoir particulier à imiter les apôtres. Ces derniers sont en effet les premiers exemples de la façon de vivre à la suite du Christ. Or ils ont peiné de leurs mains pour subsister : pêche, tissage, etc.

Ayant énuméré tous les arguments tendant à prouver que le religieux doit travailler, et qu'il doit donc cesser de mendier, Saint Thomas va donner un contre argument qui ne fait qu'amorcer la réfutation : l'obligation de travail issue des Livres Saints vaut pour tous, laïques et clercs.

<<... Par contre, l'observation des règles morales communes s'impose autant aux laïques qu'aux réguliers. Or l'obligation de travailler vaut pour tout le monde. Saint Paul écrit : «Eloignez vous de frères qui déambulent désœuvrés ...» (par frère, entendons tout chrétien, comme dans : «si un frère a une femme infidèle, ...») ; et de même : «si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus». Les religieux ne sont donc pas plus tenus au travail manuel que les gens du siècle ... >>

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Ce que l'auteur ne dit pas, car c'est pour lui une évidence, c'est qu'à son époque, beaucoup de laïques ne travaillaient pas et n'étaient pas pour autant en faute. Nous approchons là d'une première et majeure différence de culture entre le moyen âge et notre temps. Il était alors normal, voire digne, de ne pas exercer de métier alimentaire.

Le sens du travail

Thomas d'Aquin nous a rappelé les thèmes principaux du débat. Il développe à présent sa pensée :

<< ... Répondons que le travail manuel vise un quadruple objectif. D'abord et avant tout : assurer sa nourriture. Aussi le premier homme s'est-il entendu dire : «tu gagneras ton pain à la sueur de ton front !» et le psaume ajoute : «tu travailles de tes mains car tu es obligé de manger ... ». Deuxièmement : bannir l'oisiveté, mère de nombreux vices. L'Ecclésiastique écrit : «donne suffisamment de travail à ton serviteur pour qu'il ne soit pas désœuvré, sinon l'oisiveté lui enseignera beaucoup de mauvais tours». Troisièmement : maîtriser la libido par l'effort physique. D'où le passage de Saint Paul : «... dans le travail, le jeûne, la veille et la chasteté...». Quatrièmement : être généreux. Ainsi du même : «Que celui qui volait s'en abstienne désormais. Qu'il produise de ses mains non seulement ce dont il a besoin, mais aussi de quoi donner à ceux qui manquent du nécessaire» ... >>

L'auteur revient par la suite sur chacun de ces quatre objectifs, nous ne nous y attarderons donc pas maintenant. Notons tout de même qu'ils sont quatre ! Le contraste est fort avec la définition du travail totalement uniforme que nous avons vue chez les libéraux. Une partie des problèmes actuels de notre société ne recevraient ils pas une solution si l'on acceptait de concevoir qu'il existe plusieurs raisons différentes de travailler en toute légitimité ?

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

<< ... Le travail manuel est une obligation morale s'il s'avère indispensable pour parvenir à se procurer la nourriture dont nous avons besoin : un moyen devient nécessaire si son absence empêche d'obtenir la fin. Et celui qui n'a pas d'autre source de revenus est tenu de travailler de ses mains, quelle que soit sa condition. Comprenons donc les paroles de l'Apôtre : « Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus ! » dans le sens de : « c'est la même nécessité qui nous contraint à manger et à travailler ». Si quelqu'un peut traverser la vie sans se nourrir, il a le droit de se dispenser de travail ... >>

La première manifestation du travail est donc bien l'activité de production des biens nécessaires à la vie humaine. Dans l'extrait qui précède, nous pouvons légitimement entendre par «nourriture» un terme générique pour désigner l'ensemble des produits destinés à satisfaire les besoins matériels de l'homme. Cette activité fondamentale répond à une nécessité d'ordre biologique : se nourrir, se vêtir, s'abriter, se défendre, se soigner, se déplacer, vivre en famille et en société, capitaliser, se distraire, etc. On remarque chez les animaux toutes ces activités de production, les unes ou les autres plus ou moins développées selon les races. La définition donnée recoupe assez fidèlement celle de la pensée économiste.

Interrogeons nous cependant sur le lien que l'auteur établit entre nécessité physique et obligation morale. Un peu comme s'il disait que l'homme est «moralelement obligé» de respirer ou de voir. Cette globalisation des niveaux de considération concerne l'ordre pratique, celui de la mise en œuvre et de la réalisation, pas celui de l'étude et de la science. L'action humaine n'est pas une fusée à étages. On n'y dissocie pas un compartiment «homo physicus», un autre «homo biologicus» et un autre «homo éthicus» qu'on pourrait larguer l'un après l'autre au gré des considérations.

Expliquons nous : le biologiste peut parfaitement étudier la respiration ou la vue pour elle-même, indépendamment du reste du

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

corps, et surtout sans référence au bien et au mal chez l'homme. La science accorde la même importance à l'étude de la respiration qu'à celle de l'étouffement. Elle analyse avec un intérêt identique la respiration dans l'air, dans l'eau ou dans un autre milieu. Elle observe aussi bien les effets de la présence d'oxygène dans le sang ou dans le cerveau, que les conséquences de son absence. Elle formule des relations de cause à effet, des lois de succession, mais pas d'appréciation sur le bien et le mal. Il n'en est cependant pas du tout de même lorsqu'un médecin examine un patient atteint de difficultés respiratoires ou de risques de cécité. Encore moins si l'on est confronté à une volonté de suicide par étouffement ou à des agissements mettant la vue en péril. Alors l'action se fait nécessairement en référence au bien global de l'homme (qui est de respirer et de voir, et non de suffoquer ou d'être aveugle !). L'unité de l'action humaine est d'ordre moral, même si elle englobe jusqu'aux lois physiques du corps. Sans nier les dimensions diverses de l'homme, le jugement moral est la référence ultime du bien et du mal, du souhaitable et du nocif, et la connaissance technique lui est subordonnée.

Quel bonheur pour l'homme ?

Deux mots sont nécessaires sur le statut de la morale. Ce terme véhicule souvent un flot d'images et d'impressions rébarbatives. On y voit un catalogue de devoirs et de prescriptions à suivre avec rigueur, sans en comprendre le sens, et souvent avec l'idée qu'elles n'ont pas d'objet. Les pratiques ancestrales, l'obligation de faire «comme il faut» et la pression sociale justifieraient seules des contraintes de vie contraires aux désirs de la personne. Et l'on en vient à admirer ceux qui ont eu le courage de s'en débarrasser. La liberté symbolise l'opposition à la morale.

A partir de ce schéma, la société se divise en trois types humains fondamentaux : le héros cornélien, praticien ascétique de

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

l'accomplissement idéal quel qu'en soit le prix ; Le génie romantique, esclave joyeux des intuitions de la passion exacerbée, au péril de sa personne ; l'habile politique jouant des circonstances sans souci des retombées. Le premier personnifie la morale telle que nous l'avons décrite, le second la méprise et le dernier manipule les deux précédents au gré de ses fins personnelles.

Rien de plus étrange que cette vision moderne pour un moyenâgeux. Selon lui, la morale (ou l'éthique, car il ne comprend pas nos subtiles jeux de langage) s'identifie avec la quête du bonheur. Simplement désireux de vivre dans la paix, l'unité et la prospérité parmi ses concitoyens, amoureux des plaisirs du corps, de l'esprit et de la société, il constate pourtant que nombre de ses actions spontanées l'éloignent de la joie et de l'amitié. Il fait l'amère expérience de l'affrontement parfois brutal avec d'autres qui poursuivent des objectifs apparemment identiques. Il remarque également que la prospérité peut s'opposer à la paix, l'amitié aux plaisirs du corps, les bienfaits de la société aux joies de l'esprit, etc. Lui-même se sent souvent intimement partagé entre l'exaltation du désir et les réserves de la réflexion, entre la peur d'agir et les reproches de la conscience.

La philosophie morale naît de l'effort d'analyse pour sortir des contradictions qui empêtrent l'homme dans le mécontentement de soi. D'abord se demander ce qui rend heureux. Or l'inventaire des objectifs fondamentaux qui motivent l'homme est vite établi : les plaisirs, l'argent, le pouvoir, l'exploit, le savoir, l'art, l'amitié, l'amour ou Dieu. Telle est la liste exhaustive des buts majeurs de la vie humaine du moins si l'on écoute ce que disent les gens. Par majeur, entendons le but ultime que choisit l'homme comme axe d'orientation systématique de son existence et de ses décisions. Non pas que, s'il se voue à l'argent par exemple, il néglige ou fuit le savoir, l'art ou l'amitié, mais il les soumettra toujours au jugement

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

de l'intérêt financier. Les autres objectifs de notre liste deviennent seconds par rapport à l'un d'entre eux qui représente l'orientation fondamentale de notre vie. Ainsi en est il quelle que soit notre route.

Il nous faut donc chercher à savoir auquel de ces objectifs s'attacher si l'on ne peut les poursuivre tous de front. Doit il être le même pour tous les hommes ? Sans faire forcément un choix exclusif, lequel doit on préférer en cas de conflits entre eux ? Quelle hiérarchie doit on installer ? S'impose-t-elle d'elle même ou peut on la décider arbitrairement ? Doit elle rester toujours la même au fil du temps ? Certains de ces objectifs ne sont ils pas à éliminer absolument et en tous les cas ?

A défaut d'une réponse évidente, donnons déjà des éléments de réflexion. Il semble que l'on puisse rejeter les objectifs qui ne représentent pas un but ultime, comme l'argent ou le pouvoir, car ils sont eux-mêmes au service d'un autre but. L'argent n'a de valeur que fiduciaire. Il ne compte que pour ce qu'il permet d'acheter. Souvenons nous du malheureux Midas qui avait voulu changer en or tout ce qu'il touchait et qui en est mort de faim et de dénuement. Ce seraient plutôt les biens matériels qui représenteraient une fin en soi, mais personne n'ose vraiment avouer qu'il trouve son bonheur dans sa maison, sa voiture, sa télévision ... De même, le pouvoir n'a d'intérêt que pour ce qu'il permet de faire. Il a valeur de moyen en vue de son exercice. L'objectif serait plutôt la bonne organisation d'une communauté humaine. Trop de tyrans l'ont assez démontré, qui ont fui, qui se sont suicidés ou qu'on a dû réduire à l'impuissance parce qu'ils ont aimé le pouvoir pour lui-même.

Sans doute devrions nous aussi éliminer les objectifs qui s'évanouissent dès qu'ils sont atteints et laissent perpétuellement insatisfaits. Tels sont le plaisir ou l'exploit. La psychologie contemporaine a surabondamment commenté l'insatiabilité chronique du désir humain, son éternelle envie de nouveauté. En

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

faire son bonheur, c'est poursuivre l'horizon. Quant à l'exploit, il représente une fascination très propre à notre génération. Courir plus vite ou plus loin, monter plus haut ou à mains nues, plonger plus profond, voler avec presque rien, combattre avec toujours plus de force, rechercher partout les conditions extrêmes. Est ce la disparition relative de la guerre ? Est ce le dégoût de la médiocratie ? Est ce une nouvelle forme d'idolâtrie de la nature et de rivalité avec les dieux ? Pourtant, une fois l'exploit atteint, ne reste plus que l'envie de le battre à nouveau. Autrefois il était assorti d'un titre, d'une médaille ou d'une statue, il fait aujourd'hui l'objet d'une brève apparition dans le Livre des Records.

Il y a indéniablement quelque chose d'infini dans la quête du savoir. La recherche scientifique s'apparente à l'exploit, et ne se satisfait jamais de son état actuel d'avancement. Avec cette différence qu'elle ne rend pas caduque le savoir antérieur. La science peut représenter pour l'homme un certain bonheur gratuit. Ce qu'il connaît du monde et de lui-même, peut le rendre définitivement admiratif du cosmos, même s'il souhaite toujours aller plus loin dans l'approfondissement. Contrairement à l'exploit ou au plaisir, l'insatisfaction du savant ne vient pas seulement de la faiblesse humaine, mais d'abord de l'insondable mystère de l'univers et de l'homme. La contemplation même de cet infini peut rendre heureux. Il en va pareillement de la recherche de Dieu.

Que reste-t-il de notre liste ? L'art et l'amitié. L'amour également, mais on peut le partager entre plaisir et amitié. Le beau, l'ami, voilà ce dont on ne se lasse pas ! Bien au contraire, ils donnent leur sens humain à tous les autres objectifs. Argent, plaisirs, pouvoir, savoir, tous gagnent leur repos satisfait dans l'amitié et la beauté. Tous deviennent inquiétants et odieux dans la laideur et l'oubli de l'homme. Sans doute est-ce là qu'on doit chercher l'orientation fondamentale de l'activité humaine, et toiser tout le reste à cette

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

mesure. La beauté véritable ne se fane pas. Sinon irions nous contempler des ruines plurimillénaires ? Relirions nous d'antiques poèmes ? Admirerions nous encore Bach ou Rembrandt ? N'est-ce pas dans la beauté inouïe de la nature que le savant puise ce bonheur dont nous avons parlé ? Nous l'aimons parce qu'elle est le seul vestige terrestre de l'éternité. De même, de très long développements seraient nécessaires sur l'amitié. C'est le dernier endroit du monde où la liberté n'est plus sur ses gardes. Elle est le lieu de la communauté de biens, de goûts, de dignité. L'abandon de soi dans l'autre. L'art et l'amitié concrétisent les aspirations profondes d'éternité, de liberté, d'authenticité et d'absolu que l'homme moderne a tendance à qualifier de rêves adolescents parce qu'il désespère d'y parvenir.

Ensuite, ne pas oublier que finalement, quel que soit le choix arrêté et ses raisons, on rencontrera beaucoup d'oppositions extérieures, mais également en soi. La nature complexe de l'homme est la première source de conflits. Le corps a des exigences qui peuvent rapidement devenir exclusives. Ventre affamé n'a point d'oreilles. Les passions sont, elles aussi, contradictoires. Le désir s'oppose à la peur, la jouissance à la colère, l'amour à l'égoïsme. Enfin au dessus de la mêlée, la raison veut dire son mot mais a beaucoup de mal à se faire entendre. L'affrontement intime, parfois violent, entre les nécessités biologiques, les ardeurs de l'affectivité et les jugements de la réflexion, peut facilement laisser l'individu dans la complète indécision. Il se meut comme il peut, au gré des circonstances et de ses humeurs, mais de toutes façons insatisfait de la tournure d'événements qu'il ne maîtrise pas. La vie morale est donc l'effort pour parvenir à dominer ces contradictions afin de poursuivre le but assigné. Le bonheur est à ce prix. Il s'approche tant que le contrôle est maintenu, et s'éloigne chaque fois que le désordre s'installe.

Aussi toutes les techniques sont elles les bienvenues pour aider dans cette lutte. Celles qui permettent l'abondance des biens

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

matériels mais aussi celles qui modèlent les gestes humains pour leur plus grande efficacité, celles qui organisent et facilitent les relations entre les hommes, celles qui éduquent et avivent la sensibilité, celles qui fortifient la volonté et le caractère, celles qui perfectionnent le savoir, celles qui élèvent l'esprit. Mais ces techniques doivent rester sous le contrôle de l'homme, à qui il revient de décider quand et dans quelle mesure il veut les utiliser pour poursuivre sa fin.

Un bonheur économique ?

L'économie peut donc tenir une double place dans la vie humaine : celle de technique ou celle d'objectif essentiel. Technique, elle peut revendiquer une légitime autonomie. Elle constitue l'ensemble des moyens capables de procurer efficacement les biens matériels nécessaires à la survie mais aussi à la prospérité sociale. Ce système a sa logique propre et l'on doit respecter ses lois internes auxquelles les économistes sont si attachés. En ce sens restreint, l'économie n'est pas une morale mais un ensemble de mécanismes sophistiqués. Comme tout instrument, il peut être utilisé au gré des besoins de l'homme ou rester dans sa trousse. Il peut aussi facilement être détourné d'un usage normal pour servir à des fins perverses. L'économie n'est ni plus ni moins morale qu'un scalpel, c'est le type d'usage qu'on en fait qui est bon ou mauvais.

Mais cette science peut aussi se poser comme objectif premier. Tout d'abord d'une façon simple et massive, en décrétant comme Guizot que la richesse est le but de l'action humaine. Alors l'économie tient normalement lieu de morale, de politique et de religion. Nous sommes dans une société libérale. Elle peut aussi s'imposer d'une façon plus subtile : sans nier les dimensions éthiques, spirituelles et affectives de l'homme, elle refuse que de telles considérations viennent interférer avec sa propre mise en œuvre. Elle devient objectif ultime non plus directement et

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

impérieusement, mais de biais, en revendiquant la priorité exclusive en cas de conflit avec d'autres impératifs. Le résultat est alors identique au précédent.

Si c'est le cas, tout ce que nous avons dit de la conception matérialiste du travail reçoit sa pleine expression. L'économie devient la morale de l'homme, le travail sa valeur. Nous sommes en présence de cette moralisation dès qu'une science, au nom de ses rigueurs internes, exige une application absolue de sa logique. Ce qui est vrai de l'économie peut l'être de l'art militaire (Rome, Napoléon, Hitler), des sciences humaines et sociales (démagogie politique, tyrannie par la manipulation psychologique), des disciplines spirituelles (mysticismes et fondamentalismes religieux), etc. A chaque fois, une technique se pose en morale.

Le rôle du travail dans le bonheur

Si la richesse n'est pas un absolu, le travail de production de biens matériels ne le sera pas non plus. C'est sans doute le point le plus difficile à faire comprendre aujourd'hui, même auprès de gens qui reconnaissent en l'homme bien autre chose qu'un tas d'atomes.

<< ... Et la même raison joue pour ceux qui disposent de moyens d'existence légitimes. N'en déduisons cependant pas que certains sont autorisés à des pratiques normalement interdites. L'Apôtre n'ordonne le travail manuel que pour lutter contre l'acquisition illégale de nourriture. Il veut en effet d'abord éviter le vol comme le montre la Lettre aux Ephésiens : «Que celui qui volait s'en abstienne désormais. Qu'il produise plutôt de ses mains ...». Il veut aussi supprimer l'avidité des biens d'autrui. C'est pourquoi il ajoute : «j'ai travaillé parmi vous, et de la même façon, je vous ai ordonné de le faire afin que vous puissiez vous mêler en toute honnêteté à la foule sur la place publique». Il veut encore bannir les commerces douteux que certains pratiquaient pour vivre. Il écrit en effet : «Lorsque

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

j'étais auprès de vous, je vous ai déclaré : si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus ! Or j'entends dire que certains d'entre vous déambulent affairés, sans travail mais étrangement actifs - des commentaires précisent qu'ils pourvoient honteusement à leurs besoins - Ceux là, je les réprouve et je les supplie de travailler en silence à gagner le pain qu'ils mangent». Saint Jérôme ajoute d'ailleurs que Saint Paul ne dit pas tant cela pour indiquer le devoir que pour réprimer le vice ... >>

À l'époque de Saint Paul, une ville comme Corinthe était un port très actif. Le brassage d'affaires internationales entre l'Orient ou l'Afrique et Rome avait apporté une prospérité générale. Nombreux étaient les entrepreneurs dont les activités marchaient presque toutes seules. Nombreux les propriétaires qui vivaient des revenus de leur capital. Nombreux enfin les intermédiaires et les prestataires de services qui exerçaient leurs métiers au gré des contrats commerciaux. La richesse, les va-et-vient de population, l'atmosphère particulière des villes portuaires avaient en outre contribué à une très grande liberté de mœurs tant vis à vis de l'argent que des plaisirs.

L'oisiveté choisie ou périodiquement forcée était un état de vie courant dans une cité où les moyens matériels étaient amplement surabondants face aux nécessités et même au bien-être. Exercer un métier alimentaire n'était donc pas un impératif biologique. L'argument ne pouvait servir de fondement à l'obligation morale de travailler. Saint Thomas va même plus loin : lorsqu'il n'y a pas nécessité, il n'y a aucun devoir à exercer un travail manuel. Un propriétaire vivant de ses revenus, un rentier ou un pensionné, un homme dont les affaires tournent sans sa présence constante, peuvent très légitimement se consacrer à autre chose qu'au travail de production de richesses matérielles. Et ce qui est vrai d'un individu l'est encore plus d'une collectivité.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Alors pourquoi faut-il que dans nos pays modernes, beaucoup de responsables considèrent encore comme un devoir sacré d'être entièrement accaparé par un travail matériel ? Nos sociétés ont des capacités de production largement excédentaires par rapport aux besoins. Nous sommes capables de nourrir, de loger, d'habiller, de véhiculer, de soigner et même de détruire jusqu'à plusieurs fois la population mondiale. Les freins sont d'ordre politique, pas technique. Le modèle du travailleur entièrement attaché à son atelier, celui du cadre dévoué corps et âme à son entreprise, sans horaire ni vie privée, ne peuvent plus fonctionner aujourd'hui. Ils ne correspondent plus à la vérité de la situation économique des pays prospères.

On continue de penser qu'un bon salarié doit être débordé par son travail. C'est la seule conception de la dignité humaine offlable à la majorité des citoyens. C'est aussi le seul moyen reconnu comme légitime pour gagner une rémunération. Nous entrons dans un cercle vicieux : L'oisiveté est un défaut insupportable pour la société, donc le travail est un devoir. Or travailler, c'est produire des biens matériels à valeur marchande. Donc la plupart des gens doivent exercer une activité productrice durant le plus clair de leur temps. Les autres sont des parasites, des fainéants ou des incapables. Pourtant, avec les évolutions technologiques, le besoin de travailleurs pour assurer une même production excédentaire, diminue régulièrement.

Affirmons qu'une telle philosophie est une cause majeure du chômage aujourd'hui. Le travail est lui-même considéré comme une marchandise qu'on peut acheter ou non. L'employeur peut donc aisément licencier et embaucher au rythme de ses besoins. Alors qu'autrefois, le bannissement, l'exil ou l'excommunication était une sanction rare, à peine inférieure à la condamnation à mort, aujourd'hui, l'entreprise est la seule communauté humaine dont on

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

peut se faire exclure d'un trait de plume. On réduira donc les effectifs salariés à chaque fois qu'un automatisme les remplace avantageusement.

Au nom de la productivité, on sacrifie sans remords les tranches d'âge jugées sur le déclin, les métiers considérés comme obsolètes, les laissés pour compte d'une réorganisation et tout exécutant d'une tâche mécanisable. On préfère payer maigrement des gens à ne rien faire plutôt que de financer des activités non productrices. On refuse par exemple d'aider financièrement l'éducation des enfants, obligeant la plupart des femmes à gagner un salaire d'appoint. Cela permet d'abord de rémunérer la femme moins cher que l'homme pour un même travail, mais surtout d'établir le salaire individuel moyen à un niveau de moitié inférieur à celui nécessaire pour l'entretien d'une famille, en doublant le nombre d'offreur de travail et en abaissant de ce fait le point d'équilibre entre l'offre et la demande de travail à un niveau deux fois plus bas. En 1994, le pouvoir d'achat moyen mensuel nécessaire à la vie d'un foyer de deux enfants est d'environ 12 000 Frs ; le SMIC est de 6 000 Frs.

L'embauche ne peut être envisagée que si le coût du personnel est inférieur à celui de la machine. Le progrès technologique signifie donc nécessairement l'appauvrissement du travailleur si l'on ne sort pas de la logique productiviste. La loi du marché oblige à la recherche de compétitivité par les prix : ceci explique à la fois l'automatisation, la baisse des salaires, la délocalisation et le licenciement.

Par contre, être libre vis à vis de contraintes matérielles offrirait d'immenses possibilités d'épanouissement spirituel, social et culturel qui ne sont pas saisies à cause de l'opinion majoritaire de nos dirigeants actuels. On laisse végéter et mourir des activités culturelles, artistiques, sociales ou de loisir faute d'accorder suffisamment de temps libre pour les exercer et en profiter. Même

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

le commerce se plaint de cette situation et réclame la liberté d'ouverture le dimanche. L'éducation et les études des enfants manquent considérablement de moyens. L'initiative personnelle et l'originalité y sont totalement bridées, voire combattues. L'uniformité du dispositif, imposée par des critères budgétaires, élimine une forte minorité de jeunes jugés inadaptés au système éducatif (mais qui doit s'adapter à qui ?). Egalement par manque de temps, l'adulte n'a pas les moyens de s'informer et de se cultiver en profondeur. La télévision lui sert de prêt à penser universel. Il ne peut non plus participer à toutes les activités sociales qui ont cruellement besoin d'aide. Faute de pouvoir être présent, le citoyen est aussi spolié de ses responsabilités politiques au profit des permanents de partis. Une large part des évolutions de son cadre de vie lui échappe. Il ne peut même pas assurer un contrôle normal sur ses élus. Son droit de vote est le plus souvent exercé en aveugle manipulé.

Enfin des difficultés majeures se profilent en perspectives proches pour notre génération. L'attention due aux personnes âgées tout d'abord. Il règne actuellement un silence de plomb sur le sort réservé aux personnes dépendantes qui n'ont pas les revenus suffisants pour assurer une retraite décente. Compte tenu des évolutions démographiques et du vieillissement croissant de la population, une société libérale de l'an 2000 risque fort de transformer ses asiles et maisons de retraites en camps d'extermination, au mieux dans une variante douce dite euthanasie. Dans un ordre d'idées comparable, le sang se glace d'effroi à imaginer ce que pourrait donner l'abandon des possibilités gigantesques de manipulations génétiques au seul décret de la rentabilité. Autre défi des générations à venir : l'équilibre écologique de la planète. La dégradation de l'environnement naturel par la pollution peut accomplir des dégâts immenses et irréparables. Un accident comme celui de Tchernobyle, providentiellement circonscrit quoi qu'il ait fait des milliers de victimes, devrait alimenter notre méditation et

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

contribuer à la sagesse. Le risque nucléaire n'est pas seulement le fait d'un mauvais travail. Et cette liste d'exemples n'est pas exhaustive. Il est certain qu'à la racine de ces problèmes, le «tout économique» tient la responsabilité majeure.

Les courants socialistes ont accusé la religion de servir d'opium auprès du peuple, en lui faisant accepter les malheurs présents, au nom du bonheur dans l'au-delà, pour le plus grand profit terrestre des privilégiés. On est en droit de se demander si l'affirmation persistante de la prééminence de la valeur travail ne joue pas ce même rôle de leurre qui détourne l'homme de ses responsabilités de personne et de citoyen, en accaparant son temps et son orgueil à des activités matérielles. Une façon dévoyée de comprendre la parole de l'Ecclésiaste : *«donne suffisamment de travail à ton serviteur pour qu'il ne soit pas désœuvré, sinon l'oisiveté lui enseignera beaucoup de mauvais tours»*. Car la surcharge excessive de travail empêche la réflexion et le jugement.

Un peu de prospective

Lorsqu'une société n'est pas encore parvenue au stade où elle peut subvenir aux besoins matériels de ses citoyens, le travail de production des richesses est prioritaire. L'obligation morale peut alors se confondre un temps avec la pensée libérale. Ce fut le cas de l'Europe après l'explosion démographique du XVIII^{ème} siècle, et au lendemain de chacune des deux guerres mondiales, ainsi que des Etats-Unis au XIX^{ème} siècle et jusqu'en 1950. Ce n'est plus notre situation aujourd'hui. La société a d'autres devoirs moraux, autrement plus impérieux que celui de remettre tout le monde à l'usine. Pour cela, il faut revoir entièrement notre conception des priorités. Alors renaîtra une saine notion du travail. Le défi de demain n'est plus : «comment devenir riche ?», mais : «qu'allons nous faire de notre richesse ?». L'amasser entre quelques mains privilégiées, quitte à assurer le minimum vital pour la majorité

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

(SMIC, RMI, allocations de chômage, pensions de vieillesse ...) ? La consommer béatement entre nous (en limitant l'arrivée des nouveaux venus par une politique antinataliste mondiale) ? La faire fructifier dans des domaines qui la dépassent infiniment : la culture, l'éthique, l'amitié entre les concitoyens, la recherche de la beauté et de la vérité ?

Poser la question, c'est y répondre. L'histoire devrait nous permettre de faire un peu de prospective. Il fut un temps encore proche où l'homme devait savoir se défendre. Une bonne éducation masculine ne se concevait pas sans le maniement des armes. La carrière par excellence était celle d'officier. L'armée enrôlait presque toute la population non-agricole (jusque tard dans le XIX^{ème} siècle, le monde ouvrier ne représentait pas 10 % des personnes actives). Savoir se défendre, savoir défendre son pays était une ardente obligation morale. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? L'évolution des techniques militaires a libéré la majeure partie d'entre nous de cette contrainte. Douze mois de service national, souvent non militaire, parfois stérile, sont les derniers vestiges de ce qui fut un devoir sacré. Peu de nos concitoyens savent se servir d'une arme et c'est sans doute préférable.

Et s'il en était bientôt ainsi pour la création de richesses matérielles ? Si les développements des technologies permettaient de réduire le temps consacré à la production à un simple service économique ? une sorte d'impôt en nature, une corvée, dont le citoyen devra s'acquitter avant de passer à des activités plus humaines ? Où sera l'idéal d'épanouissement par le travail tel qu'on le conçoit maintenant ? Peut être l'adolescent des siècles à venir sera-t-il anti-économiste comme le notre est antimilitariste ! Peut être créerons nous un «secteur économique de métier» comme existe aujourd'hui dans nombre de pays, une armée de métier. La production manufacturée et les services afférents seront de la

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

responsabilité d'une catégorie limitée de la population, comme c'est déjà le cas pour la production agricole. C'est clairement la question posée par la croissance du chômage à la fin du vingtième siècle.

Les dimensions du travail

Il est temps d'essayer de voir comment on peut élargir le sens du travail pour lui donner toute sa dimension humaine.

<< ... Précisons que par «travail manuel», nous comprenons toute activité légitimement lucrative, qu'elle se fasse de la main, des jambes, de la voix, etc. ... Le vigile, le postier ou tout autre ouvrier qui vit de son labeur est appelé travailleur manuel. La main est «l'instrument des instruments» et l'on peut considérer comme travail manuel toute activité qui permet de se procurer une nourriture bien gagnée ... >>

Pour Saint Thomas, le travail «manuel» n'est pas nécessairement celui qu'on exerce de la main. De nos jours, il n'est même pas obligatoirement physique. C'est celui qui donne lieu à un échange marchand entre la valeur matérielle qu'il a produite et sa contrepartie monétaire, afin d'assurer les moyens d'existence. Passons en revue les différentes significations du concept de «travail».

La première signification renvoie évidemment à l'activité physique de transformation d'un élément naturel. C'est tout aussi bien celle d'un manoeuvre sur un chantier ou dans un atelier que celle du retraité qui cultive son jardin, de la mère de famille qui tient son ménage ou du sculpteur qui achève son œuvre. Elle se caractérise par la pénibilité corporelle. En ce sens, plus l'activité s'éloigne vers la connaissance pure ou vers la relation humaine, moins elle sera dite travail. L'agriculteur, l'artisan ou l'ouvrier, mais aussi l'infirmière ou le postier seront déclarés des travailleurs par excellence, tandis

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

que l'intellectuel ou le commerçant seront fortement soupçonnés d'oisiveté.

En un second sens, nous appellerons travail, l'effort physique qui dépasse la capacité normale de tout un chacun. Est un vrai travailleur celui qui, dans son domaine, est capable d'agir au delà de la moyenne. L'entraînement de toute une vie de labeur lui permet de faire ce dont d'autres sont incapables : porter tout le jour des sacs de ciment de 50 à 100 Kg, manipuler avec dextérité des composants ultra-fins, plonger en apnée plusieurs minutes pour remonter des huîtres perlières, pratiquer une opération chirurgicale délicate, etc. Là commence la possibilité d'être rémunéré. Toute personne qui ne possède pas un talent qui fait sa performance n'a pas le droit de manger. La compétition est une des caractéristiques majeures du travail ainsi conçu.

En un troisième sens, nous nommerons travail l'activité manuelle qui respecte les règles de l'art. Telle est la grande différence entre l'artisan professionnel et le bricoleur amateur. L'œuvre qui ne se conforme pas aux prescriptions de la discipline ainsi qu'à ses tours de main spécifiques ne sera pas un vrai travail. Contrairement au sens précédent, celui-ci a pour caractéristique la facilité et l'aisance dans l'efficacité. C'est le but de l'apprentissage et de la corporation, gardienne du métier. Le chef-d'œuvre est la sanction du savoir-faire. La première image venant à l'esprit est celle du compagnon artisan, mais on peut y assimiler les professions médicales ou juridiques par exemple.

En un quatrième sens, ce sera la production de biens commercialisables. N'est travail que ce qui aboutit à un produit négociable. Toute autre activité relèvera de l'art pour l'art ou du loisir, voire de l'argent jeté par les fenêtres. Notamment le travail tel que conçu précédemment paraîtra souvent excessif en comparaison du résultat économique. Les caractéristiques principales seront la

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

réponse à une demande et la rentabilité. Un tel sens a une acception très large, car n'importe quelle activité, même triviale, sera un travail du moment qu'elle rapporte de l'argent.

Enfin on ne peut refuser de reconnaître le travail de l'artiste. Celui-ci transforme la matière pour la rendre admirable. D'une pierre, d'un son, d'une couleur, d'un geste ou d'un mot, il compose une œuvre immortelle, fruit du labeur, de la méditation, de la maîtrise technique et du génie créateur.

Beaucoup de conflits du travail reposent sur l'équivoque du mot. Ces cinq sens, s'ils ont des passerelles, ont aussi des incompatibilités et des exclusions. C'est ainsi que la mère au foyer se désole que son labeur soit ignoré de la société, que l'artisan déplore la perte du sens de la belle ouvrage, que le travailleur de force se voit remplacé par une machine, que l'industriel peste après l'absence de rentabilité de son personnel et que l'artiste a fait son deuil du confort matériel.

Cependant le développement des technologies et des méthodes d'organisation ne permet pas de s'en tenir à une distinction qui peut paraître un peu ancienne, car elle ignore beaucoup de prestations de service du secteur tertiaire. Au travail physique s'oppose en effet le travail intellectuel. Lui-même a deux sens différents en fonction du but visé. La réflexion peut d'abord avoir pour objectif le seul fait de savoir et de faire savoir. Nous sommes face à la profession d'intellectuel dans son essence. Le savant et le professeur n'ont d'autre but que d'accroître et de transmettre le savoir humain. Les fonctions de journaliste, de documentaliste, de cinéaste-reporter, d'auteur de vulgarisation relèvent du même souci de science. Même si, pour son exercice, ce travail peut avoir besoin d'une activité physique, telle que l'expérimentation en laboratoire, ou le montage d'une pellicule, on peut dire que celle-ci est ultimement un travail intellectuel.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Mais à l'inverse, le savoir peut avoir pour fonction de servir au travail manuel. La recherche intellectuelle est alors finalisée par ses applications techniques, l'enseignement et la formation visent un savoir-faire, les livres, les films ou les cassettes servent à l'action. Ce travail est ultimement un travail manuel, même s'il met en œuvre la matière grise. Il en est ainsi de tous les travaux d'étude, de conseil, de formation, d'expertise, de consultation, de créativité, de recherche, d'ingénierie, de test, de vérification, etc., etc. Nous avons là l'immense gamme des services à forte proportion de prestations intellectuelles. Affirmons que nous sommes bien à chaque fois en face d'un travail «manuel» au sens de notre auteur, compte tenu des visées marchandes de l'activité.

La dignité humaine du travail

Dans une perspective économiste, on ne retiendra que le quatrième sens du concept de travail, avec le second s'il lui vient en renfort et on aura des hésitations à l'étendre au travail intellectuel marchand. Mais pour en avoir une pleine vision, il nous faut continuer la lecture de Saint Thomas.

<< ... Lorsqu'on le destine à combattre l'oisiveté ou à aguerrir le corps, le travail manuel ne relève pas proprement d'une obligation. Car on peut le faire par beaucoup d'autres moyens. La chair se durcit par le jeûne et la veille, et le désœuvrement disparaît avec la méditation de l'Écriture Sainte et la Louange divine. A propos du verset : «mes yeux défaillent devant ta parole», ne commente-t-on pas : «l'étude de la Parole de Dieu n'est pas un loisir, rares au contraire sont les travaux plus accaparants que de s'appliquer à connaître la vérité». Ces motifs n'obligent donc pas plus au travail manuel le religieux que le laïque, à moins que la règle de son ordre ne le stipule. Saint Jérôme écrit d'ailleurs : «les mœurs des monastères d'Égypte exigent que personne n'y demeure sans travail ni occupation, pas tant pour satisfaire aux besoins vitaux que pour le salut de

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

*l'âme. Personne n'y vaque à des cogitations
pernicieuses». ... >>*

Au delà de la production de biens, le travail a une valeur éducative. C'est d'ailleurs la seule source de sa dignité. Remplir une tâche objectivement utile mais dans des conditions avilissantes pour le corps et surtout pour l'âme, ne mérite aucun respect. C'est la grande raison pour réprouber l'esclavage, le travail forcé, l'exploitation des enfants ou des femmes au delà de leur résistance et toutes les rigueurs abusives imposées au travailleur. Certes elles peuvent toutefois se justifier en cas d'extrême péril : guerre, catastrophe naturelle, danger de mort, misère générale, et parfois à titre de punition civile, mais cela demeure l'exception.

La vertu du travail est double : se soucier du bien de ses concitoyens et surmonter sa faiblesse physique. Voilà sa vraie valeur. Elle nous conduit à l'amitié et à la beauté par le sens de l'autre et la fermeté de la volonté. Tant que le travail manuel reste une nécessité biologique, il est le meilleur éducateur social. Outre le profit que chacun peut tirer de son activité, affronter la paresse et la résistance du corps, se demander perpétuellement «de quoi autrui a-t-il besoin ?» pour le lui vendre et avoir le sens du travail bien fait, retentissent nécessairement sur la personnalité du travailleur. Il s'habitue à diriger sa vie par son esprit, à lui soumettre le corps et ses pulsions, à avoir le réflexe de chercher ce qui peut servir et à régler ses actes sur la justice entre les hommes. Il découvre aussi la modestie de sa condition charnelle. Aujourd'hui où la situation est si contrastée, où des tâches proches de l'esclavage barbare côtoient des sinécures desœuvrées, le travail n'exerce plus que trop rarement son rôle humanisant.

L'oisiveté, partielle ou totale, voulue ou subie, offre le résultat exactement inverse, qui fait le drame de la situation de chômage par exemple. Une période trop longue sans exercice

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

professionnel rend à terme la personne moralement inadaptée au retour à l'emploi. Elle a perdu cet entraînement à l'effort et ce sentiment de servir qui sont les premières motivations au travail. Il ne lui reste plus que la nécessité de gagner sa vie, mais on constate souvent que celui qui reprend un travail quelconque avec cette seule contrainte, doit alors exercer sur lui-même une violence difficilement supportable pour accepter d'œuvrer sans perspective de se grandir par ses actes.

Aussi les considérations économiques doivent-elles à un certain moment céder le pas devant les nécessités d'ordre éthique. De quoi nous sert la prospérité si tout un pan de la société voit son activité professionnelle l'oppresser de façon grandissante tandis que l'autre désespère de jamais retrouver le rôle qu'il mérite ? Redécouvrons les sens perdus du travail, rémunérons les dignement, et sans doute la situation s'améliorera.

Mais la pensée de Thomas d'Aquin va au delà. D'autres moyens existent pour arriver au même résultat. S'il s'avère confirmé que notre société n'a plus besoin d'autant de travailleurs qu'avant pour assurer sa prospérité matérielle, c'est alors vers des directions nouvelles qu'il faut orienter l'éducation des hommes. L'auteur donne deux pistes : l'ascèse physique et la lecture de la parole de Dieu. La première est symptomatique de notre époque. Nous voyons fleurir des clubs de sport et de gymnastique, des compétitions amateurs de marathon, de vélo, etc., des stages de survie, des entraînements paramilitaires, des expériences de mercenaires des causes perdues ou d'assistance humanitaire clandestine, qui démontrent le besoin viscéral de se dépasser pour avoir du respect envers soi-même. C'est le principal argument de l'armée pour justifier le maintien du service militaire. Il est certain que s'il ne s'agit pas de culte du corps, le sport et le combat aguerrissent la chair et libèrent l'esprit de sa gangue matérielle. Une société moderne

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

devrait multiplier ce type de propositions beaucoup plus intensément, voire les rendre obligatoires à certaines époques de la vie (comme le service militaire aujourd'hui).

La deuxième piste proposée est la lecture de la parole de Dieu. N'oublions pas que l'auteur envisage le travail du religieux. Pour nous, élargissant la perspective, constatons que tout effort pour approfondir et étendre la culture humaine est riche de valeur ajoutée éthique. Notre civilisation a plus que jamais les moyens de cette tâche. Elle en a aussi l'obligation nouvelle. Le citoyen contemporain est en permanence confronté à des choix purement moraux dans ses loisirs, dans sa sexualité et sa vie familiale, dans son travail, dans ses moyens d'information, dans l'élection de ses responsables politiques, etc. Ces choix ont aussi une dimension collective, dans la conception de l'homme et de son droit de vivre, dans le rôle de la puissance militaire, dans la nature du secours à apporter à la misère mondiale, dans la volonté de sauvegarde de la création, etc. Nous disons «purement moraux» car nous avons les moyens de la liberté. La décision n'est plus dictée par la contrainte ou par la pénurie, mais par la conception collective que nous nous faisons du bonheur. Les différents «comités d'éthique» et autres «conseils des sages» qui apparaissent aujourd'hui n'ont pas d'autre explication. Pour purifier son jugement, l'homme doit posséder une culture de bon niveau. La cité doit donc offrir, et même rendre obligatoire, des possibilités de formation adulte sur tous les sujets concernés. On comprendrait alors combien est vraie la réflexion de Saint Thomas sur l'accaparement du travail intellectuel.

Développer ces dimensions, outre que cela créerait des emplois nouveaux, permettrait de mieux répartir le travail manuel disponible en dégageant le temps et les moyens nécessaires à la vie proprement politique des hommes. Alors commenceraient de poindre l'amitié entre les citoyens et la civilisation du beau.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Le travail et la charité

<< ... Vis à vis de la charité fraternelle, le travail manuel n'est un précepte intangible que dans le cas où l'on est tenu de donner et qu'on n'a rien d'autre à offrir aux pauvres. Alors, clercs et laïques doivent retrousser leurs manches ... >>

Tout ce que nous venons de dire pourrait bien être radicalement nié par la mondialisation des relations humaines. Si les deux tiers de la population du globe souffrent de la faim, comment continuer d'affirmer que le travail manuel n'est plus une nécessité biologique pour tous, alors que nous faisons le tour du monde en quelques jours et que nous sommes informés en quelques heures de tout ce qui arrive où que ce soit sur la planète ? Si nous ne sommes pas assez riches pour nourrir notre prochain, nous devons travailler à produire sa subsistance. Certes il s'agit là d'un devoir de charité, si l'on s'en tient à la lettre de Saint Thomas, mais à condition que notre richesse ne provienne pas de l'exploitation des ressources et du travail des pays sous-développés. Autrement, c'est un devoir de justice.

Disons clairement que le tiers monde et les nations qui ne sont pas parvenues à notre stade de développement offrent effectivement une opportunité pour nombre de travailleurs manuels sans emploi chez nous. Bien sur, on ne peut ériger l'expatriation en système de régulation du marché du travail, mais on devrait largement faciliter les mouvement internationaux de main d'œuvre. Par ailleurs, il ne sert à rien d'appauvrir une nation pour en enrichir une autre. C'est pourtant ce que nous sommes pratiquement en train de faire avec l'ouverture systématique des frontières. Le refus idéologique de tout protectionnisme institue de fait un réseaux de vases communicants des richesses au profit des plus pauvres jusqu'à équilibre de tous. Ceci serait peut-être louable si le phénomène était

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

maîtrisé et volontaire, mais c'est loin d'être le cas et nous ne savons absolument pas ce que nous faisons.

La pauvreté de certains pays et continents n'interdit pas à d'autres de s'enrichir et de se libérer des contraintes matérielles. Elle leur crée seulement un devoir moral supplémentaire : la charité envers les démunis. On pourrait commencer par rétribuer les ressources et le travail de ces contrées de façon qu'elles puissent vivre avec plus de décence. Cela nécessite cependant de se libérer au moins partiellement des contraintes du marché international des matières premières et de la main d'œuvre qui pousse invariablement à la baisse des prix. A nouveau le libéralisme apatride doit être dépassé. Pourquoi ne pas envisager en l'occurrence des accords privilégiés et bilatéraux de nation à nation ? La situation actuelle de fuite incontrôlée des richesses internationales empêche les sociétés avancées de jouer leur rôle civilisateur. Nous sommes à l'opposé d'une démarche de charité intelligente.

Réprobation de l'oisiveté

Vivre sans travailler de ses mains n'est donc pas une honte pour un individu ni même pour une société. La faute réside dans l'oisiveté et le désœuvrement.

<<... A la première objection, il faut répondre que la proposition de l'Apôtre relève du droit naturel. A propos du passage : «Eloignez vous de frères qui déambulent désœuvrés ...» on ajoute : «... loin des exigences de l'ordre naturel». Car on parle ici de ceux qui ont abandonné toute occupation physique. La nature a donné à l'homme la main en lieu et place des défenses et carapaces dont elle a doté les autres animaux : par la main, l'homme conquiert tout ce qui lui est nécessaire. Ceci prouve que clercs et laïques sont soumis à cette règle comme à toutes les lois naturelles.

Mais tous ceux qui ne travaillent pas de leurs mains ne pêchent pas pour autant. Car les lois naturelles

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

concernant le bien collectif n'obligent pas chacun de nous de la même façon. Il suffit que les tâches soient partagées : autre l'ouvrier, autre l'agriculteur, autre le juge et autre l'enseignant. Saint Paul ne dit que cela dans sa Lettre aux Corinthiens : «Si tout le corps veut être l'œil, où sera l'oreille ? et s'il veut être l'oreille, où sera l'odorat ?» ... >>

Répondant à la première objection sur le travail du religieux, Saint Thomas vient en quelque sorte confirmer notre analyse, en affirmant que le devoir est de ne pas rester inoccupé, et que les tâches manuelles et non manuelles sont à répartir dans la société.

Le travail de l'intellectuel

*<< ... **A** la deuxième objection, disons que l'argument provient d'un livre de Saint Augustin : Il y critique la position de certains religieux qui affirment qu'il n'est pas permis aux serviteurs de Dieu de travailler de leurs mains. Ceux-ci s'appuient sur la parole du Christ : «Ne vous laissez pas troubler l'âme par ce que mangerez !». Mais ces paroles ne créent pas une nécessité de travailler particulière au religieux quand bien même il aurait d'autres moyens de vivre. La suite le montre bien : «Saint Paul voulait que les serviteurs de Dieu vivent du travail de leurs mains». Or cela n'est pas plus propre au religieux qu'au laïque pour deux raisons. Tout d'abord, «frère» choisi par l'Apôtre dans la phrase «Eloignez vous de frères qui déambulent desœuvrés ...» désigne n'importe quel chrétien, car il n'y avait pas encore d'ordre religieux officiel à cette époque. Ensuite parce qu'en dehors des exigences de sa règle, le religieux n'est tenu à rien de plus que le laïque. Si donc cette règle ne stipule pas l'obligation de tâches manuelles, il n'y est pas plus astreint que quiconque.*

Les travaux spirituels dont Augustin parle dans la troisième objection peuvent occuper quelqu'un dans deux buts différents : soit au service de la communauté, soit à l'usage privé. Ceux qui ont un statut social d'intellectuel sont exemptés de travail manuel pour deux raisons : ils doivent se consacrer entièrement à leur tâche et recevoir la nourriture de ceux auxquels ils rendent ce service.

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

Ceux qui s'y adonnent à titre personnel n'ont pas nécessairement à être dispensés de travailler de leurs mains ni à être rémunérés par leurs fidèles. C'est à leur propos que Saint Augustin écrit : «ils peuvent chanter les mains occupées» et donne l'exemple de l'ouvrier «qui récitait des fables sans interrompre ses gestes». Il ne parle pas, c'est clair, du chant des heures canoniques dans le chœur, mais de la récitation privée des psaumes et des hymnes. De même, les lectures et les oraisons en question ne sont pas celles proférées en chaire à l'église ou à l'école, mais les prières dites à l'écart, parfois même par les laïques. Il ne dit donc pas : «ceux qui prétextent un enseignement», mais : «... ceux qui prétextent une lecture». Enfin les prédications remises en cause ne sont pas celles données en public devant la foule, mais les entrevues accordées en particulier à une ou quelques personnes. Aussi écrit-il expressément «... demander à un moine un sermon...» au sens où l'entend la tradition : «Le sermon est donné en privé, la prédication en public» ... >>

La réponse à la deuxième objection ne concerne que les religieux et nous ne nous y arrêterons pas. La troisième apporte une distinction importante entre l'intellectuel professionnel et l'amateur. Le premier doit se donner entièrement à sa mission et ne peut faire autrement que d'être subventionné par la société qui profite de son travail. Dans l'esprit de Saint Thomas, il s'agit clairement d'une personne totalement consacrée à la recherche du seul savoir, indépendamment du fait que celui-ci puisse ou non déboucher un jour sur des applications lucratives. Cela rejoint la distinction que nous avons faite plus haut sur les deux sens possibles du travail intellectuel : soit pour lui-même, soit au service du travail manuel.

Ainsi, pour les activités à fort accent immatériel, il est de première importance de définir si elles ont un but manuel ou purement intellectuel, si elles recherchent le profit ou la vérité. Car selon ce choix, un même métier prendra des tournures extrêmement diverses. Prenons l'exemple de la profession de journaliste. Sa mission est elle d'informer ou de faire vendre un journal, qu'il soit

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

imprimé ou télévisé ? La réponse n'est pas simple. En fait, les deux sont légitimes mais la plupart du temps, incompatibles au même moment. Juger de l'opportunité et de l'importance d'une information selon des critères d'Audimat revient à passer la recherche de la vérité au second plan. Cela n'est pas nécessairement immoral, mais un déséquilibre naît lorsqu'un des deux critères d'information s'impose de façon universelle et impérieuse. Quelle fiabilité pourrait on accorder à une revue de défense du consommateur ou à un organisme certificateur qui serait à l'affût de tous les moyens d'augmenter ses parts de marché ou ses sources de financements ? Comment ne le soupçonnerait on pas de passe-droit ou de facilités envers les partenaires ou clients nouveaux ?

Il revient à la société et non au marché de maintenir la dose suffisante de prestataires de service orientés vers la vérité. Ceux-ci, tout en ayant des comptes à rendre, doivent être libérés des soucis de marchandage pour pouvoir exercer leurs responsabilités avec l'indépendance nécessaire à l'objectivité. C'est exactement l'inverse de notre tendance actuelle à vouloir tout rendre à la sanction de l'offre et de la demande.

Retenons aussi le statut d'intellectuel amateur, ou à temps partiel, et joignons y celui d'artiste. Quoiqu'on n'ait pas obligatoirement à le subventionner, permettre à beaucoup de consacrer du temps, des moyens et de l'ardeur aux œuvres culturelles, grâce à un salaire décent dans le travail manuel, à une disponibilité suffisante et à la présence d'un marché des productions amateurs de qualité serait un grand progrès social. On pourrait pareillement l'envisager pour le développement des relations sociales et civiques.

<< ... A la quatrième objection, répondons que ceux qui sacrifient tout à cause de Dieu doivent travailler de leurs mains s'ils n'ont pas d'autres moyens de vivre et de satisfaire aux obligations de la charité. Sinon, non, comme on l'a dit plus haut. C'est le sens de la citation mise en avant.

DEUX SIÈCLES D'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL

A la cinquième, rappelons que les apôtres ont travaillé de leurs mains tantôt parce qu'ils y étaient contraints et tantôt sans obligation. Dans le premier cas, parce qu'il ne pouvaient compter sur autrui pour manger. Aussi Saint Paul écrit-il : «Nous avons peiné physiquement à l'ouvrage» et les Pères ajoutent : «parce que personne ne nous a rien donné». Dans le second cas, lorsque l'Apôtre écrit qu'il n'a pas fait usage du droit qu'il avait de vivre de l'Évangile.

Saint Paul s'est imposé cet état pour trois raisons. Pour couper l'herbe sous le pied de prétendus apôtres qui n'auraient en vue que leur intérêt temporel. Et il écrit : «Je le fais et continuerai de le faire pour leur en ôter l'occasion». Pour éviter aussi d'être un fardeau sur les épaules de ses fidèles. Et il dit : «Qu'avez vous eu de moins que les autres églises, hormis que je n'étais pas à votre charge ?». Pour donner enfin l'exemple du travail aux inactifs. C'est pourquoi il ajoute : «J'ai travaillé jour et nuit afin de vous donner un modèle à imiter». Or Augustin rappelle dans son livre que l'Apôtre ne le faisait pas là où, comme à Athènes, il avait la possibilité de prêcher tous les jours.

Mais cela n'oblige pas le religieux d'imiter l'Apôtre sur ce point. Il n'est pas tenu de le suivre partout où cela est facultatif et d'ailleurs les autres apôtres ne travaillèrent pas de leurs mains. >>

En conclusion, l'idéologie libérale a pu, à certains moments précis de l'histoire, ressembler à l'idéal éthique de la vie sociale. Lorsque l'explosion démographique a installé un état de pénurie générale, ou lorsqu'il a fallu construire un pays neuf et en friche, ou reconstruire une nation désolée par la guerre, alors oui, le travail manuel est une obligation morale pour tous, et la régulation par le marché un bon indicateur. Les avantages de cette organisation balayent par leur dynamique les inconvénients. La société entière bénéficie globalement des résultats d'une croissance aspirée par le besoin de combler les déficits.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

La question des années à venir est la suivante : sommes nous encore devant cette situation ? Toutes les analyses économiques prouvent qu'au contraire, nous sommes en état de surproduction généralisé. Le libéralisme ne peut plus convenir. Au contraire, il nous maintient dans une attitude timorée et freine les avancées civilisatrices dont l'occident a la responsabilité. Il faut nous donner les moyens d'accorder la priorité aux dimensions humaines et sociales autres que la seule sphère économique. Tant que l'élite de nos meilleures écoles supérieures se consacrera aux affaires, tant que la motivation principale des politiques sera l'ambition du pouvoir, tant que les métiers culturels, sociaux ou éducatifs resteront des carrières de second ordre, tant que les critères du vrai, du beau et de la convivialité seront définis quantitativement, voire financièrement, la situation restera bloquée.

Notre société doit relever le défi d'une organisation où les principes éthiques sont la règle ultime de ses décisions. C'est exactement ce qu'on peut nommer la «politique», telle que l'ont conçue toutes les grandes nations civilisatrices depuis l'antiquité sumérienne. Le reste lui sera donné par surcroît.

L'Europe de l'Est, l'ancienne U.R.S.S., l'Afrique, le Moyen et l'Extrême-Orient voient leur situation politique bouleversée par le jaillissement de nations nouvelles qui cherchent de nouveaux modes de vie. Saurons nous leur proposer un exemple qui mène à un autre résultat que la corruption et le chômage ? si oui, nous en ferons des alliés, si non, des ennemis.

**L'EGLISE
CONDAMNE-T-
ELLE LE PROFIT ?**

TRADUCTION DU
TEXTE DE SAINT
THOMAS

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

SOMME THEOLOGIQUE

2^{ème} partie, tome 2

Question 77, Article 4

<< Est il permis de vendre, au cours d'une négociation, un produit plus cher que son prix d'achat ? >>

Saint Jean Chrysostome commente l'Evangile de Saint Mathieu, 21,12 en ces termes : «Quiconque propose un produit afin d'en tirer profit en le revendant sans l'avoir changé en rien, celui-là est un de ces marchands qui furent chassés du Temple de Dieu». Et de même, Cassiodore, à propos du psaume 70,15 : «...car je ne connais pas l'art de palabrer...» ou «...de négociier...» (selon la version des Septantes), «qu'est ce d'autre ?» interroge-t-il, «qu'est ce que la négociation, sinon offrir un bien de valeur moindre que le prix qu'on en demande ?» Et il ajoute : «ce sont de tels marchands que Notre Seigneur a chassés du Temple». Mais personne ne se fait jeter hors du temple s'il n'a commis quelque faute. Donc un tel négoce est pécher.

De plus, vendre à quelqu'un un objet plus cher qu'il ne vaut, ou le lui acheter moins cher, est contraire à la justice (d'après ce qu'on a dit dans un article précédent). Mais celui qui, par pur négoce, vend un bien à un prix supérieur à son prix d'achat, l'a nécessairement soit acheté moins cher soit vendu plus cher que son prix normal, ce qui ne peut se faire sans pécher.

Enfin, Saint Jérôme a écrit : «Fuis comme la peste le clerc qui marchande pour un argent stérile ou pour une vaine gloriole.» Or le commerce ne doit être interdit aux clercs qu'en raison de quelque péché. Donc marchander pour acheter bon marché et revendre au prix fort n'est pas sans péché.

A l'encontre, à propos du même psaume 70,15 : «...Car je ne connais pas l'art de palabrer...», Saint Augustin

L'ÉGLISE CONDAMNE-T-ELLE LE PROFIT ?

commente : «Le marchand âpre au gain blasphème pour léser, il ment et se parjure pour un objet de prix. Mais ces vices sont ceux des hommes et non ceux d'un art qui peut s'exercer sans malversation».

Nous répondrons que la raison d'être du commerçant est de permettre l'échange entre les biens. Or, comme le montre Aristote au premier livre de sa Politique, cet échange est de deux ordres : Soit il est quasiment naturel et nécessaire comme le troc d'un objet contre un autre, ou contre de l'argent afin de pourvoir aux nécessités de la vie, et ce type de transaction ne relève pas du négoce mais de la responsabilité domestique ou publique, chargée de subvenir aux besoins fondamentaux de la famille ou de la cité. Soit il s'agit d'échange d'argent contre argent, ou de bien contre argent, non pour se procurer ce qui est nécessaire à la vie mais pour réaliser un profit, et ce marchandage relève bien du négoce. Selon Aristote, le premier type d'échange est tout à fait honorable car il permet de répondre aux besoins matériels, alors qu'on méprise le second avec raison parce qu'il sert un désir de profit objectivement sans limites. C'est pourquoi le négoce, considéré en lui-même, est vil car il n'est ordonné ni à un but noble ni à un service nécessaire.

Pourtant si le profit recherché par la négociation n'offre en lui-même rien de nécessaire ou de noble, il ne comporte rien non plus de vicieux ou de contraire à la morale. Il n'est donc pas interdit de l'intégrer dans le cadre d'un objectif nécessaire ou noble et de redonner alors au négoce tous ses droits. C'est le cas par exemple de celui qui recherche dans le commerce un bénéfice raisonnable pour subvenir aux besoins de sa famille ou de personnes nécessiteuses, voire même pour contribuer au bien public dans le souci que rien ne manque à la vie de la patrie. Le profit n'est alors pas recherché comme but, mais comme compensation des charges assumées.

Par conséquent tout d'abord, le discours de Saint Jean Chrysostome doit s'entendre du négoce dont l'objectif ultime est le profit, ce qui se constate le plus souvent lorsque quelqu'un revend un objet plus cher qu'il l'a acheté sans lui avoir apporté de valeur ajoutée. Si par contre il l'avait

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

amélioré, il recevrait alors le prix de son travail. Pourtant même sans cela, il aurait le droit d'en tirer profit à condition de ne pas le rechercher pour lui-même mais dans un but nécessaire ou noble.

Deuxièmement, vendre plus cher qu'on a acheté ne signifie pas nécessairement qu'on ait fait acte de négoce, car il faut avoir acheté en vue de revendre plus cher. Si quelqu'un se procure un bien non pour le revendre mais pour en jouir, et que plus tard il veuille s'en défaire pour une raison quelconque, celui-là n'a pas marchandé même s'il revend plus cher. Il peut en effet le faire licitement s'il a amélioré le bien, ou si le changement de lieu ou d'époque en a fait croître le prix, ou à cause des risques liés au transport ou à la livraison. Dans ce cas ni la vente ni l'achat ne sont injustes.

Enfin le clerc doit s'abstenir non seulement de ce qui est mauvais en soi mais aussi de ce qui peut le devenir par certains côtés. Or c'est le cas de la négociation qui vise un profit matériel, objet de dédain du clerc, et qui est très souvent vicieuse puisque selon l'Ecclésiaste (26, 28), «le commerçant ne s'abstient qu'avec peine de paroles trompeuses». En outre la négociation sollicite beaucoup l'esprit pour des soucis temporels et l'écarte ainsi des considérations spirituelles. Saint Paul écrit pour cette raison : «Que personne, voulant se consacrer à la cause de Dieu, n'ait part aux affaires du siècle ! », II Tim 2.4. Reste qu'il est permis au clerc de se servir du premier genre d'échange, destiné aux nécessités de la vie, par la vente et par l'achat.



L'ÉGLISE CONDAMNE-T-ELLE LE PROFIT ?

MEDITATION
POUR NOTRE
TEMPS



SAIN T THOMAS POUR L'AN 2000

**L' EGLISE CONDAMNE-T-
ELLE LE PROFIT ?**

Beaucoup de chrétiens engagés dans des responsabilités économiques, et notamment les chefs d'entreprise, éprouvent des difficultés sérieuses à maintenir une réelle unité entre leurs devoirs temporels et les exigences spirituelles. Les raisons expliquant ce divorce latent semblent nombreuses. On redoute par exemple une conception de la charité qui pourrait mettre en péril la rigueur des équilibres économiques : refus de licenciement, augmentations de salaires généreuses, On est amené à adopter des habitudes et des pratiques courantes du monde des affaires qui paraissent très éloignées de la morale chrétienne : distribution d'«enveloppes», accueil «royal» de clients, parole sciemment reniée, documents financiers «toiletés», On se heurte à des pres-

L'EGLISE CONDAMNE-T-ELLE LE PROFIT ?

criptions religieuses, telles que l'interdiction du travail le dimanche ou les jours fériés, qui désavantagent par rapport à une concurrence sans scrupule.

Parmi ces motifs, il en est un qui pèse lourd dans l'opinion publique, et qui fut repris de façon théorique par un Max Weber notamment, c'est l'attribution au Catholicisme de la condamnation du profit. Il est fréquent d'entendre de la bouche même de dirigeants catholiques que leur Eglise s'est lourdement trompée en vitupérant la recherche du profit. Ils y voient une des raisons structurelles du retard économique des pays latins, face aux anglo-saxons dont la culture protestante au contraire, attacherait un grand prix à la poursuite du gain.

Devant ce qu'ils estiment être un constat indiscutable, ces responsables en viennent au mieux à accepter - à titre de «Manteau de Noë» - d'oublier le passé, pourvu que l'Eglise s'abstienne désormais de toute déclaration touchant de près ou de loin au secteur économique pour des raisons d'incompétence, et les laisse, eux, dirigeants, seuls face à leur conscience pour tous les problèmes d'argent. Ce que bien sûr, l'Eglise, «experte en humanité», ne saurait accepter.

Une condamnation catholique du profit capitaliste ?

Il n'est alors pas inutile de rechercher des textes écrits par Saint Thomas d'Aquin à ce sujet, il y a plus de sept siècles. Le contexte économique était totalement différent, et pourtant l'auteur nous est toujours offert par l'Eglise comme référence fondamentale de la tradition catholique la plus actuelle. Lisons donc un passage de la Somme Théologique où l'auteur se demande :

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

<< Est il permis de vendre, au cours d'une négociation, un produit plus cher que son prix d'achat ? >>

Déjà, il faut préciser : on se place dans une situation de pur négoce, donnant éventuellement lieu à marchandage, entre un commerçant qui s'est procuré une série de biens en vue de les revendre avec bénéfice et un client qui se porte acquéreur, sans que n'intervienne aucune opération de transformation des biens. Il n'y a pas eu de la part du commerçant un quelconque travail qui aurait amélioré la valeur du bien avant de le revendre. Dans ces conditions strictes, est-il permis d'augmenter le prix de la marchandise pour en tirer profit ?

Pour répondre à cette question, Saint Thomas passe tout d'abord en revue les trois principaux arguments qui pourraient pousser les chrétiens à condamner le profit.

Condamnation des marchands du Temple.

Il rappelle ainsi que :

<<Saint Jean Chrysostome commente l'Evangile de Saint Mathieu en ces termes : «Quiconque propose un produit afin d'en tirer profit en le revendant sans l'avoir changé en rien, celui-là est un de ces marchands qui furent chassés du Temple de Dieu.» Et de même, Cassiodore, à propos du psaume : «...car je ne connais pas l'art de palabrer...» ou «...de négociier...» (selon la version des Septantes), «qu'est ce d'autre ?» interroge-t-il, «qu'est ce que la négociation, sinon offrir un bien de valeur moindre que le prix qu'on en demande ?» Et il ajoute : «ce sont de tels marchands que Notre Seigneur a chassés du Temple.» Mais personne ne se fait jeter hors du temple s'il n'a commis quelque faute. Donc un tel négoce est pécher ... >>

L'ÉGLISE CONDAMNE-T-ELLE LE PROFIT ?

L'expression : «Marchands du Temple» en effet, stigmatise bien dans le langage courant le mépris spontanément éprouvé à l'égard de celui qui s'est enrichi par son seul talent oratoire. Aujourd'hui, pour la plupart des transactions commerciales dans le grand public, il est incongru de discuter les prix. Ceux-ci sont obligatoirement affichés et dès lors, une quelconque influence due au bagout du commerçant est impossible. Nous y voyons une marque de la civilisation et un progrès sur les anciennes pratiques. Finis les foires et les souks où les prix étaient fixés «à la tête du client» après de longues palabres contradictoires. De même avec cet argument, l'Église semble rejoindre un sentiment beaucoup plus ancien que l'époque du Christ, qui plonge ses racines dans la haute antiquité grecque et juive, où le citoyen et le notable méprisaient le commerce, activité jugée indigne d'un homme libre.

Cependant, cette condamnation est déjà intéressante par la réserve émise : «... sans l'avoir changé en rien ...», car elle ne se prononce pas sur le profit issu de la vente d'un objet qui a été «changé» (gardons ce mot au sens très large). Du même coup une grande part du processus économique actuel de transformation industrielle n'est pas touchée par ce jugement.

Condamnation de l'infraction au juste prix.

Mais les attaques ne s'en tiennent pas là :

<<... Vendre à quelqu'un un objet plus cher qu'il ne vaut, ou le lui acheter moins cher, est contraire à la justice (d'après ce qu'on a dit dans un article précédent). Mais celui qui, par pur négoce, vend un bien à un prix supérieur à son prix d'achat, l'a nécessairement soit acheté moins cher soit vendu plus cher que son prix normal, ce qui ne peut se faire sans pécher ... >>

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Cette deuxième objection pose le délicat problème de la valeur «normale» d'un bien. Cependant, sa force vient de ce qu'il suffit de supposer que cette valeur existe, même si pour une raison ou une autre, on est incapable d'en donner le montant précis. Supposons un instant qu'un bien quelconque ait un prix objectif, mais qu'il a été vendu plus cher qu'il n'a été acheté, toutes choses égales par ailleurs. Alors soit le producteur initial qui a fourni le bien au commerçant, soit le client final qui a acheté ce produit au même commerçant, ou même les deux, a mathématiquement été lésé par le négociant intermédiaire, et peu importe qu'on ne puisse estimer le montant du dommage.

Dans l'«... article précédent ...», mentionné par l'auteur, il est dit en résumé ceci :

La transaction commerciale se conclut lorsqu'une des parties a besoin de ce que possède l'autre et réciproquement. Et afin d'instaurer l'égalité dans l'échange, on a inventé la monnaie, pour mesurer la valeur des biens. Le prix normal peut cependant être majoré si le vendeur éprouve quelque gêne à se séparer de son bien. Cette hausse rémunère le désagrément subi. Si au contraire, c'est l'acheteur qui est gêné par l'absence de ce bien, le vendeur ne doit pas en profiter pour augmenter son prix, mais il serait bienvenu que l'acquéreur offre de lui-même plus que le prix normal.

Ceci étant, la loi humaine, dont le rôle n'est pas de définir chaque acte privé, mais de réguler la vie en société, ne peut réprimer les vices en cette matière que si le dommage est assez important pour être publiquement manifeste. De sorte que tant que l'abus n'est pas évident, la transaction ne peut être déclarée illégale.

Mais la Loi divine voit tout, et repère chaque vice. Pourtant, même selon ses critères, un écart raisonnable par rapport à la valeur réelle n'est pas injuste, car celle-ci n'est pas le résultat d'une équation mathématique.

L'ÉGLISE CONDAMNE-T-ELLE LE PROFIT ?

Saint Thomas s'exprime très clairement en faveur d'un «juste» prix des biens destinés au commerce. Ce prix est mesuré par un montant d'argent. La monnaie a ainsi été inventée pour faciliter les échanges. A l'époque de l'auteur, ni l'inflation, ni la dévaluation, ni la création de monnaie fiduciaire, ni les parités de change internationales ne venaient compliquer un instrument de mesure qui avait en lui-même sa propre valeur objective de métal précieux.

En outre, ce juste prix pouvait faire l'objet d'une majoration si le cédant éprouvait de la gêne à se séparer du bien, mais le chantage consistant à majorer le prix de vente si le client en avait un besoin pressant était condamnable. Autant de permissions et d'interdictions qui perdent leur sens si le prix n'est plus qu'un simple rapport de force entre offreurs et demandeurs.

Aux contempteurs - généralement des économistes ultra-libéraux - de l'objectivité en matière de prix, nous ne citerons que quelques cas actuels tout à fait conformes à l'esprit de Saint Thomas. Tout le monde connaît les prix conventionnels des coiffeurs, des boulangers, des plombiers et autres artisans. Ceux-ci sont obligatoirement affichés et s'imposent à l'artisan. Mais sait-on qu'il existe par exemple des tarifs professionnels comme celui de la miroiterie, qui fixent un prix officiel sur lequel se basent notamment les compagnies d'assurance pour le remboursements de sinistres selon un «juste» prix ? De même, la plupart des grandes firmes automobiles définissent pour leurs concessionnaires et agents indépendants les prix de leurs interventions et réparations. Ces montants sont annuellement édités par les constructeurs en de gros catalogues. Encore : la négociation des honoraires médicaux fait périodiquement suffisamment de bruit pour que l'on sache que le coût de la consultation ne s'établit pas de gré à gré. Aussi : rappelons tous les argus d'occasion pour les véhicules, les machines-outils, etc., régulièrement publiés dans la presse. De très nombreux

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

secteurs de l'économie voient leurs prestations tarifées de façon corporatiste et il devient illégal et injuste de s'en éloigner pour s'enrichir.

C'est de cette objectivité dont parle Saint Thomas. Non d'une définition mathématique mais d'un consensus humain, emprunt de concertation, d'attention aux circonstances et à la conjoncture, où la libre concurrence est un aspect certes notable, mais n'est jamais l'unique principe directeur, et où demeure une part incompressible d'arbitraire. C'est pourquoi le juste prix peut être sujet à des écarts légitimes suivant les époques, les régions et pays ou d'autres raisons conjoncturelles. Il a force d'objectivité une fois rendu public, et notre deuxième argument contre le profit par négoce en reçoit alors toute sa valeur arithmétique.

Dans le passage qui a été résumé plus haut, la dernière expression : «équation mathématique» est la traduction du latin «punctaliter», c'est à dire : défini comme on le fait d'un point en géométrie, par l'intersection de deux droites. Rappelons que Saint Thomas s'insurgeait dans ce texte contre une conception mathématique du prix. Il est alors paradoxale que l'école économique libérale classique, qui refuse cette notion de juste prix sous prétexte qu'elle serait trop précise dans son objectivité, définit justement le prix de marché comme le point d'intersection des courbes d'offre et de demande sur un repère cartésien. C'est à dire de la façon la plus mathématique qui soit !

Pour autant, même définie par le marché, la notion de «juste» prix condamne le profit de négoce qui s'en écarte.

L'EGLISE CONDAMNE-T-ELLE LE PROFIT ?

Condamnation des clercs commerçants.

Enfin, dernier argument :

<< ... Saint Jérôme a écrit : «Fuis comme la peste le clerc qui marchande pour un argent stérile ou pour une vaine gloriole». Or le commerce ne doit être interdit aux clercs qu'en raison de quelque péché. Donc marchander pour acheter bon marché et revendre au prix fort n'est pas sans péché ... >>

Rien en effet, de plus odieux qu'un moine enfiévré par la négociation des biens d'Eglise. Spectacle courant aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, il annonçait le scandale des ventes d'indulgences qui a révolté Luther, mais aussi beaucoup de catholiques loyaux.

Mais curieusement, les mêmes qui n'ont pas assez de sarcasmes pour condamner et ridiculiser la vente de reliques, d'indulgences ou de biens immobiliers religieux, ainsi que toute autre attitude intéressée de la part des cadres de l'Eglise, défendent souvent avec la même virulence la «Valeur Profit» pour leurs propres affaires. Pourtant ce qui est mal l'est pour tous, même à des degrés divers, et les moqueurs se blâment eux-mêmes. On ne voit pas pourquoi un commerçant refuserait à certains au nom de principes religieux, des pratiques qu'il s'autoriserait à lui-même au nom de principes économiques. Si donc il est reprehensible que des clercs «fassent de l'argent avec les biens du Bon Dieu», il est alors tout autant condamnable pour les capitalistes de faire des bénéfices avec les produits de la Création et du travail d'autrui. En tirant un peu le texte, nous ne sommes pas loin de rejoindre la critique marxiste de la Plus-Value Capitaliste.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

La conception du profit chez Saint Thomas.

Mais comme à l'accoutumée chez Thomas d'Aquin, ces trois arguments que l'on a d'abord énoncés sont ceux auxquels il va finalement s'opposer, après avoir exposé sa propre pensée, largement confortée par la philosophie d'Aristote. Pour cela il va d'abord s'appuyer sur une autorité qui lui est chère : Saint Augustin.

<< ... A l'encontre, à propos du même psaume : «... Car je ne connais pas l'art de palabrer ...», Saint Augustin commente : «Le marchand âpre au gain blasphème pour léser, il ment et se parjure pour un objet de prix. Mais ces vices sont ceux des hommes et non ceux d'un art qui peut s'exercer sans malversation.» ... >>

Autrement dit, la faute réside dans l'intention de spolier. Il existe un «art» légitime du commerce profitable. Et Saint Thomas d'exposer son point de vue. Il distingue d'abord un profit naturel légitime d'un profit artificiel immoral. Puis il explique dans quelles circonstances un profit artificiel peut tout de même devenir légitime.

Voici la teneur de son argumentation :

<< ... Nous répondrons que la raison d'être du commerçant est de permettre l'échange entre les biens ... >>

Arrêtons nous un instant sur cette affirmation apparemment anodine. Elle exprime la valeur ajoutée propre au négociant : le service de mise à disposition des biens auprès des utilisateurs. Ce rôle d'intermédiaire entre fournisseur et client peut parfois demander beaucoup de travail et d'intelligence : trouver les producteurs ayant de bons produits à des prix concurrentiels et en quantité suffisante, leur assurer un débouché durable, savoir être livré à temps, tenir un stock suffisant mais sans excès, faire connaître largement ses offres

L'EGLISE CONDAMNE-T-ELLE LE PROFIT ?

auprès des clients, assurer le conseil et l'assistance au choix, garantir la qualité et le suivi de sa prestation, être meilleur que le confrère, adapter ses propositions aux caractéristiques personnelles de chaque client et beaucoup d'autres services dans un perpétuel esprit d'innovation et de bon goût. Cette seule action de facilitation des relations entre les parties de la transaction est facteur d'une plus value importante et parfois délicate à obtenir. Elle a sa raison d'être et mérite sa juste rémunération.

Fondements chez Aristote.

<< ... Or, comme le montre Aristote dans sa «Politique», cet échange est de deux ordres : Soit il est quasiment naturel et nécessaire comme le troc d'un objet contre un autre, ou contre de l'argent afin de pourvoir aux nécessités de la vie, et ce type de transaction ne relève pas du négoce mais de la responsabilité domestique ou publique, chargée de subvenir aux besoins fondamentaux de la famille ou de la cité. Soit il s'agit d'échange d'argent contre argent, ou de bien contre argent, non pour se procurer ce qui est nécessaire à la vie mais pour réaliser un profit, et ce marchandage relève bien du négoce. Selon Aristote, le premier type d'échange est tout à fait honorable car il permet de répondre aux besoins matériels, alors qu'on méprise le second avec raison parce qu'il sert un désir de profit objectivement sans limites. C'est pourquoi le négoce, considéré en lui-même, est vil car il n'est ordonné ni à un but noble ni à un service nécessaire ... >>

Saint Thomas à la suite d'Aristote, distingue donc deux finalités à propos d'une transaction qui peut très bien se dérouler matériellement de la même façon.

Soit le commerçant fait son travail d'intermédiaire auprès des foyers domestiques ou des administrations publiques - et nous ajouterons aujourd'hui : de toutes les personnes morales privées,

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

telles que les entreprises, les associations, etc. -, pour mettre à leur disposition les biens nécessaires à la vie matérielle, et alors il est juste que ce service soit rémunéré par une marge. Il n'y a pas ici «négoce» au sens très précis où l'entend Aristote, et qui restreint la signification habituellement retenue (pour notre philosophe, négoce s'oppose à commerce légitime en ce qu'il ne désigne que la part de bénéfice réalisée grâce au «métier» que met le vendeur à marchander les prix à la hausse auprès d'un client intéressé).

Soit il profite de son art de vendre pour tirer un bénéfice supérieur à ce que permet la valeur normale de l'objet, et il recherche ainsi le profit pour le profit. Cette dernière attitude est tout à fait condamnable pour Aristote car dans son fondement, il n'y a aucune raison pour mettre un terme à la spéculation.

Un tel principe poussé à l'absolu, mène en effet à l'absurde. Par exemple, certains gros promoteurs immobiliers, afin de maximiser les profits issus de leur patrimoine, vendent une partie de leurs immeubles qui n'ont pu trouver acquéreur, à des confrères qui, eux, manquent de biens à proposer à leurs clients. Ainsi, ces immeubles ne deviennent pas des poids morts dans le capital des premiers, et permettent aux seconds de ne pas rester sans offre. On appelle cela en gestion la «rotation des actifs». Et l'on voit alors certains bâtiments passer de main de promoteur à main de promoteur, avec une plus-value à chaque transaction. Les gens de la profession surnomment ce type d'immeuble une «grenade», par analogie avec l'exercice militaire qui consiste à se passer de main de conscrit à main de conscrit une grenade au plâtre amorcée, jusqu'à ce qu'elle explose. Mais là, l'immeuble n'est pas de plâtre, et malheur au dernier «confrère» qui aura acheté et qui ne pourra plus revendre à cause du prix devenu prohibitif avec la succession des plus-values. Il paiera entièrement les profits indûment acquis par ses prédécesseurs. La succession des ventes avec plus-value, lorsqu'elle

L'EGLISE CONDAMNE-T-ELLE LE PROFIT ?

est amorcée, ne doit jamais s'arrêter. C'est tout le problème actuel du marché spéculatif de l'immobilier.

Précisions de Saint Thomas d'Aquin.

Saint Thomas va ensuite affiner la position tranchée d'Aristote :

<< ... Pourtant si le profit recherché par la négociation n'offre en lui-même rien de nécessaire ou de noble, il ne comporte rien non plus de vicieux ou de contraire à la morale. Il n'est donc pas interdit de l'intégrer dans le cadre d'un objectif nécessaire ou noble et de redonner alors au négoce tous ses droits. C'est le cas par exemple de celui qui recherche dans le commerce un bénéfice raisonnable pour subvenir aux besoins de sa famille ou de personnes nécessiteuses, voire même pour contribuer au bien public dans le souci que rien ne manque à la vie de la patrie. Le profit n'est alors pas recherché comme but, mais comme compensation des charges assumées ... >>

Autrement dit, le profit spéculatif, même au-delà d'un prix normal majoré d'un écart raisonnable, reste légitime s'il permet à l'activité commerciale de financer tout ce qui, nécessaire au bien commun, ne relève cependant pas du secteur économique marchand : les obligations familiales et éducatives, l'aide aux défavorisés et surtout la vie politique et sociale. Un peu schématiquement, nous dirions que l'économique doit financer le social en faisant accepter un surcoût dans les transactions par habileté négociatrice.

Cette position affirme une distinction radicale entre un secteur que nous appelons aujourd'hui concurrentiel et un secteur non-concurrentiel. Le premier peut tirer une plus-value par la seule négociation pourvu que celle-ci soit au service du second. Les conséquences sont importantes et vont à l'encontre de l'état d'esprit

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

actuel. Tout un large pan de l'activité sociale des hommes échappe à l'économie de marché. Bien plus, celle-là doit être financée par prélèvements sur les profits de celle-ci. Les modalités de ce financement peuvent être soit directes, par mécénat, fondation, subvention ou salariat de la part des responsables économiques, soit indirectes par impôt ou prélèvement et redistribution, ou par appel à la générosité et à la solidarité de la part des responsables politiques et sociaux. Ainsi une activité non-marchande n'a pas à se rentabiliser par des prestations commerciales. Que dire alors des budgets de télévision entièrement fondés sur la publicité ? ou des « gains en part de marché » d'une association caritative ? Sans parler de l'hypocrisie concernant le financement des partis politiques par factures plus ou moins fausses ?

Par ailleurs, une activité économique marchande, après avoir reçu la juste rémunération de sa valeur ajoutée, se doit de mettre au service de la vie sociale les surplus qu'elle peut dégager. Son rôle « social » est justement de financer la vie de la cité. Cependant, il est un phénomène implicitement contenu chez Saint Thomas, mais non développé compte tenu de l'époque. En ce temps en effet, l'activité économique était à peine distincte de la vie familiale, de sorte que ce qu'on écrivait sur l'une s'appliquait à l'autre et réciproquement (économique et domestique ont la même racine étymologique). Avec la révolution industrielle, ce n'est plus le cas aujourd'hui et nous devons parler d'un bien commun d'entreprise, autonome et distinct de celui de la famille ou de la cité, même s'il n'en est pas indépendant.

Or pour ce bien commun là aussi, une part de profit est légitime. Elle doit financer toutes les actions d'investissement nécessaires à la pérennité, la croissance et l'essaimage de l'entreprise, tant dans le domaine commercial qu'humain, financier ou technique. On ne peut parler de véritable profit de négoce qu'une fois financées

L'ÉGLISE CONDAMNE-T-ELLE LE PROFIT ?

les actions sur le long-terme. Alors seulement le secteur marchand se doit de mettre à disposition de la cité le surplus restant. Il contribue ainsi à la destination commune des biens matériels une fois leur utilisation en propriété privée satisfaite, telle que l'énonce la doctrine sociale de l'Église.

De ce point de vue, la conception économique libérale du profit est très ambiguë. Elle remonte au siècle dernier. A cette époque, une fois payés fournisseurs et salariés, et compensé l'usure du matériel, l'entrepreneur pouvait disposer à sa guise du surplus de ses ventes qui lui appartenait en propre. Telle était - et demeure encore - la définition comptable du bénéfice commercial. C'est ce bénéfice que le fisc va lourdement imposer - dans un passé récent jusqu'à 50 % dans certaines conditions - car il est totalement considéré comme le revenu personnel du capitaliste. C'est méconnaître (en partie seulement car la réalité est complexe) qu'une grande part de ce surplus devrait être destinée à la consolidation de l'avenir de l'entreprise et que seulement le reste peut être distribué. Cet «oubli» aussi bien du côté des patrons que de l'état est certainement une des causes majeures de la faiblesse de nombre d'entreprises en capitaux financiers propres et de leur croissance notoirement insuffisante.

Enfin, les pouvoirs publics nationaux et régionaux ou quelque puissance sociale que ce soit, n'ont pas à être acteurs dans le jeu économique, sauf défaillance des responsables. C'est là le véritable sens du principe de subsidiarité, autre pilier de cette doctrine sociale.

Telle est la justification du «lucre» chez Saint Thomas qui améliore nettement la position d'Aristote. Mais comme c'est fréquent chez notre auteur, nous ne savons plus, arrivés à ce stade, si le profit est finalement la meilleure ou la pire des choses. Il faut donc dire que

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

ne sont repréhensibles ni la contrepartie du travail, ni le surplus nécessaire à la vie en société, car la question ne se pose pas en termes quantitatifs. Ce que rejette l'Eglise, c'est le profit comme but fondamental de la vie économique, c'est la spéculation pour la seule recherche de plus-value, c'est le marchandage pour soutirer le maximum de la partie adverse, c'est en fin de compte de placer l'enrichissement comme fin ultime de toute l'activité humaine - souvenons-nous du fameux «enrichissez vous ! » de Guizot il y a un siècle -. Car outre que cette attitude avilit celui qui se donne l'argent pour maître, elle conduit inmanquablement au mensonge, au vol, à l'injustice et à l'esclavage.

Le chrétien ne doit pas avoir peur du profit légitime.

Fort de ces arguments, l'auteur réfute maintenant les trois objections de départ qui pouvaient amener un Christianisme plus sentimental que prudent (et très protestant quoi qu'on en ait) à rejeter toutes formes de profit :

<< ... Par conséquent tout d'abord, le discours de Saint Jean Chrysostome doit s'entendre du négoce dont l'objectif ultime est le profit, ce qui se constate le plus souvent lorsque quelqu'un revend un objet plus cher qu'il l'a acheté sans lui avoir apporté de valeur ajoutée. Si par contre il l'avait amélioré, il recevrait alors le prix de son travail. Pourtant même sans cela, il aurait le droit d'en tirer profit à condition de ne pas le rechercher pour lui-même mais dans un but nécessaire ou noble ... >>

C'est bien le profit de négoce que Saint Thomas justifie ici, et non l'activité commerciale naturelle que nous avons déjà envisagée. Ce profit supplémentaire est normal s'il n'est pas son propre but à lui-même, si par exemple il finance un salaire décent pour le commerçant et les siens, plus les dépenses nécessaires au maintien

L'ÉGLISE CONDAMNE-T-ELLE LE PROFIT ?

de ses moyens de travail (outils, échoppe, moyens de transport), plus encore les investissements capables d'assurer la croissance et l'amélioration de son activité, et enfin sa contribution à la vie sociale, politique et caritative qui l'entoure. Ce n'est qu'après que le profit devient injuste. Cela laisse de la marge !

<< ... Deuxièmement, vendre plus cher qu'on a acheté ne signifie pas nécessairement qu'on ait fait acte de négoce, car il faut avoir acheté en vue de revendre plus cher. Si quelqu'un se procure un bien non pour le revendre mais pour en jouir, et que plus tard il veuille s'en défaire pour une raison quelconque, celui-là n'a pas marchandé même s'il revend plus cher. Il peut en effet le faire licitement s'il a amélioré le bien, ou si le changement de lieu ou d'époque en a fait croître le prix, ou à cause des risques liés au transport ou à la livraison. Dans ce cas ni la vente ni l'achat ne sont injustes ... >>

Si tout commerce n'est pas négoce, également toute vente n'est pas commerce. C'est le cas de la vente d'une maison ou d'une voiture d'occasion par un particulier. Il n'y a pas activité habituelle d'achat en vue de revendre. Un profit dans ces conditions n'est pas nécessairement le fruit d'un marchandage abusif.

Saint Thomas donne dans ce passage les raisons intrinsèques qui permettent d'augmenter le prix d'un produit : transformation et amélioration du bien, changement de lieu ou d'époque qui a bonifié la marchandise (pensons au vin, par exemple), risques pris dans toutes les démarches de mise à disposition du bien par le commerçant, et que nous avons déjà énumérées.

<< ... Enfin le clerc doit s'abstenir non seulement de ce qui est mauvais en soi mais aussi de ce qui peut le devenir par certains côtés. Or c'est le cas de la négociation qui vise un profit matériel, objet de dédain du clerc, et qui est très souvent vicieuse puisque selon l'Ecclésiaste, «le commerçant ne s'abstient qu'avec peine de paroles

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

trompeuses.» En outre la négociation sollicite beaucoup l'esprit pour des soucis temporels et l'écarte ainsi des considérations spirituelles. Saint Paul écrit pour cette raison : «Que personne, voulant se consacrer à la cause de Dieu, n'ait part aux affaires du siècle ! ». Reste qu'il est permis au clerc de se servir du premier genre d'échange, destiné aux nécessités de la vie, par la vente et par l'achat. >>

Cette dernière réponse est claire en elle-même. Elle est un des passages où Saint Thomas, en se retranchant derrière l'Ecclésiaste, nous fait sous-entendre ses sentiments. Pour lui tout ce qui vient d'être dit est vrai dans son principe et il faut maintenir la possibilité et l'existence d'un commerce honnête. Cependant dans la pratique, son expérience lui a enseigné que l'exigence chrétienne de justice dans l'échange - qui dépasse celle des lois civiles - n'est pas le plus fréquemment respectée. Et l'auteur, à cause de cela, laisse transpirer un certain mépris pour ce type d'activité. Rares sont les endroits où Saint Thomas nous dévoile ses opinions personnelles lorsqu'elles sont subjectives. Ils n'en sont que plus savoureux. On perçoit les sentiments humains derrière la parfaite maîtrise intellectuelle. D'autant qu'ici, le jugement rationnel fait taire une réaction spontanée qui aurait plutôt incité l'auteur à condamner tout profit mercanti.

Saint Thomas, en avance sur notre temps.

Nous concluons avec un article de la revue «A pour Affaires». Celui-ci rend compte de l'élection de l'«entrepreneur de l'année 1990» par le magazine américain : «INC.». L'heureux élu est un certain Michaël DELL, créateur à l'âge de dix-neuf ans d'une société de diffusion de matériel informatique : «DELL Computer».

«A pour Affaires» rapporte notamment ces propos de M. DELL, méditant sur l'activité du vendeur classique d'informatique :

L'ÉGLISE CONDAMNE-T-ELLE LE PROFIT ?

<< ... «Vous achetez un ordinateur dans un magasin pour 4 000 dollars,» explique-t-il, «le détaillant en ristourne 2 500 au fabricant et en met 1 500 dans sa poche : Qu'a-t-il fait pour les gagner ? A-t-il apporté 1 500 dollars de Valeur Ajoutée à cet ordinateur ? Réponse : non !» Le détaillant ne vendant rien selon lui, que de vagues promesses (de service après-vente, par exemple). Michaël DELL tient son idée : il va vendre autrement à une clientèle évoluée ... >>

En quelques phrases l'homme d'affaire a jeté les bases de la distinction entre profit légitime à partir d'un prix normal et spéculation injustifiée dans le commerce d'ordinateurs. Rejoignant ainsi Saint Thomas d'Aquin (à son corps défendant, certainement) il en manifeste clairement l'intérêt pour définir une «Ethique des Affaires», sujet si brûlant aujourd'hui.

**VRAIE ET FAUSSE
MYSTIQUE**

TRADUCTION DU
TEXTE DE SAINT
THOMAS

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

SOMME THEOLOGIQUE

2ème Partie, Tome 2

Question 25, Article 7

<< Le pécheur peut il s'aimer lui-même ? >>

C'est la source du mal qui fait d'abord le pécheur, et cette source, c'est l'amour de soi. Il a d'après Saint Augustin (livre 14 de «La Cité de Dieu»), construit Babylone. Donc le pécheur est celui qui s'aime d'abord lui-même.

En outre, le péché n'abolit pas la nature. Or chacun s'aime soi-même naturellement. Même les créatures autres que l'homme désirent physiquement leur propre bien, comme la conservation de l'espèce par exemple. Donc le pécheur s'aime lui-même.

Enfin, tout le monde aime ce qui est bon, comme le dit Denys l'Aréopagite («Noms divins» Chapitre 4). Or beaucoup de pécheurs se considèrent comme bons. Donc beaucoup s'aiment eux-mêmes.

Pourtant, «L'adepte de l'injustice déteste son âme» (Psaume 10,6.)

Répondons qu'en un premier sens, s'aimer soi-même est commun à tous. En un second, c'est propre aux bons. Et en un troisième, propre aux pécheurs. Tout le monde aime ce qu'il pense être. Or la personne humaine est d'abord substance et nature, elle est d'abord corps et âme. Et tous les hommes, bons ou mauvais, apprécient et entretiennent leur propre personne.

Mais on juge aussi l'homme d'après ce qui lui est principal. Le prince en effet représente sa cité, et son action est réputée être celle de l'ensemble des citoyens. En ce sens, tous n'estiment pas ce qu'ils sont. Le principal chez l'homme, c'est l'esprit rationnel. La sensibilité et le corps ne sont que secondaires. Saint Paul, dans sa deuxième épître aux Corinthiens 4,10, nomme le premier «l'homme intérieur», et le second «l'homme extérieur». Le juste aime surtout en lui

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

l'être de raison, l'homme intérieur, tandis que le pécheur se complaît dans sa nature sensible et charnelle, son homme extérieur. Il se trompe sur lui-même, et n'aime pas tant ce qu'il est que ce qu'il prétend être, au contraire du précédent.

Aristote le prouve au livre 9 de son «Ethique à Nicomaque», en citant cinq caractéristiques de l'amitié : 1°) Tout ami tient à l'existence et à la vie de son ami, 2°) il lui veut du bien, 3°) il lui fait du bien, 4°) il a plaisir à partager sa vie, 5°) Devant un même événement, les amis se réjouissent ou s'attristent d'un même cœur. Ainsi le juste aime en lui l'homme intérieur. Il veut le servir dans son intégrité et choisit pour lui les biens spirituels qu'il s'active à acquérir. Il retourne avec plaisir en lui-même, car il y trouve une heureuse réflexion pour le temps présent, le souvenir des joies passées et l'espérance des biens futurs, qui font tout son bonheur. Il ne supporte pas en lui la moindre opposition à sa volonté, car toute son âme tend à l'unité. Le pécheur au contraire brise l'homme intérieur. Il n'aspire pas aux biens spirituels et ne s'y applique pas. Il lui est insupportable de se retrouver face à lui-même, car il prend alors conscience de ses maux présents, passés et futurs, qui lui sont odieux. Il est dressé contre lui-même à cause du remords de sa conscience qui «le harangue et se tient debout devant lui» (Psaume 49,21). Les mêmes considérations montreraient que c'est l'homme extérieur que le pécheur aime de façon corrompue, à l'inverse du juste.

A la première objection, il faut donc dire que l'amour de soi principe du mal est celui du pécheur, qui peut mener «jusqu'à la haine de Dieu». Le désir des biens extérieurs, en effet, conduit au mépris des biens spirituels.

A la seconde : L'amour naturel, s'il n'est jamais totalement absent chez le pécheur, est cependant perverti de la façon que nous avons dite plus haut.

Et à la troisième : Dans la mesure où il s'estime bon, le pécheur s'aime lui-même d'un amour non pas véritable, mais illusoire. Si cependant le mal est profond, même cet amour devient impossible.

MEDITATION
POUR NOTRE
TEMPS



SAINTE THOMAS POUR L'AN 2000

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE.

La tradition mystique de la connaissance de soi plonge certainement ses racines dans les âges les plus reculés de l'histoire religieuse tant orientale qu'occidentale. Dans notre monde post-scientifique et post-industriel où la personne humaine focalise de nouveau tous les intérêts, la recherche de soi, le désir de se connaître renaît de toutes parts. Cette quête paraît la plus apte à répondre à la soif contemporaine d'équilibre spirituel. L'ampleur du phénomène dans les milieux soucieux d'élévation d'esprit mérite qu'on s'y intéresse. D'autant que certains mouvements se rattachant à ce courant de pensée se présentent souvent comme une expression avancée du Catholicisme, offerte à une certaine élite moyennant un long travail sur soi. Aussi allons nous décrire les grandes lignes de

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

force de cette discipline avant de la rapprocher d'un passage où Saint Thomas d'Aquin aborde un thème comparable.

La connaissance de soi.

Aux dires de ceux qui la pratiquent, la connaissance de soi est la voie royale d'accès au bonheur. En écho à l'oracle socratique : «Connais toi toi-même !» et à l'avertissement évangélique : «Le Royaume des Cieux est au-dedans de vous !», cette recherche est pour eux, la seule qui vaille vraiment la peine d'être poursuivie. Elle répond à un sourd appel des profondeurs de l'être, qui ne laisse jamais en repos dès lors qu'il a été entendu une fois. Malheureusement, les nombreuses occupations accessoires de la vie distraient très souvent de cette écoute, et la plupart des hommes demeurent dans l'ignorance de leur vocation.

L'adepte qui veut avancer dans cette voie de la connaissance de soi se lance dans une aventure inimaginable au sens propre du terme. Elle le transforme progressivement mais substantiellement et fait de lui un «homme nouveau». Plus il se connaît, plus il devient maître de lui-même et de son entourage. Il n'est plus le jouet de forces extérieures ni de ses pulsions infra-humaines qui font son malheur en aliénant sa liberté. La personne atteint petit à petit un stade de paix intérieure indestructible en dominant son corps, ses passions et son activité intellectuelle. Elle surpasse aussi son entourage par une prescience de l'homme acquise dans l'expérience intérieure. C'est alors l'état de sagesse, suprême évolution de la spiritualité humaine.

Ce que le débutant ignore au départ et pressent au fur et à mesure qu'il avance, c'est que cette recherche de soi conduit au-delà de soi. Parti pour se découvrir lui-même, l'aventurier de l'intérieur rencontre Dieu sans l'avoir voulu car Celui-ci habite le

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

fond de l'esprit humain. Ce Dieu est au-delà de toutes les religions particulières et fait l'unité de tous les vrais croyants. Or la découverte de Dieu en nous, nous divinise. Elle nous rend nous-mêmes Dieu en nous révélant l'ultime connaissance que nous pouvons avoir sur nous-mêmes. Par cette déification, l'homme rejoint l'esprit de ses congénères et l'âme de l'univers. Il se découvre Microcosme et Microthéos. Toutes les frontières et les limites sont abolies. La vie en Dieu est absolue. L'homme atteint en lui-même le sommet de la vie mystique.

Le chemin de la recherche de soi.

Le point de départ de la démarche consiste à se couper du monde extérieur pour se replier sur soi. Il faut d'abord faire taire toutes les sollicitations du dehors telles que la vie familiale, professionnelle, sociale ou politique et même l'activité intellectuelle et scientifique. Une fois le vide fait, il faut regarder sa façon de vivre. La recherche de soi est bien plus une analyse de son vécu qu'une réflexion intellectuelle, bien moins une étude qu'un art de vivre. Pour cela, rien ne remplace l'expérience, et les livres ne sont guère utiles. Il s'agit d'une démarche solitaire. La présence d'un maître ou d'un entourage engagé sur la même route ne peut servir de guide et de soutien qu'au début, mais personne ne pourra se substituer à l'intéressé dans sa progression personnelle.

Cette quête est un chemin initiatique qui s'entoure de secret et d'ineffable, de degrés et de rites. Y pénétrer est sans retour car l'engagement est comme un baptême. Celui qui se met en route ne sera jamais plus comme avant, car même s'il renonce, il ne pourra chasser de sa mémoire l'appel qui l'a un moment ébranlé. De sorte que l'homme plongé dans la recherche de soi est substantiellement différent de celui qui est resté extérieur à lui-même. Le second ne comprendra jamais le premier car il n'aura pas l'expérience. Il faut

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

donc que la révélation demeure cachée au monde extérieur car elle est inexprimable en langage rationnel.

D'un point de vue moral, tout homme, quel que soit son passé, peut être digne de cette spiritualité. Il n'existe pas de faute culpabilisante qui empêcherait le progrès. Le bien réside dans l'authenticité qui est la faculté d'être pleinement ce que nous sommes dans notre moi profond. Le mal est une atteinte de l'extérieur dont on est victime et qui nous éloigne de cette authenticité. Notre environnement - surtout dans un passé oublié - nous a infligé des blessures qui nous rendent à notre tour agresseurs pour autrui et pour nous-mêmes, c'est à dire mauvais. L'analyse de soi doit justement permettre de reconnaître en nous les causes externes de ces blessures qui nous ont détournés du bonheur. L'acceptation de notre passé et de ses marques doit apaiser notre conscience, alors que la culpabilité réside dans le refus de se reconnaître blessé. La recherche de soi est tout à fait en sympathie avec les données de la psychanalyse et de la psychothérapie.

Se connaître c'est parvenir à l'intuition de la nature humaine. L'homme est d'abord capable de perceptions sensibles et de passions grâce à son corps. Il est aussi capable de raisonnement et de volonté grâce à son âme ou son intellect. Mais ces facultés sont tournées vers l'extérieur. Elles servent à la vie pratique dans le travail, en société ou en famille, et contribuent également au travail scientifique de recherche, d'analyse et d'argumentation. Or la connaissance de soi se fait dans une intuition interne profonde, au-delà du sensible et du rationnel. L'homme est donc doué aussi d'esprit, grâce auquel une telle perception est possible. Cette division ternaire de l'homme - Corps, Ame et Esprit - est caractéristique de ce mouvement de pensée. Elle revendique d'ailleurs l'autorité de Saint Paul dans sa première lettre aux Thessaloniens.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Ce moi profond est parfois biologiquement localisé dans ce que les japonais appellent le «Hara», c'est à dire dans la zone du bas ventre entre le nombril et l'aîne, où la puissance musculaire est intense. Dans une tradition chrétienne grecque, on le trouve dans le cœur, mais en voyant ce cœur au milieu de la poitrine, à la place du plexus. Ailleurs, on réfère aux sept Chakras hindous. C'est pourquoi la recherche de soi fait appel à des techniques somatiques destinées à libérer ces zones du corps. Nombreuses sont les pratiques de respiration, de concentration mentale, de postures (Yoga) qui permettent d'épurer la sensation du moi profond de toute préoccupation parasite. Nous retrouvons ce souci dans la plupart des sessions de formation à la prière pour religieux et laïcs catholiques.

Les concepts de la science de la connaissance de soi.

Parler de «concept» et de «science» est mal adapté à notre sujet qui veut se situer au-delà. Cependant nous pouvons dégager un certain nombre de constantes épistémologiques qu'il est important de noter. Ainsi, la fusion entre intuition et corps s'exprime dans le vocabulaire utilisé. Au langage abstrait seront préférés des termes imagés et concrets : on préférera bouger, ressenti et vécu à sensation ; vide et solitude plutôt qu'individualité ; vent ou souffle pour esprit ; calme et non immobilité ; union plutôt qu'unité ; lumière et soleil au lieu d'intelligence ou explication ; j'ai envie plutôt que je veux ; etc ... Inversement, on utilise souvent l'abstraction pour donner un qualificatif, et l'on parlera de «la bonté» plutôt que de «bon» et de même «l'amour», «la sagesse», plutôt qu'aimant ou sage, etc . : «cet homme est la sagesse !», «cette sentence est la vérité !».

Dans l'expression conceptuelle, la contradiction n'est pas un obstacle. Bien au contraire, la recherche de soi est une démarche

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

d'unification des opposés dans le dépassement de ce qui divise. Il n'existe pas d'incompatibilité entre le monde et Dieu, entre la matière et l'esprit, entre le passé et l'avenir, entre le bien et le mal, etc., mais des échelons à gravir pour passer de l'un à l'autre.

Le premier critère du vrai est tout d'abord le «Beau». La connaissance de soi est une œuvre d'art. Ici, point de dogme ni de jugement objectif. Tout est affaire de subjectivité et d'intuition. A l'argumentation rationnelle, incapable de rendre compte de l'expérience mystique, on préférera le langage symbolique. Lui seul peut dépasser la contradiction en signifiant en lui plus que lui-même. Seul, il peut véhiculer l'art poétique nécessaire à la compréhension voilée du mystère.

Le second critère du vrai est le rattachement à une tradition. On peut en distinguer trois, mais avec de nombreux emprunts mutuels. Tout d'abord la tradition philosophique, dont le premier auteur fondateur est Platon, bien qu'il fût précédé d'ancêtres notables tels qu'Empédocle ou Héraclite. Dans cette lignée, nommons Plotin et Jung. L'autre tradition est religieuse : hindouisme, bouddhisme (surtout tibétain), catholicisme oriental, zen. La troisième tradition est ésotérique (à ne pas confondre avec un occultisme plus ou moins honnête) : alchimie, astrologie, art de guérir. Certains donnent à ces trois branches un tronc commun dans un mélange de religions juive, assyrienne et iranienne élaboré à l'époque de la déportation des juifs à Babylone.

Le troisième critère de la vérité découle naturellement des précédents : c'est l'autorité du sage. Une affirmation est d'autant plus crédible qu'elle est prononcée par un maître reconnu de la connaissance de soi. La qualité de l'expérience intérieure de celui qui s'exprime prévaut sur toute réfutation logique ou toute opposition dogmatique.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Telle est la teneur de cette école de pensée et de vie. Bien sûr il s'agit là d'un résumé qui ne tient pas compte des variations d'interprétation et des querelles de chapelles. Celles-ci existent comme partout et sont nombreuses. Nous en sommes resté à ce sur quoi la majorité s'accorde à peu près. Sans nommer précisément ce courant de réflexion, Saint Thomas traite de cette matière dans un article de la Somme où il se demande :

<< **Le pécheur peut-il s'aimer lui-même ?** >>

Pour mieux découvrir sa réponse, comprenons déjà les termes de la question. Nous donnerons trois définitions de principe pour mieux saisir le sens de notre réflexion.

Aimer prend ici le sens très général d'avoir une inclination prononcée pour quelque chose, un état ou une personne (j'aime le chocolat, j'aime m'activer et j'aime ma femme). Lorsque l'objet de cet amour fait défaut, l'inclination suscite le désir et la passion ; elle crée le plaisir et le bonheur lorsqu'il est présent. Plus l'objet possédé est aimable, plus la personne est heureuse, et plus elle apprécie d'être capable d'un tel amour. Plus elle s'aime elle-même. L'amour de soi est comme un jaillissement de l'amour d'autrui.

Quant à **pécher**, au sens strict, c'est se détourner de Dieu pour Lui préférer un bien créé. Il y a une opposition très forte entre l'amour et le péché. En refusant le Bien infini pour un bien limité, nous commettons d'abord une erreur au sujet de notre véritable bonheur mais encore une faute à l'égard de Celui qui nous a créés aimants pour répondre à Son Amour. Le péché subvertit l'inclination radicale de la nature humaine vers Dieu.

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

Enfin, nous appellerons **mystique** tout ce qui chez l'homme est vie intérieure. L'étymologie du mot est la même que celle de mythe ou de mystère. Elle réfère à tout ce qui est caché, voilé. Nous en resterons essentiellement à la mystique naturelle, propre à l'homme en tant que tel, sans entrer dans la mystique révélée ou les propositions des différentes religions. De sorte que ce qui sera dit se voudra universel, quelle que soit la philosophie ou la foi de chacun, même si cela reste incomplet.

Par conséquent la question de Saint Thomas revient à se demander : Celui qui met tout son bonheur dans un bien inférieur à sa puissance d'amour peut-il en être comblé ? Peut-il y trouver son repos et en tirer de l'estime pour sa propre personne ? Celui qui n'aime pas l'Absolu peut-il s'aimer ? ... Oui ! répond d'abord le théologien en argumentant de trois façons différentes.

Des raisons pour s'aimer pécheur.

<< C'est la source du mal qui fait d'abord le pécheur. Et cette source, c'est l'amour de soi qui a, d'après Saint Augustin, construit Babylone. Donc le pécheur est celui qui s'aime avant tout lui-même. ... >>

L'égoïste aime sa propre personne avant toute autre chose. Il veut d'abord son bien, même au détriment de celui d'autrui ou de Dieu. Il illustre donc parfaitement la définition que nous avons donnée du pécheur et que la Bible décrit sous les traits de Babylone. Ainsi, non seulement le pécheur peut s'aimer, mais c'est même là sa caractéristique première. Au contraire, pour ne pas pécher, il faut ne pas s'aimer soi-même. «L'amour de Dieu va jusqu'à la haine de soi», d'après Saint Augustin. Dans cette perspective, la recherche de soi, même mystique est une faute grave.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

<< ... De plus, le péché n'abolit pas la nature. Or chacun s'aime soi-même naturellement. Même les créatures autres que l'homme tendent physiquement vers leur propre bien, comme la conservation de l'espèce par exemple. Donc le pécheur s'aime lui-même. ... >>

Le désir du bien est naturel et se retrouve partout dans la nature. L'animal aime manger et se reproduire. La plante «aime» pousser, fleurir et fructifier. La pierre «aime» reposer à terre et le nuage flotter dans les airs. Tout ceci respecte la définition générale que nous avons donnée de l'amour : une aspiration fondamentale qui ébranle l'être, et qu'on nomme tantôt champ électromagnétique, tantôt force vitale, tantôt pulsion animale et tantôt désir humain. En ce sens, on peut affirmer sans tomber dans un anthropomorphisme grossier que tout être naturel aime. Cela lui est donné avec l'existence. Ce n'est ni artificiellement inoculé, ni culturellement suscité même si art et culture peuvent modifier, voire pervertir ou tuer l'amour partout dans la nature. L'amour universel est cette tension qui provoque le mouvement vers un équilibre stable même temporaire, où que ce soit dans le cosmos.

Vouloir conserver son intégrité au mieux de ses forces et de ses capacités, voilà la première manifestation de l'amour naturel de soi. Elle s'exprime chez l'homme par les désirs de santé et de bonne forme physique, de sécurité matérielle et affective, de satisfactions sensibles, d'épanouissement des sentiments, d'énergie du caractère et d'alacrité intellectuelle. Cet amour est radical et le pécheur, pour fautif qu'il soit, n'en est pas moins homme. Lui aussi aime naturellement sa personne. Dans cette autre perspective, l'amour de soi, même pécheur, est tout à fait légitime.

<< ... Enfin, tout le monde aime ce qui est bon, comme le dit Denys l'Aréopagite. Or beaucoup de pécheurs

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

se considèrent comme bons. Donc beaucoup s'aiment eux-mêmes. ... >>

Beaucoup, méconnaissant leur bien véritable, ignorent leur état de péché. Sans faute à leurs propres yeux, ils gardent leur estime propre. Mais attention ! cette ignorance est le plus souvent légitime si rien, compte tenu des circonstances, ne permet de la combler. Des populations entières, même dans notre occident contemporain, n'ont jamais entendu parler de l'Évangile, et des actes comme haïr son ennemi ou convoiter une femme du regard leur sont parfaitement normaux. Ces personnes sont sans péché car elles n'ont aucune idée des paroles du Christ. Ce n'est pas d'elles que parle Saint Thomas.

Parfois au contraire, cette ignorance est elle-même coupable. Porter un regard de désir devient une faute si son auteur avait eu l'occasion de connaître la Loi évangélique. Ainsi le chrétien «sociologique» qui, sans commettre l'adultère, se complaît dans une certaine contemplation esthétique de la plastique féminine, aurait dû suffisamment approfondir sa foi pour comprendre son erreur. Reste qu'il ne l'a pas fait et qu'il ignore donc son état. Et de fait, notre esthète - personnage que l'on rencontre facilement -, loin de regretter son attitude, s'enorgueillit au contraire d'apprécier la femme comme le chef d'œuvre de Dieu (mais la considère-t-il comme une personne ?). C'est lui que notre auteur observe. Celui-là, vrai pécheur sans le savoir, ne laisse pas de s'estimer lui-même.

Donc soit par ignorance, soit par nature ou par volonté, le pécheur semble bien s'aimer lui-même. Mais Thomas d'Aquin, comme à son habitude, a suffisamment embrouillé les cartes pour qu'on ne sache plus que dire. Laissons le donc donner sa position, après qu'il a fait appel à l'autorité de la Bible.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Vrai et faux amour de soi.

<<... L'homme qui aime l'injustice, déteste son âme ! ... >>

Notre auteur déploie sa propre pensée. Nous l'étudierons au fur et à mesure de sa progression, avec toujours en perspective l'intention de la confronter aux courants philosophiques contemporains qui proposent le bonheur dans la connaissance de soi, mais aussi en élargissant le propos sur la vie spirituelle et intérieure de l'homme.

<< En un premier sens, s'aimer soi-même est commun à tous. En un second, c'est propre aux bons. Et en un troisième, propre aux pécheurs ... >>

La même expression «s'aimer» confond trois réalités radicalement différentes. Nous nous attacherons donc aux distinctions à opérer en suivant l'ordre donné par Saint Thomas. Découvrons d'abord cet amour de soi commun à tous.

L'amour naturel de soi.

<< ... Tout le monde aime ce qu'il pense être. Or la personne humaine est d'abord substance et nature ; elle est d'abord corps et âme. Et tous les hommes, bons ou mauvais, affectionnent et entretiennent leur propre personne ... >>

Pour l'être doué de connaissance, comme l'homme ou l'animal, le désir naît de la représentation (ce qu'on «*pense être*») qui est un intermédiaire - un média - entre l'objet extérieur et la pulsion. On aime tel qu'on imagine. A preuve tous les leurres, appâts, appeaux et autres pièges que le chasseur invente pour attirer sa proie en falsifiant les apparences. Il joue sur une ou plusieurs sensations : aspect, formes et couleurs, parfums et odeurs, bruits et

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

cris, saveurs, matières et textures pour évoquer un objet attirant et masquer une réalité meurtrière. Si les sens ne nous trompent jamais sur l'aspect extérieur de la réalité, l'interprétation instinctive ou même réfléchie que nous en faisons peut errer. Nous dévions alors de notre véritable bien objectif et, face à l'ennemi, cette faute est le plus souvent fatale.

De l'intérêt de savoir même grossièrement ce qu'est l'homme afin de l'aimer comme il convient et d'éviter les nombreux pièges. Et nous touchons là une première nécessité de nous connaître pour être heureux. Or Saint Thomas nous affirme que *«l'homme est substance et nature, il est corps et âme»*. Diable ! Expliquer cette phrase lapidaire demanderait plusieurs livres, plusieurs vies même. Essayons de nous maintenir à un sens très général et de ce fait relativement indubitable. Nous sommes cependant obligé à certains développements sur l'anthropologie de saint Thomas, qui loin d'être des digressions, trouveront toute leur importance à la fin.

Il est substance : Chaque homme, doué d'une individualité et d'une identité autonome, peut être physiquement et numériquement séparé des autres. Pour la même raison, une pierre, une fleur ou un chien sont aussi des substances. Alors que le rouge ou la bonté ne l'est pas car on n'a jamais pu soustraire la couleur de la surface qu'elle revêt, ni la qualité de la personne qui l'exerce. Ces caractéristiques ne s'observent que rattachées à un sujet qui les possède, et ne peuvent exister en dehors de lui. Par contre la substance - et c'est d'ailleurs le sens qu'en a retenu la chimie moderne - est ce qu'on peut isoler. Non seulement elle n'a pas besoin de tuteur pour être, mais c'est elle le support de toute modalité.

Cette substance possède une nature. L'homme n'est pas un tas de cellules montées à la pelle. Il a une organisation, ô ! combien complexe, très au-delà de ce que lui-même peut en comprendre

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

aujourd'hui. La biologie humaine ne peut pas non plus s'expliquer simplement par la proximité et l'agencement d'organes complémentaires, pas plus qu'on ne monterait une machine en déposant les engrenages nécessaires dans une boîte et en secouant très fort ! Pour exister le mécanisme a besoin d'un schéma directeur auquel il doit être conforme. Ce schéma est lui-même le résultat de l'objectif visé par le concepteur du système à construire. De même pour l'homme, quoiqu'avec une différence notable : dans l'être naturel, le schéma directeur n'est pas extérieur, sur le papier, mais interne à la substance. La description du génome humain tel que le présente aujourd'hui la génétique, en est l'expression scientifique la plus avancée.

Ce «schéma naturel» ne se contente pas de représenter l'organisation matérielle de l'être, il lui donne son dynamisme. Il est ce qui fait qu'un corps est un assemblage inimaginable de particules à l'énergie puissante et en mouvement constant, et pourtant conserve un état étonnamment stable au lieu d'exploser comme une bombe atomique. Source de l'équilibre du corps physique et de ses composants, il est aussi responsable des mouvements, changements et évolutions que permet la complexité de cette organisation. Principe à la fois statique et dynamique, ce schéma est bien plus qu'un dessin, on l'a compris. Cependant il n'est pas encore ce que Saint Thomas, après Aristote, appelle nature.

Car le dessin technique a lui-même une cause extérieure : la conception voulue par le dessinateur. Cette dernière est au schéma ce que le point est au trait. Elle n'a pas d'existence propre mais vit dans l'esprit du concepteur et se devine dans la tournure générale du plan. De plus, le schéma a déjà une structure complexe : il a des dimensions, un sens, des parties, une organisation, des proportions, de la perspective, etc., il repose sur un calque, un bromure ou une disquette informatique, alors que l'idée est simple.

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

Elle est immatérielle, sans dimension ni support. On peut par exemple plier le plan d'une machine en quatre, alors qu'on ne saurait le faire du concept sur lequel l'ingénieur médite. C'est lui pourtant la cause précise du schéma et à travers lui, du bon fonctionnement du mécanisme.

Pareillement, la nature n'est pas le génome. Elle s'en distingue comme l'idée du schéma ou le point du trait. Et là encore nous devons préciser les différences entre l'être naturel et l'objet artificiel. De même que le génome est interne à l'être vivant alors que le schéma est externe au mécanisme, de même la nature est interne au génome alors que la conception est externe au schéma. De sorte que la vraie cause première de l'organisation et du dynamisme de tout corps physique ou biologique est ce principe inscrit au cœur de l'être, et que l'on nomme «nature». Tout être naturel a une nature, qui rend fondamentalement compte de ce qu'il est et de ce qu'il devient. Dans cette perspective, dénier à l'homme une nature revient à refuser de trouver normal qu'il ait une tête, deux jambes et deux bras, qu'il réfléchisse, qu'il veuille et qu'il aime, qu'il soit jeune et qu'il vieillisse, etc ... *«L'homme est substance et nature ...»*

Cette nature est : «corps et âme». Que l'homme ait un corps, personne ne le met sérieusement en doute. Encore est il complexe de savoir vraiment ce que cela signifie. On nomme «corps», l'objet qui se prête au contact physique, que l'on peut toucher et voir. On lui reconnaît volume, formes et consistance. Toutes les substances corporelles sont matérielles. Elles partagent toutes à ce titre les lois de la physique. Du point de vue du corps, l'homme comme le reste de la nature, est «poussière» (nous parlerons aujourd'hui d'atomes ou de particules) et y retourne.

C'est grâce à la matière que l'on peut reconnaître l'existence réelle et individualisée d'un objet. Pourtant la matérialité, si elle

SAINTE THOMAS POUR L'AN 2000

constitue les individualités, ne permet pas de différencier les êtres naturels les uns des autres en fonction des espèces ou des races. Ce n'est pas à cause de ses atomes ou de ses particules qu'un chat est dit chat ou une girafe, girafe et non pas lion. Une science purement matérialiste est vouée à la grande confusion universelle puisque tout sur terre est matériel. La variété quasi infinie des êtres naturels dans l'univers oblige donc à poser un principe autre que la matière, mais qui lui est conjoint, et dont la fonction est de spécifier chaque être. C'est ce que Saint Thomas, après Aristote, appelle «forme».

La forme, dans son sens philosophique, est la cause interne de l'organisation de la matière. L'être naturel résulte de l'union intime et indissociable d'une forme et d'une matière. Une matière sans forme est littéralement inimaginable ; même le chaos, le magma ou la particule jouit d'une certaine organisation, si primaire soit elle. De même, une forme naturelle sans matière n'existe - à proprement parler - pas ; elle n'a pas de corps ni de réalité. Il ne peut y avoir de matière sans forme ni de forme sans matière, du moins en ce bas monde. La matière est faite pour être formée, et la forme ne devient consistante qu'une fois matérialisée. Ni l'une ni l'autre ne peuvent exister indépendamment, mais seul le composé des deux constitue un être. Qu'on y réfléchisse : comment une matière universelle et indistincte pourrait-elle d'elle-même conduire la diversification des espèces ? Comment pourrait elle se structurer seule en corps de natures si diverses ?

L'être vivant - végétal, animal ou homme - représente par rapport au monde minéral un tel saut dans l'organisation naturelle que les anciens philosophes ont jugé bon de donner à la forme du vivant le nom spécifique d'«âme» afin de marquer cette distance. L'âme est à l'origine des processus biologiques communs à tous les vivants (quoique selon des métabolismes très hétérogènes), des processus psychologiques que partagent les animaux et l'homme, et

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

des processus rationnels et spirituels propres à l'être humain. C'est elle qui structure le corps afin de le rendre apte à ces fonctions inconnues du reste de l'univers. Et nous ne nous étonnerons pas d'entendre ces antiques penseurs parler de l'âme d'une carotte, d'un lapin ou de Socrate. La culture chrétienne a depuis réservé ce terme à l'homme exclusivement, dans le souci de marquer à nouveau une distance infranchissable entre lui et le reste de la création.

L'homme est donc substance et nature, corps et âme. Mais il faut comprendre que par ces quatre termes on ne désigne qu'une seule réalité en la précisant progressivement. La substance qu'est l'homme a une nature, et cette nature est le fruit de l'union d'une forme à une matière. Par sa matière, l'homme a consistance : il prend chair ; par sa forme, il a spécificité : il est capable de se nourrir, de procréer, de se mouvoir, de sentir et d'aimer, de penser et de vouloir ; et par la fusion indiscernable de ces deux principes, il existe comme individu de nature humaine.

Rien donc de plus contraire à la réalité que la vision platonicienne d'une âme prisonnière dans un corps et qui aspire à s'en libérer. Rien de plus bizarre que de situer comme Descartes l'âme dans la glande pinéale. Rien de plus obscur que de dénier à l'homme l'existence d'une âme (du moins au sens philosophique). Et que dire de la division de l'homme en trois : corps, âme et esprit ? ou de la situation de l'esprit dans le Hara, le plexus ou les chakras ?

L'homme est un microcosme.

Comme toute réalité, L'homme partage les lois de la physique : composition atomique et corpusculaire, gravitation universelle, etc ... Il suffit de se prendre le pied dans une pierre en marchant pour le vérifier ! Comme les végétaux, il est doué des

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

fonctions vitales fondamentales : assimilation, croissance et reproduction. Les médecins, dans leur cynisme nécessaire mais parfois très dur, nomment «légume» un homme en comas profond, car, conservant certaines fonctions végétatives, il prouve qu'il est encore en vie.

Comme les animaux supérieurs, il dispose de nombreuses facultés qui méritent de s'y arrêter. L'animal prend d'abord connaissance du monde extérieur par ses organes de sensation : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher, ou seulement l'un ou l'autre de ces sens s'il ne dispose pas de tous. Ces sensations sont de nature totalement diverse : une vue n'a rien de comparable à un son ou à un contact. Mais l'appréhension d'une même réalité par des sens différents est coordonnée et unifiée dans une sensibilité interne véhiculée par le système nerveux qui parcourt tout le corps. Là se constitue, dans une réaction tactile globale, la synthèse sensible d'un objet ainsi que la conscience de sentir.

Cette première intuition se prête ensuite à toute une élaboration psychologique dans le cerveau, qui est l'œuvre de l'imagination. L'animal développé est capable de représentation, même en l'absence d'objet (dans le rêve par exemple), en reproduisant de façon cérébrale toutes les sensations externes. Il peut conserver les perceptions et représentations passées et les raviver pour juger du présent ou d'un futur immédiat à partir de son expérience. Certains sont mêmes doués d'auto-éducabilité et d'évolution dans leurs attitudes grâce à l'expérience mémorisée et projetée. Sous certaines conditions, l'évolution peut même se transmettre héréditairement comme le confirme aujourd'hui l'éthologie.

Cette sensibilité est à l'origine des réactions de l'instinct. Elles sont globalement de trois ordres : poursuite de ce qui paraît bon, fuite devant le mal ou agressivité face au mal qu'on ne peut fuir.

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

A partir de là se développent toutes les attitudes animales telles que parade, combat, chasse, alimentation, niche, reproduction et éducation, repos, migration, course, etc., selon l'infinie et merveilleuse diversité des instincts animaux.

Se connaître soi-même, c'est alors entretenir et développer ces fonctions humaines d'ordre biologique et psychologique pour en jouir comme il convient. Cet amour de soi est commun à tous, car il est inscrit dans nos gènes. Les animaux et même les végétaux ou les minéraux ont quelque chose de ressemblant. Cet amour de soi est universel, naturel et bon. La première étape essentielle de la vraie mystique est de voir l'homme comme membre solidaire de l'univers.

L'homme est un animal raisonnable

<< ... Mais on juge aussi l'homme d'après ce qui lui est principal. Le prince en effet, représente sa cité et son action est réputée être celle de l'ensemble des citoyens. En ce sens, tous n'aiment pas ce qu'ils sont. Le principal chez l'homme, c'est l'esprit rationnel ... >>

Avec ce passage, nous abordons une seconde étape de l'anthropologie de Thomas d'Aquin : Les traits spécifiques de l'homme qui donneront tout son style à la mystique. Le principal commande le reste. Dans les œuvres et les produits de l'homme, l'essentiel est leur capacité à répondre au but qui leur est assigné. Le «principal» d'un marteau est son aptitude à enfoncer un clou, celui d'une parole de réconfort, sa force d'enthousiasme et celui d'une œuvre d'art, sa puissance de contemplation. L'objectif explique alors le choix des éléments matériels qui composent ou le marteau, ou l'expression, ou le tableau. Et ce qui ne concourt pas au but, relève de l'inutile ou du défaut, voire de la faute.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Dans les œuvres de la nature, le principal est la forme, car c'est elle la capacité première de l'être à répondre à sa fin. Elle organise le corps et ses potentialités dans cette perspective. L'âme humaine est le premier principe rendant compte de l'ensemble de ce qu'est l'homme.

Or, nous dit le théologien, l'âme est «*esprit rationnel*». Voilà encore une notion difficile à comprendre. Et l'on peut s'étonner que Saint Thomas place la rationalité au cœur de l'humanité, au risque de paraître un peu pusillanime. La dignité de l'homme ne le porte-t-elle pas à des élans autrement élevés que la simple ratiocination ?

L'homme a en partage l'animalité, mais à la différence de la bête, vie biologique, sensibilité et instinct ne s'imposent pas à lui d'une domination souveraine. Chacun expérimente la relative maîtrise qu'il exerce sur ses envies et ses passions, pouvoir inconnu des animaux. En s'entraînant, l'homme peut influencer sur presque toutes ses fonctions, jusqu'au rythme de ses battements cardiaques. Cela n'est possible que parce qu'il est doué d'une faculté supérieure que nous appellerons «*esprit*».

L'esprit est donc dans cette perspective le pilote suprême de l'homme comme la sensibilité l'est pour l'animal. Mais qu'ajoute-t-il vraiment ? La bête est capable de reconnaître dans son entourage, instinctivement et sans hésiter, la nourriture ou le partenaire qui lui convient, l'ennemi qu'il faut fuir ou affronter, le rival à dominer ou le chef à suivre. Tout le bonheur dont elle est capable lui est disponible à proximité. Que demander de plus pour l'homme ? Beaucoup pensent d'ailleurs qu'il gagnerait à se contenter de valeurs simples de ce genre.

Avec l'esprit, l'homme atteint l'universalité en surpassant le cantonnement de la vie charnelle. Il veut tout connaître et peut

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

tout vouloir ! Cette ouverture sans frontière est la grande preuve de l'immatérialité de l'âme humaine. Par la connaissance intellectuelle, l'esprit accède à l'essentiel de la réalité en faisant abstraction de toutes ses contingences matérielles. Le «concept» est l'archétype du savoir humain. C'est une image spirituelle émondée par laquelle l'homme connaît l'essence du réel.

Cela mérite quelques explications. De fait, plus d'une fois dans ma vie (mais une seule aurait pu suffire), je me suis trouvé face à cet objet qu'on nomme table. Je la vois, je la touche, je sens son odeur de chêne ciré ou de pin laqué, bref je la perçois de toute ma sensibilité, comme le fait le chien qui m'accompagne. Mais à la différence de ce dernier, je pense en moi-même : «voilà donc à nouveau une table, un très joli meuble, ma foi !».

Ainsi, je possède l'idée, le concept, de «table», à partir et au delà de la perception. Celui-ci peut faire l'objet d'une définition telle que «surface rigide apte à supporter des objets au-dessus du sol». Et bien, cette définition s'applique à toutes les tables sans exception, que je les ai vues ou non, quels qu'en soient le dessin, la matière, la couleur, le nombre de pieds, le poids, etc., chose impossible de l'image sensible ou de la représentation.

En ce sens, le concept est dit **universel**, car il s'applique à toutes les tables ; **abstrait**, car il ne retient que l'essentiel de ce qu'est une table - sa définition - et oublie toutes les concrétisations dues à la matérialisation de telle table particulière selon tel dessin, tels matériaux, telle structure ou telle couleur ; et **immatériel**, du fait de son universalité et de son abstraction. Parce que nous sommes capables de conceptualiser, notre âme est immatérielle et spirituelle. Au moins dans sa pointe, elle sait être indépendante de l'ordre de la matière. Le principal chez l'homme est spirituel !

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Pourtant l'intelligence dépend nécessairement de la sensibilité pour recevoir la substance de sa réflexion. Nous n'avons hélas pas de troisième œil ! L'esprit humain ne peut saisir directement la réalité extérieure dans une intuition intellectuelle immédiate. Il ne connaît que ce que les sens lui présentent. Voilà pourquoi notre intelligence n'a d'expérience naturelle que de la réalité matérielle. Voilà pourquoi elle peut aisément devenir matérialiste. Donnons en un signe : qu'on essaie de concevoir un extraterrestre qui n'ait pas une bouche ou des membres ou un langage ou quelque chose que l'on ait déjà vu, entendu ou senti au moins en partie. L'exercice est impossible ! Notre intelligence ne possède rien qui ne soit reçu de nos sens et de notre imagination.

Autre exemple : il est fréquent d'entendre parler d'animaux qui verraient des couleurs pour nous inconnues, dans la gamme des ultra-violettes ou des infrarouges. Deux possibilités : ou bien il y a un décalage du spectre, et ces animaux perçoivent orange ou bleu ce qui pour nous est infrarouge (et donc invisible), mais ces couleurs ne nous sont pas inconnues ; ou bien ils voient réellement des couleurs que nous ignorons, mais alors nous sommes incapables de les concevoir et de les nommer (autrement que négativement par «infra-» ou «ultra-») parce que nous ne les avons pas vues. Notre connaissance intellectuelle trouve toute son origine dans la seule sensibilité.

C'est pourquoi l'esprit humain est dit «rationnel» en un sens un peu particulier. Les concepts immédiatement issus de nos sensations sont très grossiers. Reprenant notre définition de la table, nous percevons bien qu'elle est très insuffisante pour rendre compte du savoir de l'ébéniste. Quoique visant le cœur de la cible, elle est encore grosse de précisions qui restent à formuler. Celles-ci se feront dans une confrontation des concepts entre eux et avec l'expérience sensible. C'est le rôle de la réflexion et du raisonnement

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

de passer d'une conception «brute de perception» à un concept élaboré. Ainsi par ses analyses et par ses expériences, notre artisan connaît petit à petit les caractéristiques qui feront d'une table, un meuble équilibré, esthétique, fiable, ergonomique et commercialisable. Il a acquis un vrai savoir professionnel clair et précis à force d'apprentissage progressif. Il a fait œuvre de raison.

Dans ce contexte, rationnel qualifie donc une limite, voire un défaut de l'esprit humain, plus qu'une façon de réfléchir. Notre intelligence - contrairement aux purs esprits et à Descartes - est incapable de parvenir d'entrée de jeu à une conception distincte et parfaite de quoi que ce soit. Elle ne peut progresser que par le raisonnement, le sien ou celui d'autrui. Elle a besoin de clarifier ses idées pas à pas, à l'aide d'observations, de preuves, d'arguments, de certitudes. Le savoir est le fruit d'un travail. Il demande temps et méthode, il a besoin d'aliment et, pour ne pas réinventer la roue à chaque génération, il gagne infiniment à se fortifier de toute la culture disponible. Parce que le raisonnement est progressif, il y a aussi place pour l'erreur, l'impasse ou le recul, avant d'arriver à la science. Parce que le concept nous vient des sens, il lui faut un long travail pour retrouver l'immatérialité au fondement de la réalité.

On comprend qu'il n'y ait alors rien de plus stérile que de vouloir faire table rase de toute connaissance intellectuelle pour pouvoir se connaître soi-même. C'est au reste absolument impossible. Parce qu'immatériel, l'esprit ne se vide pas comme un tiroir encombré. Il garde naturellement la mémoire de ce qu'il sait et de ce qu'il a reçu. Sans nier l'intérêt de l'introspection, nous resterions à un savoir balbutiant si nous ne l'enrichissions pas de tout l'héritage plurimillénaire des réflexions sur la condition humaine. Notre apport personnel ne peut qu'être une touche finale.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

Tel est le premier sommet que la mystique naturelle peut atteindre : La connaissance extraite de la chair et du temps, mais lentement décantée par la raison jusqu'à comprendre l'immatérialité et ses sources. Par la conception spirituelle et le travail d'enrichissement rationnel, l'intelligence humaine s'ouvre à la connaissance de tout ce qui existe. Au terme de sa quête, elle peut même accéder à la connaissance d'êtres purement spirituels. C'est proprement ce qu'on nomme «Métaphysique».

La liberté spirituelle

Cette faculté spirituelle de connaître retentit inévitablement dans la façon humaine d'agir. Nous entrons ici dans le domaine de la vie intérieure. C'est le second versant de la rationalité. Après avoir vu ce qui concernait l'intelligence, nous abordons la mystique de la volonté et de l'action humaine.

<< ... La sensibilité et le corps ne sont que secondaires. Saint Paul nomme le premier «l'homme intérieur», et le second «l'homme extérieur». Le juste aime surtout en lui l'être de raison, l'homme intérieur, tandis que le pécheur se complait dans sa nature sensible et charnelle, son homme extérieur. Il se trompe sur lui-même, et n'aime pas tant ce qu'il est que ce qu'il prétend être, au contraire du précédent ... >>

Contrairement à l'animal, l'homme ne poursuit plus seulement ce qui fait tressaillir sa chair, mais aussi ce qu'il pense être véritablement bon pour lui ou pour ceux qu'il aime. La personne est capable de se déterminer en toute indépendance sur ce qu'il convient de faire objectivement, après avoir mûrement évalué le pour et le contre et suffisamment consulté les différentes autorités compétentes. Il fait alors œuvre de volonté : il veut réussir telle ou telle action pour l'unique et profonde raison que son esprit la juge bonne. Pour agir

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

en toute liberté, il doit se donner les moyens extérieurs, mais surtout internes qui déblayeront les obstacles dressés contre sa volonté.

Or le premier adversaire de nos décisions n'est autre que nous-mêmes. De là naît un conflit inconnu de toute autre créature : la contradiction entre le jugement de l'esprit et les désirs d'une passion dévorante. Nous en trouvons des exemples infinis au travers des tentations de la chair et de l'amour, de l'argent et du pouvoir, ou du savoir et de l'orgueil. Elles font le sujet de créations artistiques et littéraires éternelles, la trame des tragédies et des comédies de l'histoire de l'humanité. Rien au monde n'est plus humain que ce débat. L'homme seul est tiraillé entre son jugement et ses pulsions. Ni l'ange ni la bête ne vivent ce dilemme.

La liberté naît de la victoire de la raison sur les passions (mêmes les plus nobles !). L'homme intérieur de Saint Paul a définitivement subordonné le corps et ses désirs à la sentence de l'esprit. Il est désormais parfaitement libre. Cela ne signifie en rien qu'il a rejeté tout sentiment, bien au contraire. Qui est plus enflammé que l'Apôtre ? Qui est plus ardent et combatif contre le mal, compatissant et souffrant du malheur d'autrui, patient et miséricordieux pour le pécheur, intraitable pour la justice et la vérité ? Sa liberté a orienté tous ses désirs vers la vérité pour que sentiments et esprit vibrent à l'unisson. Toutes ses décisions et toutes ses actions jaillissent du fond de son âme.

L'homme extérieur à l'inverse, s'il utilise intelligence et le raisonnement, les soumet à ses passions et ses sentiments. Son esprit ne discerne plus l'objectif, parfois même plus les moyens. Il peut donner le change aux autres et à lui-même de longues années, mais le sens de sa vie n'est pas spirituel. Quel que soit son idéal, il est guidé de l'extérieur par l'attrance de ce qui l'entoure et l'excite. On le reconnaît dans ce qu'il «*prétend être*» : fin consommateur, ou beauté

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

séductrice, ou libertin éclairé, ou «bien dans sa peau», ou brasseur d'affaires, ou ténor du pouvoir et de la négociation, ou esprit supérieur ... Tout son amour porte sur un type d'homme idéal qui lui sert de critère de décision pour chaque acte. Son but est d'épouser les attitudes et les mœurs d'une idole à l'image de laquelle il veut se modeler. Il ne s'aime pas tel qu'il est mais tel qu'il se croit ou tel qu'il se veut. A terme, ce personnage ne supporte plus d'agir d'une volonté propre, au-dessus et souvent à l'encontre des opportunités, des conventions sociales, des groupes de pression ou du sens de l'histoire.

Le faux mystique embarqué dans la recherche de soi, se reconnaît lui aussi à cette idolâtrie. Il éprouve un mépris condescendant envers monsieur-tout-le-monde, car ce dernier représente d'abord le contraire du modèle que notre néophyte ambitionne d'être, mais encore bien souvent, l'image fidèle de ce qu'il est en vérité et qu'il déteste secrètement. Pourtant, on lui enseigne de garder soigneusement caché ce sentiment au milieu de non-initiés, et l'illusion de sagesse supérieure est complète pour un entourage confiant. Quoiqu'il en dise, il est bien «homme extérieur» qui ne supporte pas la lumière spirituelle.

<< ... Aristote le prouve en citant cinq caractéristiques de l'amitié : 1°) Tout ami tient à l'existence et à la vie de son ami, 2°) il lui veut du bien, 3°) il lui fait du bien, 4°) il a plaisir à partager sa vie, 5°) Devant un même événement, les amis se réjouissent ou s'attristent d'un même cœur. Ainsi le juste aime en lui l'homme intérieur. Il veut le servir dans son intégrité et choisit pour lui les biens spirituels qu'il s'active à acquérir. Il retourne avec plaisir en lui-même, car il y trouve une heureuse réflexion pour le temps présent, le souvenir des joies passées et l'espérance des biens futurs, qui font tout son bonheur. Il ne supporte pas en lui la moindre opposition à sa volonté, car toute son âme tend à l'unité. ... >>

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

L'amour légitime de soi est comparable aux liens qui unissent deux amis. Chacun est entièrement tourné vers l'autre «... parce que c'est lui ! ...» (immortelle sentence de Montaigne). Cette amitié envers soi n'a donc rien d'un narcissisme subjectif, si on considère sa propre personne comme autre, comme un «alter ego» et non comme «Moi». Elle n'est pas une recherche assidue de soi dont le terme final serait le bonheur, mais à l'inverse une amitié pour soi qui découle naturellement et comme sans le vouloir de la recherche des biens spirituels et de la vraie liberté. L'amour légitime de soi est une retombée, non un objectif. Bien plus, le bonheur commence avec l'oubli de soi comme sujet de préoccupation. Le juste est tout entier tendu vers l'extérieur. S'il trouve Dieu, c'est dans l'univers ou chez autrui, ou chez Dieu lui-même quand Il se révèle. S'il s'aime lui-même, c'est parce qu'il apprécie à sa juste valeur la capacité à vivre dans la vérité et la liberté.

La quête des biens spirituels offre le plaisir de se retrouver, et la vérité sur soi-même invite à se regarder face à face. Aussi la méditation caractérise-t-elle l'homme intérieur. Elle est sa base arrière et son foyer de ressourcement. Elle s'alimente de réflexion sur les expériences passées, d'analyses et de raisonnements sur les choix et les jugements à opérer, de contemplation du cosmos et de l'homme, que l'on découvre avec admiration, et d'oraisons fréquemment offertes à ce Dieu auquel on aspire avant tout car Il est le bien spirituel universel. Elle pousse aussi à la connaissance de soi, mais en vue de la conversion. L'homme intérieur veut réduire toute opposition interne à sa propre volonté, car l'unité est la clef du bonheur. Elle seule procure la paix intérieure et la satisfaction de savoir agir comme il convient. Telle est la troisième étape d'une conception complète de l'homme : la connaissance de soi n'a pas pour but de se reconnaître Dieu, mais bien au contraire défectueux.

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

L'harmonie suppose souvent un travail long et difficile de mise en conformité du désir avec l'esprit. Il ne s'agit pas seulement de contenir des passions auxquelles nous ne voulons plus céder alors qu'elles se font toujours fortement sentir. Nous devons les purifier en canalisant leur penchant vers le bien rationnel auquel elles disposent. En soi, une passion n'est jamais entièrement négative. L'expérience prouve que livrée à elle-même, elle mène le plus souvent à la catastrophe, mais que son fondement est toujours favorable à la vie. Que ce soit la sexualité, l'ambition, l'appétit de savoir ou de pouvoir, ou même la simple recherche du bien-être physique, toutes ont une place légitime dans l'organisation de notre vie. Le rôle de la raison est justement d'assigner cette place et celui de la volonté de les y mettre. Avec l'usage habituel de cette discipline, l'effort et la contrainte diminuent pour laisser progressivement place à l'aisance et à l'agrément. Pour François de Sales, il n'est pas de nature si viciée qu'elle ne puisse venir à bout d'elle-même à force de travail et de prière.

Alors se connaître est du plus grand intérêt. Nos tendances, nos talents, nos défauts et faiblesses sont souvent le signe d'une orientation profonde dans le style de vie à mener et dans les combats pour lesquels il faut s'armer. Discerner rationnellement cette vocation permet de construire sa propre personnalité au mieux de ses dispositions. Bien sûr, les choix de vie, la pondération des traits de caractères, les excès et défauts à contrôler seront différents, voire opposés, selon les individus. On ne peut donner une ligne directrice universelle mais seulement des conseils de méthode. Le premier de tous est le dialogue fréquent, franc et ouvert, avec un ami de confiance : parent, conjoint, éducateur, personne reconnue pour sa perspicacité, caractère contraire au vôtre, maître spirituel éprouvé, Autrui vous connaît toujours beaucoup mieux que vous même. La franchise d'un ami fait progresser infiniment plus vite et plus profond dans la connaissance de soi que des heures d'introspection solitaire.

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

Nous sommes à l'opposé d'une recherche de soi qui s'enferme dans une subjectivité mensongère sur sa vraie personnalité, qui transfère la responsabilité du malheur sur l'entourage et qui a pour seule règle l'exaltation du moi. Il est de première importance de tenir compte d'avis et de réflexions parfois sévères de l'entourage quotidien familial, social ou professionnel. Peut-être la consultation d'un praticien de la psychologie est elle parfois nécessaire. N'oublions pas enfin l'antique usage de la direction spirituelle qui reste le meilleur chemin de conversion. Car rappelons le, tel est bien le but. Se connaître n'est pas une fin ; il s'agit de juger objectivement du bien et du mal en soi, afin de développer le premier et d'éradiquer le second. Là réside la vie qu'on nomme intérieure, spirituelle ou même mystique.

La grande aliénation

<< ... Le pécheur au contraire brise l'homme intérieur. Il n'aspire pas aux biens spirituels et ne s'y applique pas. Il lui est insupportable de se retrouver face à lui-même, car il prend alors conscience de ses maux présents, passés et futurs, qui lui sont odieux. Il est dressé contre lui-même à cause du remords de sa conscience qui «le harangue et se tient debout devant lui». Les mêmes considérations montreraient que c'est l'homme extérieur que le pécheur aime de façon corrompue, à l'inverse du juste. ... >>

Inévitablement, celui qui préfère satisfaire les désirs de la chair au détriment de ceux de l'esprit en vient à refuser de s'atteler au nécessaire travail de réflexion pour juger correctement. Il s'ingénie aussi à dissoudre les décisions de la volonté sous le flot des suggestions de l'affectivité. Il y a une contradiction de fond entre la satisfaction des inspirations de l'instinct et la volonté d'exécuter une décision réfléchie. La sensualité cherche à imposer un point de vue absolu. Elle exige l'immédiateté et fait imaginer des catastrophes

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

si on attend. Elle est aussi sans pitié ni considération pour tout ce qui barre son chemin ; tout obstacle est objet de haine et la passion alimente la passion. Chaque échec, chaque contrariété est attribué à un complot ourdi de l'extérieur ; le passionné soupçonne rapidement tout le monde. Très vite aussi, il devient égocentrique : est bien tout ce qui va dans son sens, mal tout ce qui s'y oppose. Bref la passion affiche tous les traits du tyran, et ce n'est pas par hasard. D'une part, la tyrannie politique est une des expressions les plus achevées de la soumission à l'instinct et d'autre part, c'est bien à l'esclavage que réduit la chair.

Cependant cette corruption n'exclut pas le travail de l'esprit, bien au contraire, et cela rend souvent difficile le discernement. Les grandes passions, qui forcent parfois une certaine admiration malgré le malheur qu'elles provoquent, ces passions s'alimentent et se fortifient de toute l'habileté spirituelle qui peut leur être utile. Raisonnements, calculs, perspicacité, observations, obstination et souplesse donnent au désir une sorte de dignité qui est comme un hommage involontaire à l'esprit. Regardons l'ambitieux qui sacrifie ses amitiés au profit de sa position sociale, tel que le ridiculise Molière ou le portraitise Balzac ou l'illustre sous tant de facettes le cinéma contemporain. Sa réussite paraîtra d'autant plus éclatante qu'il aura mieux su réfléchir, apprécier, décider et agir. La grandeur est toujours intelligente, pas toujours heureuse. Le vice ne nie pas l'esprit, il le met au service de l'animal.

Un indice montre cependant clairement qui domine : le refus de s'interroger objectivement sur ce qui justifie notre motivation profonde. Ai-je raison d'être ambitieux ? Cette question, le passionné évite par tous les moyens de se la poser sinon il serait obligé d'inverser l'ordre de ses préoccupations. Elle lui devient vite insupportable et il l'évade le plus souvent en s'accrochant à des visions imaginaires et idéales auxquelles il se persuade de croire.

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

Toutes les idéologies, tous les «grands principes humanitaires» dont notre temps est si friand, n'ont pas d'autre rôle en vérité. C'est là que l'homme intérieur se brise, c'est aussi là que l'attend sa conscience. Le refus de s'interroger sur sa fin ultime est la preuve de la domination de la chair. Contre cela, jamais la conscience ne se taira. Il reste à l'ambitieux d'inventer les moyens de ne pas l'entendre.

Fuir devant le tribunal de l'âme peut prendre de multiples formes. Beaucoup se jettent éperdument dans l'action. Le stress, le temps dévoré et l'obtention de résultats immédiats sont pour eux comme une drogue et un tranquillisant psychologiques. L'inquiétude devant la précarité et le danger, mais aussi le succès à court terme sont autant de bons motifs de ne pas chercher à savoir où mène cette course effrénée. De façon comparable, certains sont avides de luttes soit contre d'autres hommes, par les combats de rue entre bandes rivales, par la guerre militaire comme remède aux difficultés internes, par les luttes économiques ou politiques au nom d'un prétendu bonheur à venir ; soit contre les éléments naturels : nul doute que beaucoup d'exploits sportifs, de records battus, d'affrontements avec la mer, la montagne, le froid ou le feu sont des fuites devant le combat spirituel. Beaucoup par ailleurs ne supportent pas la solitude. Ils ont un besoin vital de compagnie, qu'ils entretiennent en adhérant à toutes formes d'associations et de clubs, en fréquentant assidûment cafés, restaurants et salles de spectacles, en participant à de nombreux voyages, des manifestations sportives, culturelles ou de loisir, en s'investissant dans des activités caritatives, etc. Tout plutôt que d'être seul avec soi-même. Nombreux également ceux que le silence angoisse. Ils se saoulent de musique (à s'en rendre physiologiquement sourd !), de télévision (4 à 6 heures quotidiennes !), de hurlements de foules (des concerts survoltés de plusieurs dizaines de milliers de spectateurs, sans discontinuer pendant plusieurs jours !), de moteurs pétaradants, d'armes à feu. Restent enfin ceux qui se détruisent

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

plus ou moins lentement : alcool, excitants suivis de calmants, drogue, sexe, paris stupides, aventures dangereuses, jeux mortels, suicides. Toutes ces attitudes sont des dérivatifs pour éviter de se regarder en face. Pourtant la conscience est toujours au rendez-vous.

Sa première manifestation vient lorsque l'instinct commence d'être assouvi, que la ferveur baisse ou qu'un accident met fin aux espoirs. Alors gagne la dépression, mal de notre temps, mal moral avant tout, cette langueur sinistre qui dégoutte de tout, qui laisse impuissant, qui à la fois quémande partout de l'aide et rend haineux de tous. Le dépressif croit son malheur à nul autre pareil et rend tout le monde (sauf lui) responsable de son état. Il n'attend de secours que des autres mais s'ingénie à rendre inefficace le soutien qu'on peut lui apporter. Il reproche à tous de l'abandonner égoïstement, surtout à ceux qui sont les plus disposés à l'assister. Très rapidement, il devient insupportable à son entourage, et c'est sans doute ce qu'il cherche sans se le dire. L'excès nouveau dans lequel il s'installe est aussi une fuite devant la vérité.

En fait il a brutalement pris conscience de l'impasse où l'a mené son genre de vie mais ne veut pas voir les moyens d'en sortir que lui suggère le fond de son âme. Ceci passerait par le désaveu de ce qu'il fut, parfois durant le plus clair de sa vie d'adulte. Il préfère l'absurde. Cette aspiration au malheur retentit sur la biologie qui se dégrade et peut rendre le processus irréversible jusqu'à la folie. Voilà fréquemment aujourd'hui le drame auquel conduit «l'homme extérieur». Aristote, dont l'œuvre est souvent si aride, a des passages émouvants sur le désespoir de l'individu divisé contre lui-même par la passion. La dépression est une lutte contre le verdict de plus en plus pressant de l'âme.

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

Le salut vient évidemment de la conversion. Mais le chemin peut être long, et impossible si une tristesse trop forte a abîmé le corps. Un soutien médical et psychologique est nécessaire. Tel devrait être le rôle de la psychiatrie et de la psychanalyse. Mais se proposent-elles d'accompagner, autoritairement si nécessaire, le malade vers les vrais biens spirituels ? Les connaissent-elles seulement ?

Clair-obscur de la mystique de la Recherche de Soi

La recherche de soi échoue aussi fréquemment dans la dépression. Ce n'est pas fortuit. Il est vrai qu'elle paraît être une vie intérieure par le retour sur soi qu'elle veut opérer. Mais à notre avis, l'erreur est de prétendre aller au-delà de la raison dans une intuition spirituelle pure et parfaite. Rappelons que l'homme n'a pas de troisième œil. Son esprit est limité, ses intuitions proviennent de ses sens et sont grossières. La clarté et la profondeur se gagnent au terme d'efforts signalés de raisonnements et d'analyses. Nous n'allons pas répéter ce qui a été dit auparavant.

Toute erreur repose cependant sur un fond de vérité. A écouter les adeptes de l'introspection, leur intuition ressemble fort à une sensation globale. En s'auscultant, l'homme ressent qu'il sent, qu'il désire, qu'il réfléchit, qu'il vit, qu'il se meut, qu'il est une personne. Il perçoit également que toutes ces facultés ont une racine commune. Il fait une expérience interne de l'unité absolue à la source de ses puissances de vie. Cette sensation d'un foyer d'unité radicale de la personne humaine, il l'attribue à l'esprit comme son objet propre, alors que nous n'avons pas quitté le domaine sensible.

Cette expérience mérite un grand respect. Elle éprouve confusément que l'homme est «*substance et nature*», qu'il est «*corps et âme*», comme nous l'avons décrit au début. Elle suppose effectivement

SAINT THOMAS POUR L'AN 2000

une sensibilité très affinée, très travaillée, dans un corps libéré des pesanteurs biologiques et des stress de la vie extérieure, pour laquelle toutes les techniques proposées par ces courants de pensée peuvent être utiles (encore que la prière, le jeûne et l'aumône soient nettement plus efficaces). Aristote pose d'ailleurs cette expérience comme une des preuves tangibles de l'existence de l'âme. Cependant l'œuvre véritable de l'esprit ne dépasse pas la conceptualisation immédiate et confuse dont il est capable sur un matériau sensible brut : Il formule l'idée d'âme, sans bien savoir encore ce qu'elle recouvre, même s'il est devenu persuadé qu'elle existe. Là s'arrête l'apport de l'introspection, là commence le travail de la raison. Et pour cela, un langage artistique et symbolique s'il est séduisant, reste très pauvre, car il ne peut décoller de la matière et du sensible.

La faute est de poser le point de départ comme point d'arrivée, et d'offrir comme perspective ultime de la vie spirituelle ce qui n'en est que les prémices. Se chercher soi, c'est mettre tout son amour dans un bien incapable de nous combler. C'est la définition même du péché. La dépression menace lorsqu'après quinze jours, deux ans ou trente ans de pratique, on découvre qu'on piétine toujours sur place. De plus cette fausse piste mène à toutes les déviations. Le sentiment de l'âme se transforme en obsession du moi et ce moi se fait Dieu.

C'est exactement l'inverse de la vie spirituelle qui cherche à vider la personne de tout ce qui est «je» pour donner place à l'«Autre». Le long détour que nous avons fait sur l'anthropologie de Saint Thomas reçoit toute sa justification. La nature humaine est fondamentalement extravertie. Déjà la racine latine du mot aliment, «aliud» (qui veut dire autre) suggère que même notre biologie est d'abord ouverte au monde. Egalement, «assimiler» signifie rendre semblable. Dans la digestion, c'est l'aliment qui devient semblable à la chair de celui qui se nourrit. Mais dans son sens spirituel, le mot

VRAIE ET FAUSSE MYSTIQUE

renvoie à un processus inverse. Pour assimiler intellectuellement une question, il faut comprendre parfaitement et apprendre sans faille. Le sujet d'étude doit être parfaitement maîtrisé, tel qu'il est en lui-même et non pas tel qu'on le croit ou qu'on le voudrait. C'est l'esprit qui s'est rendu semblable à son objet. Il s'y est conformé en tous points, de sorte qu'il y a identité entre la pensée propre de celui qui assimile et la nature du sujet qui a été examiné. Voilà toute la mystique dont la nature humaine est capable : se conformer lentement en esprit au mystère de l'autre par la connaissance rationnelle et par l'amitié. Le creuset de cette alchimie, c'est la vie intérieure de l'homme juste.

<<... A la première objection, il faut donc dire que l'amour de soi principe du mal est celui du pécheur, qui peut mener «jusqu'à la haine de Dieu». Le désir des biens extérieurs, en effet, conduit au mépris des biens spirituels.

A la seconde : L'amour naturel, s'il n'est jamais totalement absent chez le pécheur, est cependant perverti de la façon que nous avons dite plus haut.

Et à la troisième : Dans la mesure où il s'estime bon, le pécheur s'aime lui-même d'un amour non pas véritable, mais illusoire. Si cependant le mal est profond, même cet amour devient impossible. >>

Saint Thomas répond aux trois objections du début. Retenons que la préférence pour l'homme extérieur conduit tout d'abord à la haine et au dédain de l'homme intérieur. «Il viendra un temps où les hommes ne supporteront plus la vérité» nous prévient Saint Paul. Cet individu ressent une sorte d'incompréhension native pour la décision à prendre rationnellement, en dehors d'un courant de pensée ou d'une opportunité de circonstances. Il se heurte de front aux idéologies et aux tendances contraires à son modèle. Il refuse de croire qu'on puisse se déterminer sans se référer à un parti. L'homme extérieur est un modèle de dialectique.



SAINTE THOMAS POUR L'AN 2000

Mais à moyen ou à long terme, il vient à se haïr aussi lui-même. Lorsque le mal est trop profond, il ne peut plus l'ignorer, mais il l'accepte comme tel. Nombreux sont ceux qui se savent mauvais et qui font leur affaire de ce sentiment. Leur scepticisme sur l'homme et la vie est complet. Seul l'ambition mondaine, l'argent, l'orgueil dévorant ou le goût du mal continue de les motiver. Combien de gourous de la recherche de soi nourrissent secrètement un mépris souverain de l'homme, même envers leurs disciples les plus proches ?

TABLE DES MATIÈRES

- **Pourquoi ce livre ? ...** p 2
- **Et si je consultais un astrologue ?** p 19
- **Amour et sexualité** p 55
- **Deux siècles d'idéologie du travail** p 113
- **L'Eglise condamne-t-elle le profit ?** p 167
- **Vraie et fausse mystique** p 195